

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescompltesa85volt

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXXXV.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINE,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XVIII.



PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXI.



PQ
2070
1824
H85

CORRESPONDANCE.

LETTRE MMMMCXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 octobre 1765.

A peine le petit prêtre a-t-il reçu les roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur-le-champ à faire ce que lesdits anges ont prescrit, excepté à la scène d'Octave et de Julie. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'Octave un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plus tôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine; mais, comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra-comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends *Adélaïde*, et je la renverrai

aussi avec sa préface, car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que Clairon eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué Électre, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que je fus enquinaudé.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. Hennin; M. le duc de Prâlin ne pouvait faire un meilleur choix; ce sera un homme de bonne compagnie de plus dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de Saint-Foix, ne sachant pas si M. Hennin est à Paris.

Le plaisant secrétaire d'ambassade que Jean-Jacques! voilà un étrange original; c'est bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de Jean-Jacques, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que ce qui plaît aux dames est plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur: Il n'y a de bon que de

souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres; et j'ai sur-tout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes.

LETTRE MMMMCXCVIII.

A M. THIERIOT.

4 octobre.

Mon ancien ami, je commence à être aussi paresseux que vous l'étiez, ou du moins à le paraître. Je comptais vous écrire par M. Damilaville; il a heureusement pour moi différé son retour à Paris de jour en jour. Je lui donne ma lettre; elle vous parviendra comme elle pourra. Deux choses me charment dans ce M. Damilaville, sa raison et sa vertu. Pourquoi faut-il qu'un homme de son mérite languisse dans la perception du vingtième? Voilà un métier bien indigne de lui.

Mademoiselle Clairon va jouer à Fontainebleau, mais y aura-t-il un Fontainebleau? On dit que l'indisposition de monseigneur le dauphin dérange

ce voyage[1]. Nous autres, pauvres laboureurs du pied des Alpes, nous savons mal les nouvelles de la Cour, et nous nous contentons de dire dans nos chaumières, *sanitatem regi da, et sanitatem filio regis.*

Je ne connais plus du tout cette Adélaïde dont vous me dites tant de bien : il y a trente ans que je l'ai oubliée. Il plut alors au public de la condamner; il plaît au public aujourd'hui de l'applaudir, et il me plaît à moi de rire de ces inconstances. J'ai prié qu'on m'envoyât une copie de cette pièce, car je veux juger aussi à mon tour.

J'ai ici un jeune dragon nommé M. de Pezai[2], qui fait des vers tout pleins d'esprit et d'images. Il m'en a apporté de son ami M. Dorat, avec qui il loge à Paris; ce M. Dorat en fait aussi de charmants; cela ragaillardit ma vieillesse, que M. Damilaville soutient par sa philosophie. Je me trouve entre la raison et les graces, vous ne seriez pas de trop assurément dans cette bonne compagnie-là.

Quand il y aura quelque chose qui sera digne que vous en parliez, je vous prie de ne pas m'ou-

[1]* Le dauphin (père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X) mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765, à l'âge de trente-six ans, à la suite d'une longue maladie. (L. D. B.)

[2]* Masson, marquis de Pezai, fils d'un Génevois. Poëte, courtisan, homme d'affaires et de plaisirs, mort à trente-six ans, exilé, le 6 décembre 1777. (L. D. B.)

blier, et sur-tout de me dire comment votre santé se trouve des approches de l'hiver.

Avez-vous fait le mariage dont vous me parliez? Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMMCXCIX.

A M. COLLINI.

4 octobre.

Mon cher ami, je suppose toujours que milord Abingdon, qui a eu le bonheur d'aller faire sa cour à LL. AA. EE., leur a rendu compte du triste état où il m'a vu. Ce n'est pas seulement la vieillesse qui m'accable, car il y a des vieillards qui ont encore de la force; mais je languis sous une complication de maladies qui ne me laissent aucun repos ni jour ni nuit, et qui me mènent au tombeau par un chemin fort vilain : ma seule consolation est de dicter quelquefois des fadaises, et de m'armer d'une philosophie inaltérable contre les maux qui me persécutent.

Je ne sais si S. A. E. a été informée qu'on fait à à Paris une très belle estampe de la famille des Calas[1]. On a fait une espèce de souscription pour cette estampe : elle est prête. Je ne doute pas que

[1]* Cette estampe se vendait au profit de la famille de Calas. (L. D. B.)

monseigneur l'électeur n'ait à Paris un ministre qui pourra souscrire en son nom, et lui faire parvenir le nombre d'estampes qu'il commandera; elle vaut un écu de six livres. Je n'ose prendre la liberté d'écrire à Monseigneur. Je ne me sens pas, dans l'état où je suis, assez d'esprit pour l'amuser, et je suis trop respectueusement attaché à sa personne pour l'ennuyer. Je vous prie instamment de me dire s'il prendra de ces estampes, et surtout de lui présenter les hommages du plus dévoué et du plus fidèle serviteur qu'il aura jamais.

LETTRE MMMMCC.

DE M. D'ALEMBERT.

Ce 7 octobre.

Vous avez donc cru, mon cher maître, ainsi que frère Damilaville, que j'avais enfin ma pension; détrompez-vous : il est vrai que l'Académie a fait en ma faveur une seconde démarche encore plus authentique et plus marquée, puisqu'elle ne l'a faite que d'après une lettre du ministre qui lui demandait une seconde fois son avis sur ce sujet, imaginant apparemment qu'elle serait assez absurde pour en changer. Elle a répondu comme Cinna :

> Le même que j'avais et que j'aurai toujours;
>
> Act. II, sc. II.

et, depuis le 14 d'auguste, qu'elle a fait cette réponse, le ministre n'a encore rien dit. Il est vrai qu'il a eu le poing

coupé *, et c'est une raison ; mais il s'est passé trois semaines et davantage entre la lettre de l'Académie et la coupure de son poing. Ce poing d'ailleurs n'est que le poing gauche, et on dit qu'il recommence à signer du droit. Nous verrons s'il en fera usage à ma satisfaction. Quoi qu'il en soit, je viens d'envoyer au *Journal encyclopédique* une petite lettre fort simple à ce sujet, où je dis simplement les faits sans me plaindre de personne.

En vérité, si vous ne m'assuriez ce que vous m'apprenez de Rousseau, j'aurais peine à le croire. Quoi! il a promis d'écrire contre Helvétius pour être admis à sa communion huguenote! En vérité cela est incroyable. C'est bien le cas de dire comme Pourceaugnac : « Voilà bien des raisonnements pour manger un morceau **. »

J'imagine que vous avez encore frère Damilaville, et je vous en fais mon compliment à l'un et à l'autre. Ma santé serait passable si je dormais mieux ; il faut espérer que cela reviendra. Je suis actuellement dans les embarras et les dépenses d'un emménagement qui me donne beaucoup d'ennui et d'impatience ; c'est ce qui fait que je ne vous dis que deux mots.

Adélaïde a eu beaucoup de succès, et continue à en avoir. Vous avez très bien fait de redonner la pièce sous son ancien nom. Adieu, mon cher maître ; je vous embrasse mille fois.

* M. de Saint-Florentin, depuis duc de La Vrillière, avait eu le poignet emporté d'un coup de fusil à la chasse.

** Dans *M. de Pourceaugnac*, act. I, sc. II, on lit : « Quel grand « raisonnement faut-il pour manger un morceau ? »

LETTRE MMMMCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui *Adélaïde*. On a remis sur-le-champ les roués dans le portefeuille, et on va reprendre cette *Adélaïde* en sous-œuvre, non sans faire des Welches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour des gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe Damilaville, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti, et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. Élie de Beaumont toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des Sirven. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle de Calas. Je connais notre public; il se refroidit bien vite; il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'Opéra-Comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager Élie. Il est

nécessaire que le mémoire soit très bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. Élie peut m'envoyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très fidèlement rendus.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de Guillaume Rose, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi de Henri IV. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne, je crois que je suis actuellement parlementaire; mais ce qui est bien plus sûr c'est que je suis attaché à mes anges avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour Roscius Le Kain?

Et nos dîmes, mes divins anges! et nos dîmes! Ayez pitié de nous.

LETTRE MMMMCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

J'ignore si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai

renvoyer à Le Kain son *Adélaïde*, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi : mais fesons une réflexion. Les roués finissent à-peu-près comme *Adélaïde*. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces? n'est-il pas convenable que l'on reprenne *Adélaïde* au retour de Fontainebleau une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de Le Kain? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la Comédie même, le jour de la dernière représentation; et, s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilége, parceque ces inutiles pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre, est-elle vraie? On m'assure que M. le duc de Prâlin veut se retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour desirer ce repos, qui doit être la récompense d'un long travail. Je serais très fâché qu'il prît ce parti, à moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grace de me dire si cette nouvelle est aussi bien fondée qu'on le dit. Je présume que Tronchin viendra bientôt à Paris pren-

dre soin de la santé de M. le duc d'Orléans, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de Tronchin? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous avoir déja mandé que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays, et de trois cent mille automates armés, qui ont battu les Prussiens batteurs des Autrichiens, etc., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le Conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine.

M. le comte de Schowalow qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre Catherine II et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parents de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le Conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministère

de France. Il y a dans ce Conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques, qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par saint Michel.

LETTRE MMMMCCIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 octobre.

Vraiment, monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice, ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infame des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié Dieu

en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

LETTRE MMMMCCIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 octobre.

J'ai vu, madame, votre Écossais[1], qui aurait droit d'être fier comme un Écossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver : je suis précisément comme Pollux, qui ne voyait le jour que six mois de l'année.

[1] * Jacques Mac-Donald, frère aîné du premier baron actuel de l'échiquier. Il mourut à Rome en 1766. C'était un jeune homme de beaucoup de mérite qui fut beaucoup et justement regretté.

(L. D. B.)

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le président Hénault. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par sa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'est plus vrai : tous les êtres animés ne sont nés qu'à cette condition; mais il faut bien se souvenir que Cicéron, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent, dans ses lettres, et quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. César, qui a conquis et gouverné votre pays des Welches, pensait de même, et ces deux messieurs valaient bien le père Élisée.

En attendant, il faut s'amuser. Madame de Florian, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur mademoiselle de Lenclos*, écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choses que vous savez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le *Dictionnaire philosophique*. Des méchants me l'ont imputé; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dan-

* Voyez MÉLANGES LITTÉRAIRES, année 1751.

gereux soit si commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de Montaigne, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue; vous en jugerez : et je la condamne, s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant, à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une *Pucelle* pour vous amuser; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de madame de Florian. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses moments à soi, et la vie est si courte, qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite-vérole de madame la duchesse de Boufflers[1]. S'il était vrai

[1] * On trouve, dans le *Journal encyclopédique* du 15 novembre, pag. 122, une lettre de La Condamine, *au sujet de l'inoculation de la*

qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite-vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle; mais ce serait un exemple unique entre vingt mille; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de madame la maréchale de Luxembourg. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait assurément une réponse; mais je m'intéresserai toujours à elle, comme si elle répondait.

Adieu, madame; je vous aimerai toujours sans la plus légère diminution. Je souhaite que vous soyez la moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe.

LETTRE MMMMCCV.

A M. D'ALEMBERT.

16 octobre.

Mon cher et vrai et grand philosophe, madame de Florian, qui retourne à Paris, vous dira combien vous êtes aimé à Fernei, et combien l'in-

duchesse de Boufflers, qui, après cette opération faite en 1763 par le docteur Gatti, mais faite sans résultat, avait été attaquée de la variole en 1765. Le docteur Guettard et d'autres ennemis de l'inoculation se servaient de ce fait pour décrier une opération qui, avant la découverte de la vaccine, était le plus sûr préservatif contre la petite-vérole. (L. D. B.)

justice qu'on vous fait nous a paru welche; mais, en récompense, on dit qu'on donne une pension à l'auteur du *Siége de Calais* et à ceux du *Journal chrétien.* Il y a des choses bien humiliantes dans l'espéce humaine; mais il n'y en a point de plus honteuse que de voir continuellement les arts jugés par des Midas.

Votre aventure fait tort à la nation, ou plutôt à ceux qui la gouvernent par leurs premiers commis. Je rougis quand je songe qu'on vous a refusé chez vous la vingtième partie de ce qu'on vous a offert dans les pays étrangers. Le mérite, les talents, la réputation, seront-ils donc regardés comme les ennemis de l'état?

Quoi! vous ne voulez pas croire que Jean-Jacques, pour avoir la sainte communion huguenote, a promis (page 90) « de s'élever clairement « contre l'ouvrage infernal *De l'Esprit,* qui, sui- « vant le principe détestable de son auteur, pré- « tend que sentir et juger sont une seule et même « chose, ce qui est évidemment établir le matéria- « lisme. » Cela est écrit et signé de la main de Jean-Jacques, et frère Damilaville vous apporte l'exemplaire d'où ces belles paroles sont tirées. En vérité les Welches valent encore mieux que les Génevois. Vous êtes un peu vengé à présent de ces déistes honteux; les prêtres sont dans la boue, et les citoyens dans un orage. Le Conseil et les

bourgeois sont divisés plus que jamais, et je crois que le Conseil a tort, parceque des magistrats veulent toujours étendre leur pouvoir, et que le peuple se borne à ne vouloir pas être opprimé. Au milieu de toutes ces querelles, l'*inf*... est dans le plus profond mépris. On commence de tous côtés à ouvrir les yeux. Il y a certains livres dont on n'aurait pas confié le manuscrit à ses amis, il y a quarante ans, dont on fait six éditions en dix-huit mois. Bayle paraît aujourd'hui beaucoup trop timide. Vous sentez bien que le fanatisme écume de rage, à mesure que le jour de la raison commence à luire. J'espère que du moins cette fois-ci les parlements combattront pour la philosophie sans le savoir. Ils sont forcés de soutenir les droits du roi contre les usurpations des évêques. On ne s'était pas douté que la cause des rois fût celle des philosophes; cependant il est évident que des sages, qui n'admettent pas deux puissances, sont les premiers soutiens de l'autorité royale. La raison dit que les prêtres ne sont faits que pour prier Dieu; les parlements sont en ce point d'accord avec la raison.

Grace aux préventions de leur esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous.

J'ai passé des jours délicieux avec frère Damilaville, et je voudrais vivre et mourir entre vous

et lui. Ne pouvant remplir ce desir, je souhaite au moins que les sages de Paris soient unis entre eux.

Cinq ou six personnes de votre trempe suffiraient pour faire trembler l'*inf*... et pour éclairer le monde. C'est une pitié que vous soyez dispersés sans étendard et sans mot de ralliement. Si jamais vous faites quelque ouvrage en faveur de la bonne cause, frère Damilaville me le fera tenir avec sûreté; vous ne serez point compromis par des bavards, comme vous l'avez été.

On mettra le nom de feu M. Boulanger à la tête de l'ouvrage. Vous êtes comptable de votre temps à la raison humaine. Ayez l'*inf*... en exécration, et aimez-moi; comptez que je le mérite par les sentiments que j'aurai pour vous jusqu'au jour où je rendrai mon corps aux quatre éléments; ce qui arrivera bientôt, car j'ai une faiblesse continue avec des redoublements.

LETTRE MMMMCCVI.

A M. DAMILAVILLE.

16 octobre.

J'ai passé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reste les regrets; mais il me reste aussi la douceur du souvenir, et l'espérance de vous re-

voir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame de Florian? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de Florian ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère, et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infame Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de Fréret, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du Parlement et du clergé; nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod [1].

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que vous et vos amis vous répandiez dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats; car il est certain

[1] * *Mandement de l'archevêque de Novogorod la Grande.* FACÉTIES. (L. D. B.)

que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis; tout juge de village voudrait être despotique: la rage de la domination est une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des Peines*[1]. A vue de pays cela me paraît philosophique; l'auteur est un frère.

Adieu, vous qui serez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périssent les infames préjugés, qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vivent la raison et la probité, qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf...!* Adieu, encore une fois, au nom de Confucius, de Marc-Antonin, d'Épictète, de Cicéron et de Caton.

[1] * Par Beccaria : l'abbé Morellet en donna une bonne traduction. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCVII.

A M. DE LA HARPE.

19 octobre.

J'avoue qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette *Adélaïde du Guesclin*, long-temps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que, si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Welches, qui ont approuvé une *Électre*[1] amoureuse d'un Itys, qui ont préféré la *Phèdre* de Pradon à celle de Racine, et qui ont méprisé *Athalie* pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces où les présidents des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de Fréron. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans *Warwick*, et vos ailes sont bonnes.

[1] * L'*Électre* de Crébillon. (L. D. B.)

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous fait mille compliments.

LETTRE MMMMCCVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 24 octobre.

Si je n'ai pas l'art de vous rajeunir, j'ai toutefois le desir de vous voir vivre long-temps pour l'ornement et l'instruction de notre siécle. Que serait-ce des belles-lettres si elles vous perdaient? Vous n'avez point de successeur. Vivez donc le plus long-temps que cela sera possible.

Je vois que vous avez à cœur l'établissement de la petite colonie dont vous m'avez parlé*. Je suis embarrassé comment vous répondre sur bien des articles. Cette maison de Mailan ** dont vous me parlez, proche de Clèves, a été ruinée par les Français; et, autant que je me le rappelle, elle a été donnée en propriété à quelqu'un qui s'est engagé de la rétablir pour son usage. Les fermes que j'ai en ce pays-là s'amodient, et je ne saurais passer un contrat avec un autre fermier qu'après que l'échéance du bail sera terminée.

Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse; et je crois que le moyen le plus simple serait que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui serait à leur convenance, et de quoi je puis disposer en leur faveur. Ce

* Il s'agissait d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français qui y pourraient dire librement la vérité, sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements.

** De Mailland. (*Édit. de Berlin.*)

sera le moyen le plus court, et qui abrégera tous les malentendus auxquels l'éloignement des lieux et l'ignorance du local pourraient donner lieu.

Je vous félicite de la bonne opinion que vous avez de l'humanité. Pour moi, qui par les devoirs de mon état connais beaucoup cette espèce à deux pieds sans plumes, je vous prédis que ni vous ni tous les philosophes du monde ne corrigeront le genre humain de la superstition à laquelle il tient. La nature a mis cet ingrédient dans la composition de l'espèce : c'est une crainte, c'est une faiblesse, c'est une crédulité, une précipitation de jugement qui par un penchant ordinaire entraîne les hommes dans le système du merveilleux.

Il est peu d'ames philosophiques et d'une trempe assez forte pour détruire en elles les profondes racines que les préjugés de l'éducation y ont jetées. Vous en voyez dont le bon sens est détrompé des erreurs populaires, qui se révoltent contre les absurdités, et qui à l'approche de la mort redeviennent superstitieux par crainte, et meurent en capucins : vous en voyez d'autres dont la façon de penser dépend de leur digestion, bonne ou mauvaise.

Il ne suffit pas, à mon sens, de détromper les hommes; il faudrait pouvoir leur inspirer le courage d'esprit, ou la sensibilité et la terreur de la mort triompheront des raisonnements les plus forts et les plus méthodiques.

Vous pensez, parceque les quakers et les sociniens ont établi une religion simple, qu'en la simplifiant encore davantage, on pourrait sur ce plan fonder une nouvelle croyance. Mais j'en reviens à ce que j'ai déja dit, et suis presque convaincu que si ce troupeau se trouvait considérable, il enfanterait en peu de temps quelque superstition nouvelle, à moins qu'on ne choisît pour le composer que des ames exemptes de crainte et de faiblesse. Cela ne se trouve pas communément.

Cependant je crois que la voix de la raison, à force de s'élever contre le fanatisme, pourra rendre la race future plus tolérante que celle de notre temps; et c'est beaucoup gagner.

On vous aura l'obligation d'avoir corrigé les hommes de la plus cruelle, de la plus barbare folie qui les ait possédés, et dont les suites font horreur.

Le fanatisme et la rage de l'ambition ont ruiné des contrées florissantes dans mon pays. Si vous êtes curieux du total des dévastations qui se sont faites, vous saurez qu'en tout j'ai fait rebâtir huit mille maisons en Silésie; en Poméranie et dans la nouvelle Marche, six mille cinq cents: ce qui fait, selon Newton et d'Alembert, quatorze mille cinq cents habitations.

La plus grande partie a été brûlée par les Russes. Nous n'avons pas fait une guerre aussi abominable; et il n'y a de détruit de notre part que quelques maisons dans les villes que nous avons assiégées, dont le nombre certainement n'approche pas de mille *. Le mauvais exemple ne nous a pas séduits; et j'ai de ce côté-là ma conscience exempte de tout reproche.

A présent que tout est tranquille et rétabli, les philosophes, par préférence, trouveront des asiles chez moi, partout où ils voudront, à plus forte raison l'ennemi de Baal, ou de ce culte que dans le pays où vous êtes on appelle *la prostituée de Babylone*.

Je vous recommande à la sainte garde d'Épicure, d'Aristippe, de Locke, de Gassendi, de Bayle, et de toutes ces ames épurées de préjugés que leur génie immortel a rendues des chérubins attachés à l'arche de la vérité. FÉDÉRIC.

Si vous voulez nous faire passer quelques livres dont vous parlez, vous ferez plaisir à ceux qui espèrent en celui qui délivrera son peuple du joug des imposteurs.

* Cela ne va certainement pas à mille maisons. (*Édit. de Berlin.*)

LETTRE MMMMCCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange, mais c'est quand je le peux. Votre dernière lettre, du 19 octobre, qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points d'*Adélaïde*. Vous verrez, par la feuille suivante, que mon devoir est rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent :

> Il faut à son ami montrer son injustice.
> *Le Duc de Foix*, Act. I, sc. IV.

sont déja restitués, et je les ai envoyés à Le Kain, à qui je vous supplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme *il faut à son ami montrer son injustice*, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie. Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats, et de débaucher des manufacturiers; mais je vous assure que les filles ma-

jeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par Catherine est directement contre les lois divines, humaines, et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué, que M. le comte de Schowalow, très intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du Conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les Tronchin et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédants du seizième siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; madame Denis fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucune, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendants mêmes, se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grace à ma vieillesse et à mes maladies.

Madame la comtesse d'Harcourt se fera porter dans un lit à la suite de Tronchin. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangars ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement

pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, et il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui, quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de madame d'Harcourt. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? comment laisser ma petite Corneille grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir, Ce sera pour l'année qui vient; belle chimère! l'année qui vient je serai mort, et les dévots riront bien quand je serai damné.

Je soupçonne que si M. le duc de Prâlin se dégoûte d'un tracas qui n'est qu'un fagot d'épines, s'il est assez philosophe pour rester ministre avec la liberté de vivre avec ses amis, et de jouir de ses belles possessions, M. de Chauvelin vous consolera. Il est parti bien brusquement de Turin, comme vous savez, et comme vous saviez sans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris son chemin par mes masures; mais il m'a mandé qu'il était très pressé, et moi j'ai été très fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à son passage.

Vos Welches gâtent tout, ils détériorent jusqu'à l'inoculation. Ces choses-là n'arrivent point en Angleterre. Je suis bon Français, *quoi qu'on die;* je suis affligé des sottises que font certains

corps; ils se mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raison.

Adieu, mon divin ange; madame Denis vous fait mille tendres compliments, et vous savez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'Argental pendant votre absence?

LETTRE MMMMCCX.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON [1].

A Fernei, le 28 octobre.

J'avais un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;

[1] * Voisenon avait envoyé à Voltaire l'opéra d'*Isabelle et Gertrude*, de Favart, tiré du conte de l'*Éducation d'une fille*. Voici ce que dit Robinet, à ce sujet, dans une note du recueil des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, publié en 1766: « Le public « attribue tout le délicat, le fin, le gracieux qui se trouve dans les « pièces de M. Favart à M. de Voisenon. Il est vrai que le même « esprit, le même ton qui règne dans *Anette et Lubin*, *les Trois sultanes*, se trouve aussi dans *l'Anglais à Bordeaux* et dans toutes les « nouvelles pièces publiées sous le nom de M. ou madame Favart, « avec laquelle M. l'abbé de Voisenon s'est apparenté depuis long- « temps, etc. » Voyez sur cet abbé, la note que M. Clogenson a placée au bas de la lettre MMMCCCXIII, dans le tom. VI de la *Correspondance*. (N. D.)

Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant:
Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose!

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Montrouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des graces et de la gaieté françaises. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire: *O mon ami! écrivez-moi;* mais je vous dis: *Ah! mon ami, vous m'avez oublié net.*

LETTRE MMMMCCXI.

A M. LE PRINCE DE GALLITZIN.

Octobre.

Monsieur, j'ai trop d'obligations à sa majesté impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire quelques femmes de Genève et du pays de Vaud, pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue, que j'aurais secondé

cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de Schowalow a déja rendu compte à votre excellence de toute cette affaire, et de la manière dont le petit Conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de Bulau, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à votre excellence que jamais il n'a été défendu à aucun Génevois ni à aucune Génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation, dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de Choiseul même a eu la bonté de souffrir que les capitaines génevois au service de France ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse.

Le petit Conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice; mais votre excellence sait bien que, dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quel-

ques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui fesaient des feux de joie à leurs maisons de campagne, lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de Bulau l'affront intolérable dont M. le comte de Schowalow se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville; et, sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de Schowalow et à d'autres mon respect, ma reconnaissance et mon attachement pour sa majesté l'impératrice. Ces sentiments, gravés dans mon cœur, seront toujours la régle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de Prâlin, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE MMMMCCXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A PARIS.

A Fernei, 1er novembre.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de Florian, et M. de Florianet [1].

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve M. le dauphin; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier Dieu. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandements; les unes seront très bien reçues de Dieu, et les autres fort mal du public. M. Tronchin est parti pour Paris, nous verrons si on le consultera. Madame d'Harcourt le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que Daumart, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande

[1] * Le chevalier de Florian, auteur d'*Estelle*, de *Numa*, et d'un charmant recueil de *Fables*. (L. D. B.)

partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections ; je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques. Jean-Jacques voulait tout brouiller ; et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a de part et d'autre des gens de mérite, mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux ; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin Robert, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder Sganarelle et sa femme [1].

Je me flatte que madame de Florian est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point ; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir ; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cigogne.

Mes compliments, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point ; si vous rencontrez quelque conseiller du Parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire

[1] * Molière ; *le Médecin malgré lui*, act. I, sc. II. (L. D. B.)

de l'évêque de Reims), en présence de maître Dagobert Isabeau [1].

Adieu, monsieur; je vous embrasse vous et madame votre femme, sans cérémonie, et de tout mon cœur.

LETTRE MMMMCCXIII.

A M. DE LA BORDE [2],

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Fernei, 4 novembre.

Savez-vous, monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle *Adélaïde,* enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à *Pandore;* il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. Tronchin ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. *Pandore* n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un

[1] * Greffier du parlement de Paris. (L. D. B.)

[2] * Jean-Benjamin de La Borde, né à Paris le 5 septembre 1734, guillotiné le 22 juillet 1794. L'une des plus regrettables victimes de ces temps affreux, auteur de divers ouvrages, entre autres d'un *Voyage pittoresque de France* et de *Tableaux pittoresques de la Suisse;* compositeur, graveur, il réunissait tous les talents, comme l'a dit Voltaire dans un quatrain qui se lit dans le tome IV des *Poésies.*
(L. D. B.)

beau spectacle, et une musique variée : il est plein de duo, de trio et de chœurs ; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant Bayle et Diderot ; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. Jupiter y joue d'ailleurs un assez indigne rôle ; il ne lui manque que deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé Royer, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressusciterez pas ce Royer, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de Lulli, parcequ'on se lasse de tout, parcequ'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parcequ'il y a peu d'acteurs qui sachent y mettre de l'ame ; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne, et je suis comme le sénateur Pococurante [1], qui ne pouvait souffrir un châtré fesant, d'un air gauche, le rôle de César ou de Caton.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons ; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui ; la grand'messe et les opéra font leur gloire. Ils ont

[1] * Dans *Candide*. (L. D. B.)

des feseurs de doubles croches, au lieu de Cicérons et de Virgiles; leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i*, et en *u*.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les premiers actes; il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel en musique, vous sentez bien, monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Éden tout comme il vous plaira; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la Cour, en écrivant en vers au duc d'Orléans régent, mit à la fin de sa lettre :

> Alongez les trop courts, et rognez les trop longs,
> Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, monsieur, tout ce qui vous plaira; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très humblement soumis au musicien; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai

que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. Thomas; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec Pierre-le-Grand, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de Prométhée dont il a une si bonne provision; mais la vôtre vous suffira; le peu que j'en avais n'est plus que cendres; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide* ou à celui de *Castor et Pollux*.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

LETTRE MMMMCCXIV.

A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas

besoin de Fernei pour détester les faux airs, la légèreté, la vanité, le mauvais goût. Votre Platon est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanois; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déja la belle harangue de ce peuple vraiment policé, aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui se disent policés. J'ai déja même écrit quelque chose à ce sujet qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infame* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infame quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église, que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie et aussi bien desservie que celle de Pompignan. Son frère, l'évêque du Pui, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parceque j'ai trouvé les psaumes de Pompignan mauvais; cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des Calas. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné n'était pas fait pour votre belle ame.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur Palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de Laleu quand il vous plaira.

M. le comte de La Tour-du-Pin m'écrivit sur-le-champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espéce que vous connaissez.

On dit que *Ce qui plaît aux Dames*[1] a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni

[1] * *La Fée Urgèle ou Ce qui plaît aux Dames*, comédie en quatre actes, mêlée d'ariettes (ou, comme on a dit depuis, opéra-comique), représentée à Fontainebleau le 26 octobre, et à Paris le 4 décembre 1765. La musique est de Duni. (L. D. B.)

le canevas des divertissements de la Cour, mais je suis fort aise qu'elle se réjouisse; cela me prouve évidemment que monsieur le dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le Parlement et le clergé ne donnent leurs opéra-comiques, dont la musique sera probablement fort aigre; mais la sagesse du roi a déja calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec; je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode. Cela était bon du temps de M. et de madame Dacier. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon; je crois que les meilleures se trouvent chez Fréret, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera passer un hiver bien agréable; mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille, je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands, qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il

y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons feseurs; mais le bon l'emportera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contents.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infame.

LETTRE MMMMCCXV.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la duchesse d'Enville a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de Schowalow[1] pour M. de

[1] * Schowalow avait adressé une épître en vers de dix syllabes à Voltaire qui l'en remercia par neuf vers que l'on trouve dans les *Poésies mêlées*. Le poëte gallo-russe *répondit au compliment* du philosophe de Fernei par une pièce de vers de quatre syllabes. On trouve ces trois fugitives dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1765, pag. 121 à 124. (L. D. B.)

Florian, et un paquet pour madame du Deffand, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plus tôt que vous pourrez.

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés; les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Inn; nous voilà séparés du reste du monde, mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. Tronchin ira s'établir à Paris; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de monsieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je m'imagine toujours que le péril n'est pas pressant, puisque les spectacles continuent à Fontainebleau.

Je n'ai point vu mademoiselle Clairon sur la liste des plaisirs; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra-comique, le Parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant; mais si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. Diderot et Damilaville.

Je ne sais si vous savez que Jean-Jacques Rousseau a été lapidé, comme saint Étienne, par des prêtres et des petits garçons de Motiers-Travers.

Il me semble qu'on en parlait déja quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds.

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlements. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, sur-tout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand-écuyer de Cyrus la charge de votre secrétaire des commandements. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de Beaumont, non pas à Beaumont l'archevêque, mais à Beaumont le philosophe, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des Calas et des Sirven. L'affaire des Sirven me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des Calas: il n'y a eu malheureusement personne de roué; ainsi nous avons besoin que Beaumont répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais

sur-tout que les avocats se défissent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère niéce; vous devez recevoir ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous fesons mille compliments à tout ce qui vous entoure, mari, fils, et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

LETTRE MMMMCCXVI.

A MADAME DE FLORIAN.

Fernei, 8 novembre.

Vous croiriez, peut-être, ma chère niéce, que je ne vous ai point écrit, et vous auriez tort avec toute l'apparence d'avoir raison, attendu qu'il y a depuis quelques jours un gros paquet pour vous chez madame la duchesse d'Enville, qui a la bonté de s'en charger. Elle devait partir demain, mais toutes les rivières sont débordées, toutes les montagnes sont éboulées, tous les carrosses sont noyés, et personne ne part. Il est même fort douteux que M. Tronchin aille à Paris cet hiver. Je vous mandais que madame la comtesse d'Harcourt se fesait transporter dans un tiroir, mais il n'en est plus rien.

On disait aussi dans votre grande ville qu'on

avait envoyé un courrier à M. Tronchin, et qu'il allait à Fontainebleau; il n'y a pas un mot de vrai. Il se pourrait bien aussi qu'il ne fût pas vrai que M. de Castilhon, avocat-général au parlement d'Aix, eût prononcé le discours qu'on débite sous son nom à Paris. Le mieux qu'on puisse faire, en plus d'un genre, est d'attendre le Boiteux*, et de ne rien croire du tout; croyez cependant très fermement que je vous aime de tout mon cœur, vous, le grand-écuyer de Cyrus et vos deux conseillers.

LETTRE MMMMCCXVII.

A M. D'ALEMBERT [1].

A Fernei, 9 novembre.

Vous avez dû recevoir la lettre où je vous parlais de la souscription des Calas; on m'a envoyé de plusieurs endroits le discours prétendu de M. de Castilhon. Je ne peux croire qu'un magistrat ait prononcé un discours si peu mesuré. Il y a des choses vraies: on aura sans doute brodé le fond. Trop de véhémence nuit quelquefois à la meilleure cause; et, comme dit fort bien Arlequin, le lavement trop chaud rejaillit au nez de celui qui le donne.

* Le Temps, qui cloche.

[1] * Cette lettre n'était pas dans l'édition de Kehl. (L. D.B.)

M. Tronchin n'a point reçu de courrier de Fontainebleau, comme on le disait, et je vois toujours qu'on fait M. le dauphin plus malade qu'il ne l'est. Le public est exagérateur, et ne voit jamais en aucun genre les choses comme elles sont. Il est vrai que les médecins en usent de même, ainsi que les théologiens. La plupart de ces messieurs ne voient la vérité ni ne la disent.

Si vous voyez M. Thomas, je vous prie de l'assurer que je lui ai dit la vérité quand je lui ai écrit. Madame la duchesse d'Enville m'a fait l'honneur de me parler de la lettre d'un évêque grec*; je ne l'ai point encore vue; c'est apparemment quelque plaisanterie; car tout est à la grecque à présent. L'impératrice de Russie m'a envoyé une belle boîte d'or tout à la grecque.

Adieu, mon cher ami: je suis accablé de lettres cette poste.

LETTRE MMMMCCXVIII.

DE M. L'ABBÉ DE VOISENON.

Vos jolis vers à mon adresse
Immortaliseront Favart;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard.

* Le *Mandement de l'archevêque de Novogorod*, ouvrage de M. de Voltaire. FACÉTIES.

Ce dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur.
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude*, mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des graces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages, et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tomberez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller.

Il vous enverra incessamment *la Fée Urgèle :* il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici : la Cour est le Châtelet du Parnasse ; et le public casse souvent ses arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage ; voilà sa caution la plus sûre.

Adieu, mon plus ancien ami ; je ne cesserai de l'être que lorsque le Parlement rappellera les jésuites, et je ne vous oublierai que lorsque j'aurai oublié à lire.

LETTRE MMMMCCXIX.

A M. DE CHABANON.

Au château de Fernei, 13 novembre.

Je fais passer ma réponse, monsieur, par madame votre sœur, que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. Delille[1], mais souvenez-vous que c'est en attendant votre *Virginie*.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
HOR., lib. IV, od. XII.

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet; et, quand on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve: on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. Delille n'est pas dans ce cas; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue

[1] * *Épître sur les Voyages.* Elle remporta le prix de l'Académie de Marseille, en 1765. (L. D. B.)

de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué Catherine. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chasser tous les capucins de la Russie; elle dit qu'Abraham Chaumeix est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare Pierre I[er] a créé. Je suis persuadé que dans six mois on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel : les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, monsieur; vivez gaiement sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir *Virginie*. Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque : elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très humble, très obéissant serviteur et confrère.

LETTRE MMMMCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 novembre.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi diffi-

cile que de faire parler un lieutenant-criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève. Non seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de Fleuri regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de Lautrec arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens; que le petit-conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouïe jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentements réciproques entre les citoyens et le Conseil subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à la paix, quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode; et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti

qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit-conseil, que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur-le-champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des Tronchin qui est conseiller d'état. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de Prâlin en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le Conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre Parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le Parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, sur-tout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire *la Constitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien welche, pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine une loi de l'Église et de l'état. O Welches! ô Welches! vous n'avez pas le sens d'une oie.

M. l'abbé le coadjuteur m'a envoyé son portrait;

je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce Bellérophon écrasera la Chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Évangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin, mais, par tous les dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse.

Nota benè. Ou que M. de Prâlin garde sa place, ou qu'il la donne à M. de Chauvelin; voilà mon dernier mot.

LETTRE MMMMCCXXI.

A M. TRONCHIN-CALENDRIN,

CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

13 novembre.

Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentants, la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keate, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'i-

gnore pas combien je suis tolérant, impartial et ami de la paix; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché à vous, à vos parents, à vos amis et à la constitution du gouvernement.

Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentiments, qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zéle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le Conseil d'état contre lui. On ne se tromperait pas moins, si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le Conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions, cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que, s'ils étaient regardés en France comme les organes

et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement nos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées : cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'état, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération et des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal-à-propos que deux de vos magistrats des plus conciliants me fissent l'honneur de venir dîner à Fernei, et qu'ils trouvassent bon que deux

des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs, et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentiments pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

LETTRE MMMMCCXXII.

A M. DAMILAVILLE.

13 novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'Alembert, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison : c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et géné-

reux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'Alembert, non seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne.

Je ne connais point d'exemple de pension accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'Académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. Rousseau doit être actuellement à Potsdam; il reste à savoir si M. d'Alembert doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la Sévigné*: elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire tous les capucins, et elle a rendu Abraham Chaumeix tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire, c'est de donner de l'esprit à Abraham Chaumeix.

Auriez-vous trouvé Bigex à Paris? Pour moi,

* Voyez la lettre MMMMCLXXVI.

j'ai toujours mon capucin*. Je fais mieux que l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque façon dédié : c'est une histoire courte, vive et nette des troubles passés et des présents. Les citoyens y exposent de très bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit-conseil; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et sur-tout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde : c'est ainsi que j'en use; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. Needham pour vous les faire parvenir; ce ne sont que des plaisanteries. Les choses auxquelles Bigex peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à Saint-Évremont[1], et

* Ce capucin, que M. de Voltaire tolérait chez lui, finit par le voler, et se réfugia à Londres, où il mourut de la v......

[1] * C'est l'*Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi :* ouvrage pseudonyme de La Serre, lieutenant de la com-

de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec*; il n'y en a qu'un seul exemplaire qui est, je crois, entre les mains de madame la duchesse d'Enville. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Église n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très raisonnable. J'espère l'avoir incessamment.

Adieu, mon cher ami, tout notre ermitage vous fait les plus tendres compliments.

LETTRE MMMMCCXXIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 15 novembre.

Mon cher Cicéron d'Alsace, que ne puis-je être utile à votre famille! Si le pays que vous habitez eût pu me convenir, j'aurais acheté le château

pagnie franche du chevalier de Vial. Il avait paru en 1745. L'auteur mourut le 11 avril 1748 à Maestricht. (L. D. B.)

* Voyez le *Mandement de l'archevêque de Novogorod*. FACÉTIES.

d'Horbourg au lieu de celui de Fernei, et j'aurais bien trouvé le moyen de placer quelques uns de vos enfants. Me voici depuis onze ans au pied des Alpes. La mort m'a privé de presque tous mes amis; les autres m'ont oublié; il ne me reste que le regret de n'avoir pu servir un homme de votre mérite. Je me console par l'espérance que plusieurs princes d'Allemagne, dont vous serez le conseil, prendront soin de votre fortune.

Je suis actuellement un peu embarrassé. J'ai entrepris des bâtiments et des jardins sur la parole positive que M. Jean Maire m'avait donnée qu'il me paierait avec la plus grande exactitude. Les rentes viagères exigent qu'on ne manque jamais l'échéance; il me fait un peu languir, et je suis obligé de renvoyer mes ouvriers, au hasard de voir l'hiver, qui est bien rude dans nos quartiers, détruire les ouvrages commencés pendant l'été. Je vous prie d'écrire un petit mot à M. Jean Maire pour l'engager à ne pas m'oublier. Je suppose qu'il n'a pas d'argent actuellement, mais il peut me fournir des lettres de change, en me fesant bon de l'escompte. Je lui ai proposé tous les tempéraments possibles; ayez la bonté de le faire souvenir sérieusement de ses engagements, et de lui faire sentir que l'accumulation des arrérages deviendrait pour lui aussi désagréable que l'est pour moi la privation de ce qui m'est dû.

Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être attaché plus tendrement que je le suis.

VOLTAIRE.

LETTRE MMMMCCXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophéte Grimm en demande quelques exemplaires; je vous en envoie cinq. Ce ne sont là que des troupes légères qui escarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de Fréret, qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Damilaville,

courez sus aux fanatiques et aux fripons; plaignez Blaise Pascal, méprisez Houteville et Abbadie autant que s'ils étaient pères de l'Église; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les faussetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point: la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de Choiseul a une ame noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de Protagoras.

Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que Saurin fasse toujours des piéces qui ne réussissent guère? à quoi tient donc le succès? Des gens médiocres font des piéces qu'on joue pendant vingt ans; on représente encore la *Didon* de Pompignan. Grace au ciel, je n'ai point fait *le Siége de Paris;* il y a pourtant là un certain évêque Goslin qui fesait une belle figure; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des Normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser Briasson de tenir sa promesse. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout

le *Dictionnaire encyclopédique*. Je commencerai par lire l'article *Vingtième*.

Nous vous embrassons tous.

LETTRE MMMMCCXXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 20 novembre.

Il faut que vous sachiez, madame, qu'il y a près d'un mois que madame la duchesse d'Enville voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à madame de Florian, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de madame la duchesse d'Enville a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez dans la lettre qui est jointe à ce paquet que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur: cela peut être vrai pour

des ministres d'état, pour des évêques, et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, encore plus que la philosophie. Heureux vos amis, madame, qui vous consolent et que vous consolez! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long-temps, et je me flatte que M. le président Hénault poussera encore loin sa carrière. Le chagrin, qui use l'ame et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante et quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits de Paris; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans*; c'est avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme si j'étais jeune; chacun a ses illusions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt, qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la saison, madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie; c'est dans mon cœur un sentiment de toute l'année.

* Né en 1687, Moncrif avait alors soixante-dix-huit ans, ainsi qu'il le déclarait. Il mourut en 1770.

Je ne sais s'il est vrai que M. le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et si cette crise pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaises humeurs, qu'on dit être dans les parlements et dans les évêques, eussent aussi une évacuation favorable; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, madame, et agréez mon tendre respect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami.

LETTRE MMMMCCXXVI.

A M. LE DUC DE PRALIN.

Fernei, 20 novembre au soir.

En écrivant et en [e]riant aux anges, je supplie monseigneur le duc Prâlin de jeter un coup d'œil sur le contenu; mais, s'il n'en a pas le temps, vite le paquet aux anges. Il s'agit de grandes affaires.

Je le supplie d'agréer l'attachement extrême et le respect de ce vieux Suisse qui ne vit que pour lui. V.

LETTRE MMMMCCXXVII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 novembre.

On a enfin accordé, mon cher maître, non à mes sollicitations, car je n'en ai fait aucune, mais aux démarches réitérées de l'Académie, aux cris du public, et à l'indignation de tous les gens de lettres de l'Europe, la magnifique pension de trois à quatre cents livres (car elle ne sera pas plus forte pour moi) qu'on jugeait à propos de me faire attendre depuis six mois. Vous croyez bien que je n'oublierai de ma vie cet outrage atroce et absurde : je dis cet outrage, car le délai m'a plus offensé que n'aurait fait un prompt refus qui m'aurait vengé en déshonorant ceux qui me l'auraient fait. Vous avez pu voir dans le *Journal encyclopédique*[1] la petite lettre que j'y ai fait insérer; elle fait un contraste bien ridicule (et bien avilissant pour ceux qui en sont l'objet) avec l'article du même journal mis en note au bas de cette lettre. Si jamais j'ai été tenté de prendre mon parti, je puis vous dire que je l'ai été vivement dans cette occasion. Le roi de Prusse me mettait bien à mon aise par les propositions qu'il me fesait; mais j'ai résolu de ne me mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu. On dit que Rousseau va à Potsdam : je ne sais si la société du roi de Prusse sera de son goût; j'en doute, d'autant plus qu'il s'en faut de beaucoup que ce prince soit enthousiaste de ses ouvrages. Quant à moi, tout ce que je desirerais, ce serait d'être assez riche pour

[1] * Cahier du 1er octobre 1765, pag. 130. Cette lettre est datée du 28 septembre. (L. D. B.)

pouvoir me retirer dans une campagne, où je me livrerais en liberté à mon goût pour l'étude, qui est plus grand que jamais. L'affaiblissement de ma santé, les visites à rendre et à recevoir, la sujétion des Académies auxquelles malheureusement ma subsistance est attachée, me rendent la vie de Paris insupportable. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que je ne vois nul moyen de parvenir à cet heureux état; il mettrait le comble à mon indépendance, pour laquelle j'ai plus de fureur que jamais. J'ai fait un supplément à la *Destruction des Jésuites*, où les jansénistes, les seuls ennemis qui nous restent, sont traités comme ils le méritent : mais je ne sais ni quand, ni où, ni comment je dois le donner. Je voudrais bien servir la raison, mais je desire encore plus d'être tranquille. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer; et ceux même qui pensent comme nous, nous persécutent. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MMMMCCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

25 novembre.

Votre mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup; vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long-être. Notre Esculape-Tronchin ne guérit pas tout le monde : madame la duchesse d'Enville pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la mé-

decine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une et à se passer de l'autre; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne fait aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlements n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal-à-propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre quelques entreprises du clergé.

Mais la santé de M. le dauphin est un objet si intéressant, qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus*, et toutes les bulles du monde, ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

Madame Denis ne se porte pas trop bien; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. Diderot et d'Alembert, quand vous les verrez. Toute mon ambition

est que la Cour puisse les connaître, et rendre justice à leur mérite, qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très paresseux Thieriot? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que Jean-Jacques est à Strasbourg, où il fait jouer le *Devin du Village;* cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motiers-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés; je ne les vois les uns et les autres que pour leur inspirer la concorde: c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grace de presser M. de Beaumont sur l'affaire des Sirven; elle me paraît toute prête; le temps est favorable; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMMCCXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

27 novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur Boursier, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de

Courteilles, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues; il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de Fréron.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cent cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter M. d'Argental. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés soient refroidis. M. Hennin, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très instruit; il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. Jean-Jacques a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce Jean-Jacques. Vous connaissez, je crois, Cabanis, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce Cabanis a mis long-temps des bougies en sa vilaine petite verge; il l'a soigné, il l'a nourri long-temps. Jean-Jacques a fini par se brouiller avec lui comme avec M. Tronchin. Il paraît que l'ingratitude en-

tre pour beaucoup dans la philosophie de Jean-Jacques.

Notre enfant, madame Dupuits, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père Adam n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très cher *écr.* de *l'inf....*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de Sirven. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que dans le fanatisme qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme Calas. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de Beaumont que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

LETTRE MMMMCCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer dans *Adélaïde;* et ces deux

vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à Le Kain, laquelle je soumets à la protection de mes anges.

La seconde est une billevesée d'une autre espèce qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du Conseil de Genève, et plusieurs citoyens sont venus tour-à-tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodements. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et sur-tout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de Jean-Jacques, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification qui me paraît clair et très aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je

vous prierai de la faire lire à M. de Saint-Foix, à M. le marquis de Chauvelin, à M. Hennin, et enfin à M. le duc de Prâlin, mais non pas à M. Cromelin, parcequ'il est partie intéressée, et que malgré tout son esprit et toute sa raison il peut être préoccupé.

Si M. le duc de Prâlin approuvait ce plan, je le proposerais alors au Conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. Hennin sera ici; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de Prâlin a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlements, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod la Grande.

La maladie de monsieur le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite

vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante: ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très humblement le bout de vos ailes.

LETTRE MMMMCCXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 novembre.

Je dois dire ou répéter à mes anges que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'est pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parceque plusieurs personnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. Hennin des notions préliminaires de l'état des choses. M. Fabry, dont j'ai déja eu l'honneur de vous parler, et qui est à-peu-près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les conversations que j'ai eues. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré assez juste, c'est qu'ayant proposé en général le nombre de sept cents citoyens pour exiger une assemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop

petit aux magistrats; par conséquent il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu que j'ai proposé, puisque l'assemblée générale n'est presque jamais composée que de treize cents, tout au plus, et qu'il n'y a qu'un seul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à Le Kain deviennent inutiles après l'édition faite d'*Adélaïde;* ainsi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracasseries de la Comédie seront finies comme celles de Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCXXXII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 17-28 novembre.

Monsieur, ma tête est aussi dure que mon nom est peu harmonieux; je répondrai par de la mauvaise prose à vos jolis vers. Je n'en ai jamais fait, mais je n'en admire pas moins pour cela les vôtres. Ils m'ont si bien gâtée, que je ne puis presque plus en souffrir d'autres Je me renferme dans ma grande ruche; on ne saurait faire différents métiers à-la-fois.

Jamais je n'aurais cru que l'achat d'une bibliothèque m'attirerait tant de compliments: tout le monde m'en fait

sur celle de M. Diderot. Mais avouez, vous à qui l'humanité en doit pour le soutien que vous avez donné à l'innocence et à la vertu dans la personne des Calas, qu'il aurait été cruel et injuste de séparer un savant d'avec ses livres.

Démétri, métropolite * de Novogorod, n'est ni persécuteur, ni fanatique. Il n'y a pas un principe dans le mandement d'Alexis ** qu'il n'avouât, ne prêchât, ne publiât, si cela était utile ou nécessaire : il abhorre la proposition des *deux puissances*. Plus d'une fois il m'a donné des exemples que je pourrais vous citer. Si je ne craignais de vous ennuyer, je les mettrais sur une feuille séparée, afin de la brûler, si vous ne vouliez pas la lire.

La tolérance est établie chez nous : elle fait loi de l'état, et il est défendu de persécuter. Nous avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de persécution, se brûlent eux-mêmes; mais si ceux des autres pays en fesaient autant, il n'y aurait pas grand mal; le monde n'en serait que plus tranquille, et Calas n'aurait pas été roué. Voilà, monsieur, les sentiments que nous devons au fondateur de cette ville, que nous admirons tous deux.

Je suis bien fâchée que votre santé ne soit pas aussi brillante que votre esprit : celui-ci en donne aux autres. Ne vous plaignez point de votre âge, et vivez les années de Mathusalem, dussiez-vous tenir dans le calendrier la place que vous trouvez à propos de me refuser. Comme je ne me crois point en droit d'être chantée, je ne changerai point mon nom contre celui de l'envieuse et jalouse Junon : je n'ai pas assez de présomption pour prendre celui de Minerve; je ne veux point du nom de Vénus, il y en a trop sur le compte de cette belle dame. Je ne suis pas Cérès non

* Les métropolites ne diffèrent des autres évêques et archevêques que par une cape blanche; celui-ci l'a reçue pour m'avoir couronnée.

** Facéties.

plus ; la récolte a été très mauvaise en Russie cette année : le mien au moins me fait espérer l'intercession de ma patronne là où elle est ; et, à tout prendre, je le crois le meilleur pour moi. Mais en vous assurant de la part que je prends à ce qui vous regarde, je vous en éviterai l'inutile répétition. CATERINE.

LETTRE MMMMCCXXXIII.

A M. LE KAIN.

A Fernei, 29 novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde*. Je m'imagine que la maladie de monsieur le dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette ; mais si mademoiselle Clairon ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de La Harpe me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède[1]. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation.

[1] * La scène du *Gustave* de La Harpe est à Stockholm ; celle du *Don Pèdre* de Voltaire est à Tolède. (L. D. B.)

Je vois bien que vos talents l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux [1].

Cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *Comédie française* en contre-seing sur vos lettres; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la Comédie française ou de la Comédie ita-

[1]* Ce vers a été remplacé par le suivant :

De vous voir ou trahir, ou prévenir par eux.
Adélaïde du Guesclin, act. II, sc. VII.

(L. D. B.)

lienne ; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que *le Temple* vous fasse grand tort, si *Gustave Vasa* est beau et bien joué.

LETTRE MMMMCCXXXIV.

A M. CAILHAVA[1].

Au château de Fernei, 30 novembre.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre piéce[2] ; non seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide ; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le Théâtre-Français s'enrichira de vos talents. Ma plus grande consolation, dans ma vieil-

[1] * Jean-François Cailhava d'Estandoux, né à Toulouse le 28 avril 1731, mort à Sceaux près de Paris le 21 juin 1813. Membre de l'Institut, auteur de quelques pièces de théâtre et des *Contes de feu l'abbé Colibri*. (L. D. B.)

[2] * *Le Tuteur dupé*, comédie de Cailhava, imitée du *Soldat fanfaron* de Plaute; jouée le 30 septembre 1765. Imprimée chez Duchesne. (L. D. B.)

lesse languissante, est de voir que les beaux-arts, que j'aime, sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

LETTRE MMMMCCXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

30 novembre.

J'ai lu *Thrasybule*[1], mon cher ami : il y a de très bonnes choses et des raisonnements très forts. Ce n'est pas là le style de Fréret, mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. Il eût été plus commode pour le lecteur que cet ouvrage eût été partagé en plusieurs lettres. On divise les pièces de théâtre en cinq actes, pour donner du relâche à l'esprit.

Jean-Jacques se conduit toujours comme un écervelé; cet homme-là n'a pas en lui de quoi être heureux.

J'ignore toujours si le petit paquet que le sieur

[1] * La *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, qui fut bien justement attribuée à Fréret, mais qui a été retravaillée par Naigeon. Elle était encore manuscrite : elle ne fut imprimée qu'en 1768; in-12.

(L. D. B.)

Boursier m'a dit vous avoir envoyé de Genève par M. de Courteilles vous est parvenu.

Comment va votre mal de gorge? Ma santé est actuellement fort mauvaise : je suis accoutumé à ces dérangements; ils n'affaiblissent pas assurément les tendres sentiments que j'ai pour mon cher ami. Je recommande toujours les pauvres Sirven à votre humanité bienfesante.

LETTRE MMMMCCXXXVI.

A M. CHRISTIN, FILS,

AVOCAT A SAINT-CLAUDE [1].

2 décembre.

Il est si juste, monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire la *Bible* en langue vul-

[1] * Député en 1789 à l'Assemblée constituante, il y siégea et vota avec les amis de la liberté. Instruit et modeste, il avait écrit cinq volumes in-fol. de notes sur l'histoire de sa province et sur d'autres matières : ils périrent avec lui dans l'incendie de la ville de Saint-Claude en 1797. (L. D. B.)

gaire. Cette défense d'ailleurs était très raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas véreux.

Quand vous feuilletterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable?

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

LETTRE MMMMCCXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 2 décembre.

Mes anges, je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. Fabry avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très peu de chose: elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats,* comme l'a mandé M. Fabry, qui était alors

peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. Hennin trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déja dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de Jean-Jacques Rousseau.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. Fabry, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président Du Tillet, l'un des malades de M. Tronchin. C'est un homme languissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet affront. Le Conseil, occupé de ses différents, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur Tronchin, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des Français. Le Conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément, qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince Camille fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de

ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. Hennin, encouragé par la protection de M. le duc de Prâlin, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dîmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de Prâlin de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du Conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais à présent des objets plus importants et plus intéressants doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre.

LETTRE MMMMCCXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 décembre.

Je vous crois actuellement, monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre pe-

tite Dupuits a perdu le sien : elle s'est avisée d'acoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une ame : père Adam, qui doit s'y connaître, et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question ; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'Auch prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Fernei vous fait les plus sincères compliments.

LETTRE MMMMCCXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

4 décembre.

Mon confrère Saurin, mon cher frère, m'a envoyé son *Orpheline léguée* [1], et je lui en fais mes remerciements par cette lettre que je vous adresse.

[1] * Comédie en trois actes, en vers, jouée en 1765. Elle est restée au théâtre sous le titre de *l'Anglomane*, mais réduite en un acte. (L. D. B.)

Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails; les vers sont bien faits; le style est aisé et agréable; et avec tout cela, une pièce de théâtre peut très bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; sans cela, toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me fesait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. Peyssonnel, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns,* par Guignes, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que Briasson doit m'envoyer. Il ne songe pas qu'en le fesant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si Dieu est l'auteur de la morale des Hé-

breux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savants; et, pourvu que les autres aiment Jésus-Christ en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que Newton et Marsham.

Bonsoir, mon cher frère. *Écr. l'inf*....

LETTRE MMMMCCXL.

A M. SAURIN.

4 décembre.

Je soupçonne, monsieur, qu'il en est à-peu-près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus aux premières représentations une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux à mon gré que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite, et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très tendres compliments.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de Gilles Shakspeare. C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses piéces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

LETTRE MMMMCCXLI.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 4 décembre.

Voulez-vous savoir, monsieur, l'effet que fera *Virginie?* envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices; l'une ma niéce Denis, l'autre ma fille Corneille; j'ai deux ou trois acteurs sous la main qui ne gâteront point votre ouvrage; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets.

Soyez sûr que la piéce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une piéce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait: or jugez, si Despréaux se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Fernei au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur doit acheter une belle terre dans mon voisinage; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'Académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises, il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déja eu l'honneur de vous voir.

LETTRE MMMMCCXLII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE [1].

A Fernei, 4 décembre.

Mes maladies, qui me persécutent, monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux, qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussitôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. Madame Denis et madame Dupuits sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. Madame Dupuits s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenote; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père Adam lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nanci; on dit que

[1] * Ce littérateur philosophe auquel on doit une *Relation du séjour de Voltaire à Paris en* 1778, mourut le 15 mars 1825. Il était alors un des conservateurs de la bibliothéque du Panthéon.

(L. D. B.)

ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talents, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens; le bon est rare par-tout en tout genre. Vous trouverez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'ermitage où l'on vous regrette.

Agréez les respects de V.

LETTRE MMMMCCXLIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Béni soit Dieu, monsieur! vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions; couronnez-les en fesant de *J. Meslier* ce que vous avez fait de la *Lettre sur Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques; vous en pouvez venir très aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays

que j'habite qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur Tronchin craint pour les jours de monsieur le dauphin; on dit que les médecins de la Cour ne sont pas d'accord; tout le monde est dans les plus vives alarmes; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver long-temps le fils et le père! Adieu, monsieur; nous fesons les mêmes vœux pour toute votre famille.

LETTRE MMMMCCXLIV.

A M. DAMILAVILLE.

A Fernei, 9 décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux *Épîtres familières* de Cicéron; et je dois vous dire: Si vous vous portez mal, j'en suis très affligé; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'est que vous êtes un jeune chêne qui essuyez une tempête, et que moi je suis un vieux arbre qui n'a plus de racines. Tronchin ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout seul par votre régime: c'est là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il se

peut pourtant que votre grosseur à la gorge n'ayant pas suppuré, l'humeur ait reflué dans le sang : en ce cas, vous seriez obligé de joindre à votre régime quelques détersifs légers. Peut-être que la petite sauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les aliments et les boissons qui servent de remèdes ont seuls prolongé ma vie, et je ne connais point de médecin supérieur à l'expérience.

Je fais bien des vœux pour que notre cher Beaumont trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera sûrement triompher l'innocence des Sirven comme celle des Calas.

On dit qu'il s'est déja présenté soixante personnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne ; en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre père Adam ; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul Génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur

donnant de bons dîners, en leur fesant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. Hennin, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'Argental sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de Prâlin en est instruit; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

LETTRE MMMMCCXLV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR, QU'IL AVAIT FAIT GRAVER.

A Fernei, le 11 décembre.

J'ouvre une caisse, monsieur; j'y vois, quoi? moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très bien que

Ce Danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans mon champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'était l'Amour
S'amusant à peindre un satyre
Avec les crayons de La Tour.

Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela fera soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disait à Titus :

Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.
Act. II, sc. IV.

Je pourrais vous dire :

Écrivez-moi souvent, et ne me gravez point [1].

Mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre, et je pardonne au graveur.

On prétend que vous avez des affaires et des procès; qui terre n'a pas, souvent a guerre, à plus forte raison qui terre a.

[1] * On lit dans les OEuvres de Villette :

Écrivez-moi souvent, et ne me peignez point.

(L. D. B.)

« Dî tibi formam,
« Dî tibi divitias dederunt artemque fruendi. »
Hor., lib. I, ep. iv.

Ajoutez-y sur-tout la santé, et ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être et à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon, vous me négligerez; si vous en êtes dehors, vous vous souviendrez, monsieur, d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers, et je ne vous démentirai jamais.

LETTRE MMMMCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 décembre.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages; ce séjour doit être fort malsain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la Cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris; la maladie de M. le dauphin doit porter partout la tristesse. Cependant voilà une comédie de Sédaine[1] qui réussit et qui vous amuse; celle de

[1] * *Le Philosophe sans le savoir*, comédie en cinq actes, jouée en 1765. (L. D. B.)

Genève ne finira pas sitôt. Je crois, entre nous, que le Conseil s'est trop flatté que M. le duc de Prâlin lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles; mais le dernier sur-tout sera très épineux, et demandera toute la sagacité de M. Hennin. Je lui remettrai mon mémoire et la consultation de votre avocat: cet avocat me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève; il faut que M. Hennin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je desire, c'est que M. le duc de Prâlin me regarde comme un petit anti-Jean-Jacques, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*[1]. Cela est un peu contre

[1] * Voici les maximes que deux des évangélistes mettent dans la bouche de Jésus: « Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in « terram; non veni pacem mittere, sed gladium. » (Matth., x, 34.) — On lit dans saint Luc (xii, 49 et 51): « Ignem veni mittere in ter-

la maxime de l'Évangile; cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de Prâlin, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlements puissent avoir le crédit de soutenir dans ce moment-ci les lois, la nation, et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie! vive Catherine, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même.

« ram, et quid volo nisi ut accendatur? — Putatis quia pacem veni « dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem. » (L. D. B.)

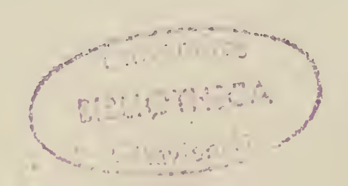
LETTRE MMMMCCXLVII.

A M. FAVART [1].

A Fernei, par Genève, 17 décembre.

Je croyais, monsieur, être guéri de la vanité à mon âge; mais je sens que j'en ai beaucoup avec vous. Non seulement vous avez flatté mon amour-propre en parlant de la bonne *Gertrude*, mais j'en ai encore davantage en lisant votre *Fée Urgèle*, car je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous. Tout ce que vous faites me semble aisé à reconnaître; et lorsque je vois à-la-fois, finesse, gaieté, naturel, graces, et légèreté, je dis que c'est vous, et je ne me trompe point. Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable; l'opéra aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans Quinault. Si quelque chose pouvait me faire regretter Paris, ce serait de ne pas voir vos jolis spectacles, qui ragaillardiraient ma vieillesse; mais j'ai renoncé au monde et à ses pompes. Vous n'avez pas besoin du suffrage d'un Allobroge enterré dans les neiges du mont Jura. Quand il y

[1] * Charles-Simon Favart, né à Paris le 13 novembre 1710, mort le 12 mai 1792, auteur de plusieurs opéra-comiques, entre autres d'*Isabelle et Gertrude* et de *la Fée Urgèle*, tous deux imités de contes en vers que Voltaire avait publiés l'année précédente. (L. D. B.)



aura quelque chose de votre façon, ayez pitié de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

LETTRE MMMMCCXLVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Au château de Fernei, 17 décembre.

Si je pouvais sortir, monsieur, je serais venu me mêler dans la foule de ceux qui vous ont vu arriver, le rameau d'olivier à la main. Mon âge et mes maladies me retiennent chez moi en prison. J'ai bu aujourd'hui à votre santé dans ma masure de Fernei avec M. Roger. Quand vous serez las des cérémonies et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable de venir chercher la sobriété et la tranquillité à Fernei. Je vous remettrai un *Mémoire*[1] de deux avocats de Paris sur les tracasseries de Genève, et vous verrez que l'ordre des avocats en sait moins que vous. M. d'Argental devait le remettre à M. de Saint-Foix pour vous le donner, mais vous êtes parti précipitamment. Je

[1] * Selon Hennin, ce mémoire était de Voltaire lui-même; cependant les lettres MMMMCCL et MMMMCCLI, adressées à d'Argental et à Hennin, sembleraient prouver le contraire. (L. D. B.)

vais le faire copier, et je serais très flatté d'avoir l'honneur de vous entretenir en vous remettant l'original.

Quand vous aurez quelques ordres à me donner, vous pouvez les envoyer aux Rues-Basses, chez M. Souchai, marchand drapier, près du *Lion d'or.*

Madame Denis vous fait mille compliments. Nous ne pouvons vous exprimer à quel point nous sommes enchantés de nous trouver dans votre voisinage.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. VOLTAIRE.

LETTRE MMMMCCXLIX.

A M. DAMILAVILLE.

Genève, 20 décembre.

J'obéis à vos ordres, monsieur, je vous envoie les deux lettres de M. Covelle, que j'ai trouvées avec beaucoup de peine. Si je trouve les deux autres que vous demandez, je ne manquerai pas de vous les faire parvenir, supposé que vous ayez reçu les premières.

M. Évrard m'a dit que vous aviez été malade; j'y prends la part la plus sensible, ainsi que tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir à Genève.

On nous a dit aujourd'hui que M. de Voltaire ne se portait pas trop bien : il s'est donné beaucoup de peine pour accommoder nos petits différents avant que nous eussions M. Hennin. Les magistrats et les citoyens lui en ont témoigné la plus grande satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, J. L. BOURSIER [1].

LETTRE MMMMCCL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. Hennin les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître ; ils ont dit ce qui leur a paru juste ; et M. Hennin conciliera la justice et les convenances. Je crois sur-tout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidents, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit Montpéroux.

[1] * L'un des pseudonymes de Voltaire. (L. D. B.)

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de Prâlin enverra M. le marquis de Castries. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. Hennin, étant déja très au fait du sujet des dissensions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin c'est une idée qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de Prâlin.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris sur les affaires de la puissante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager Cromelin à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice, et cela est si vrai, que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève; venons à l'autre

tripot. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'*Adélaïde du Guesclin,* que Le Kain m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aie pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber *Phèdre* et *Athalie:*

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux [1].

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour attraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez Le Kain, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur Quinault, et sur qui on voudra; mais je prie Le Kain instamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata,* ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir*

[1] * Voyez plus haut lettre MMMMCCXXXIII. (L. D. B.)

n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tous genres peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il a fait à ma poitrine et à mes yeux!

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de Prâlin la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. Hennin.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCLI.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 21 décembre.

J'écris à M. d'Argental, monsieur. Je lui dis que je vous ai remis le *Mémoire* de ses avocats. Ils n'ont consulté que l'étiquette. Ils se trompent sur quelques usages de Genève. Vous accorderez la justice avec les convenances.

Comme je dis à M. d'Argental tout ce qui me passe par la tête, je propose que vous soyez nommé médiateur. Je ne trouve rien de plus à sa place. Vous êtes sur les lieux; vous êtes au fait; on a confiance en vous. Vous monterez la machine comme médiateur, vous la ferez aller ensuite comme résident. Vous serez l'arbitre du petit état où vous êtes ministre, jusqu'à ce qu'on vous donne des emplois plus importants. Je ne vois nulle difficulté à cette nomination. Un résident de France vaut bien un ministre de Berne. Vous croyez bien qu'en écrivant dans cette vue à M. d'Argental, je suis loin de vous compromettre; que je donne cette idée comme une de mes imaginations que notre ancienne amitié me met en droit de lui confier. Enfin c'est une niche que je vous ai faite, et dont je vous avertis, afin que vous puissiez parer les coups que je vous porte, s'il vous en prend envie.

Si quelque jour vous faites l'honneur au vieux solitaire de venir dîner dans sa retraite, je vous promets moins de monde. Vous verrez des cœurs français aussi enchantés de vous pour le moins que les cœurs génevois, et beaucoup plus sensibles.

Mille respects. V.

LETTRE MMMMCCLII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Fernei, 22 décembre.

Eh bien! je vous disais donc, monsieur, que je suis dans mon lit, environné de neige; que je voudrais de tout mon cœur pouvoir venir vous demander à dîner, et que madame Denis voudrait pouvoir venir arranger vos meubles; que je vous crois cent fois plus propre à concilier tout qu'aucun lieutenant-général des armées du roi; que vous êtes très aimable; que je persiste dans mes souhaits plutôt que dans mon avis; que Jean-Jacques Rousseau n'est ni le plus habile ni le plus heureux des hommes; que les deux partis pourraient bien avoir un peu tort; que la meilleure médiation est de les faire boire ensemble; que la paix est rare chez les hommes; qu'après avoir essayé bien des choses, on trouve que la retraite est ce qu'il y a de mieux; et que dans ma retraite ce qu'il y aura de mieux pour moi, ce sera que vous vouliez bien l'honorer quelquefois de votre présence, quand vos affaires, ou plutôt les affaires d'autrui, vous le permettront; qu'enfin je suis

entièrement à vos ordres tant que je végéterai au pied du mont Jura.

LETTRE MMMMCCLIII.

A M. DAMILAVILLE.

A Fernei, 25 décembre.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar;* « Des choses les plus sûres, la plus sûre est « de douter? » Comment voulez-vous que madame du Deffand ait ces *Mélanges* dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que madame du Deffand a une lettre sur mademoiselle de Lenclos; c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parcequ'elle me demandait avec la dernière instance de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes : il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe, et se passera avec la plus grande tranquillité; et, si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. M. Boursier[1] m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'Helvétius a dû être bien étonné du prix que Jean-Jacques a mis à sa communion huguenote.

LETTRE MMMMCCLIV.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 27 décembre.

Je suis très persuadé, monsieur, qu'il y a plusieurs dames à Genève qui aimeraient mieux partager votre lit jonquille que de vous le disputer. Nous ne sommes pas trop dignes actuellement de vous coucher; mais si quelque vieille emporte votre lit, daignez venir dormir chez nous.

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covelle le fornicateur, cela est d'un très bon augure; c'est le

[1]* Pseudonyme de Voltaire. Nous avons imprimé plus haut, à la date du 20 décembre, cette lettre signée *Boursier,* et qui n'avait pas encore été recueillie. (L. D. B.)

premier des hommes, car il fait des enfants à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin comme si c'était du Chambertin; d'ailleurs grand politique, et n'ayant pas le sens commun.

Comment voulez-vous, monsieur, que les citoyens élisent des magistrats? on vend des échaudés à la nouvelle élection, et des biscuits au pouvoir négatif. Ces deux branches de commerce doivent être respectées. Vous vous amuserez doucement et gaiement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout.

Si vous avez envie, monsieur, d'avoir une maison de campagne, il y en a une auprès de Fernei, qu'un architecte a bâtie, et qu'il doit peindre à fresque; tous les plafonds sont en voûtes plates de briques; il y a du terrain pour entourer toute la maison de jardins; on a déja bâti une petite écurie; on peut faire vis-à-vis de cette écurie un logement pour des domestiques. Je crois que tout cela serait à bon marché, et sûrement à meilleur marché qu'auprès de Genève.

Vous voyez, monsieur, que je cherche mon intérêt. Vous sentez combien il me serait doux de vous avoir l'été dans notre voisinage. Ajoutez à ces raisons que, dans tout le territoire de la parvulissime république, on est épié de la tête aux pieds,

et qu'on est l'éternel objet de la curiosité publique.

Recevez mes tendres respects. V.

Quand vous aurez, monsieur, quelques ordres à me donner, ayez la bonté de me les envoyer le soir, ou avant les dix heures du matin, chez M. Souchai, marchand, aux Rues-Basses, près du *Lion d'or*, je les recevrai toujours.

LETTRE MMMMCCLV.

A M. THIERIOT.

28 décembre.

Mon ancien ami, vous allez donc être physiquement grand-père; je ne le suis que moralement. Nous élevons tout doucement la marmotte que madame Dupuits nous a faite.

Je n'aime que les anciennes lois romaines qui favorisent la liberté de l'adoption. J'ai été heureux bien tard dans ce monde; mais enfin je l'ai été, et peu de gens en diront autant d'eux.

Voici ma réponse à votre belle dame qui s'amuse à faire des romans. Je ne la cachette point avec un petit pain, parcequ'on dit que cela n'est pas honnête pour la première fois; je ne la cachette point avec de la cire, parcequ'un cachet sous l'en-

veloppe de frère Damilaville serait tâté par les doigts de messieurs de la poste, inconvénient qu'il faut toujours éviter. Ayez donc la bonté de cacheter la lettre à madame de La Martinière Benoist[1], et de la faire rendre.

Il faut que le chocolat soit une bonne chose, s'il vous a rendu des yeux, des oreilles et un estomac; moi, qui n'ai plus rien de tout cela, je vais donc prendre du chocolat aussi; mais comme je suis plus vieux de quatre ans que vous, je doute que le chocolat me fasse le même bien. Achevons doucement notre carrière, en foulant aux pieds les préjugés, en riant des sots et en fuyant les fanatiques.

LETTRE MMMMCCLVI.

A M. DAMILAVILLE.

28 décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin arrêtera pour quelque temps la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les

[1] * Cette lettre n'a pas été retrouvée. (L. D. B.)

grands événements qui font la douleur publique, et laissent pour quelques jours leurs vains débats et leurs folles querelles.

Jean-Jacques Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme Ramponeau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que Ramponeau a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. Tronchin à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de Tronchin.

Il y a un *Traité des Superstitions*[1] qui paraît depuis peu : s'il en vaut la peine, je vous supplie de me l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que Briasson a déja fait partir; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous et de M. Fréron, et de Bigex. M. Boursier prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des Sirven. Il me paraît nécessaire que M. de Beaumont rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un ci-

[1] * *Essai sur les erreurs et les superstitions*, par M. L. C. (M. Louis Castillon). Amsterdam (Paris), 1765, in-12, réimprimé avec des additions en 2 vol. in-8°. 1766. (L. D. B.)

toyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des Calas, fera voir quels horribles préjugés régnent dans les esprits des Visigoths. Cela peut non seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le Conseil.

LETTRE MMMMCCLVII.

A M***,

OFFICIER DE MARINE*.

Il est vrai que j'ai hasardé un *Essai sur l'Histoire générale,* qui n'est qu'un tableau des malheurs que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays, s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si dans ce tableau général on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui régnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat du Finistère est tiré mot à mot des

* On croit que c'est M. de Vaudreuil.

papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événements, et la nation anglaise se trompe très souvent. Je sais au moins qu'elle ne s'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et comme vous étiez, monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada, ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très naturel que les Anglais aient qualifié les six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et, quoique vous n'eussiez affaire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers moments de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque de trente-quatre vaisseaux de guerre il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère,* il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais sans doute avec plus de plaisir, monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet *Essai sur l'Histoire générale.* Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et sur-tout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissants qu'ils sont, ne le sont pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, sur-tout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très grande consolation, si vous voyez, monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut de beaucoup que cet *Essai historique* soit un temple de la gloire; mais, s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments qui vous sont dus, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMMCCLVIII.

A MADAME DE TRÉVÉNEGAT.

Madame de Trévénegat s'est adressée à un malade pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur depuis environ cinquante ans; mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à César, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont madame de Trévénegat parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes; que ce n'est pas là son affaire; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à madame de Trévénegat une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects.

LETTRE MMMMCCLIX.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, mademoiselle, que la belle Oldfield[1], la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton. Il est vrai aussi que mademoiselle Le Couvreur, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte Shakspeare. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de Molière. Louis XIV, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'Opéra devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien ac-

[1] * Et non Ofils, comme quelques personnes l'écrivent. Célèbre actrice anglaise, inhumée à Westminster, à-peu-près dans le même temps où on avait eu en France l'indignité de refuser les honneurs de la sépulture à mademoiselle Le Couvreur. (L. D. B.)

cueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grace au goût du pape Léon X, et au génie des prélats Bibiena, La Casa, Trissino. Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes. Deux évêques fesaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissements aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal Mazarin ; mais voyez comme tout change : les cardinaux Dubois et Fleuri, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la Foire. Nous sommes devenus plus réguliers ; nos mœurs sont sans doute plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Église contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les jésuites, qui fesaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur Société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, mademoiselle, aux grands savants qui viennent chez vous

que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les dieux par les cérémonies les plus saintes: que fit le sénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables Français, mais il y a aussi des Welches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre; mais vous savez que la société subsiste de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentiments d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

LETTRE MMMMCCLX.

A M. MOREAU[1],

DIRECTEUR DES PÉPINIÈRES DU ROI.

Le.....

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur-général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'état et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain, en desséchant des marais; j'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat.

M. le contrôleur-général invitait à cultiver la

[1] * François-Thomas Moreau de La Rochette, né en 1720, mort le 20 juillet 1791. Ses pépinières étaient si bien cultivées et si productives, qu'on a calculé qu'en treize ans il en sortit trente-un millions de jeunes arbres ou plants forestiers, et un million d'arbres de tige. En 1769 il avait été anobli et décoré de l'ordre de Saint-Michel. (L. D. B.)

garance; je l'ai essayé; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans. Cependant je ne suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès; puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? Je les paierais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier*[1]; ils réussissent assez bien dans notre climat: si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation.

J'ai été très touché de votre amour du bien pu-

[1] * C'est sans doute le sorbier des oiseaux (*sorbus aucuparia*, de Linnée). (L. D. B.)

blic; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'état.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LETTRE MMMMCCLXI.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

Monsieur le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira: Si mon mari fait voyager de petits Suisses, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vite beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parceque vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un Suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme; *car* il y a des fripons de

toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui; *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour connaître les Suisses; *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un Suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vite vos torts, *car* c'est le moyen de faire qu'on vous les pardonne et sur-tout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plus tôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin; et, pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit Suisse, *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

LETTRE MMMMCCLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Mon cher ange, il y a plus d'un d'Éon et plus d'un Vergi : lisez et jugez. Vòyez s'il n'est pas de l'intérêt du ministère et du bien public d'imposer silence à ces malheureux, qui vivent de calomnies, et qui osent se dire gens de lettres. Je m'en rapporte à la bonté, à la prudence et au zèle éclairé de M. le duc de Prâlin.

Dites-moi donc comment vous vous portez, mes divins anges. Votre thermomètre est-il à dix degrés au-dessous de la glace, comme le nôtre? Je perds les yeux, les oreilles, la poitrine, les pieds, les mains et la tête; mais il me reste toujours un cœur fait pour vous adorer.

Au nom de Dieu, quand le doux temps viendra, comme dit Pluche, venez avec lui pour être le médiateur de Genève. Vous savez que cette fourmilière importune le roi, et demande un ministre qui règle le pas des fourmis. Tout cela, en vérité, est le comble du ridicule. Il y a deux mois que ces pauvres gens pouvaient s'accorder très aisément; deux ou trois sottises, à la tête desquelles est l'orgueil, les ont brouillés plus que ja-

mais. Il serait difficile de dire bien précisément pourquoi; et je crois que les médiateurs seraient bien étonnés qu'on les eût fait venir pour de semblables bagatelles. Mais enfin, venez, vous qui êtes le plus aimable et le plus conciliant de tous les hommes, comme le plus juste. Que cette aventure me produise le bonheur de ma vie; vous verrez madame votre tante* en chemin, et cette visite ne sera peut-être pas inutile.

Quand vous serez à Genève, vous recevrez vos paquets de Parme plus tôt qu'à Paris. Vous ferez aussi bien les affaires avec M. le duc de Prâlin par lettres que de bouche. Vous êtes, d'ailleurs, déja au fait des tracasseries génevoises; enfin, je ne vois point d'homme plus propre que vous pour ce ministère. Je suis convaincu qu'il ne tient qu'à vous d'être nommé; et si vous ne l'êtes pas, je ne vous le pardonnerai de ma vie. Berne et Zurich enverront des magistrats; il faut que la France en fasse autant.

J'ajoute à toutes ces raisons un point bien important, c'est qu'on aura la comédie à Genève, pendant la médiation, pour préparer les esprits à la concorde et à la gaieté. Enfin voilà probablement la seule occasion que j'aurai d'embrasser mon ange avant ma mort.

* Madame de Grolée, à Lyon.

Voici une lettre d'un mauvais plaisant de Neuchâtel, que je vous envoie pour vous tenir en joie. On m'assure dans le moment que le roi de Prusse est très malade; cela pourrait bien être; il m'écrivit, il y a un mois, que je l'enterrerais, tout cacochyme et tout vieux que je suis; mais je n'en crois rien, ni lui non plus.

Je pense que l'affaire des dîmes est accrochée, comme on dit en style de dépêches; il n'y a pas grand mal. Je suis rempli de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance pour toutes les bontés de M. le duc de Prâlin, et confus des peines qu'il a daigné prendre. Lorsque j'ai vu que les Génevois n'étaient plus occupés sérieusement que de la prééminence de leurs rues hautes sur leurs rues basses, et qu'ils étaient résolus de fatiguer le ministère de France pour savoir si le Conseil des vingt-cinq a le pouvoir négatif ou non dans tous les cas, j'ai jugé à propos de faire avec mon curé ce que le Conseil génevois aurait dû faire avec les citoyens : j'ai fait un très bon accommodement avec le curé; il m'a rendu maître de tout, et, Dieu merci, je n'ai plus de procès qu'avec Fréron.

J'étais curieux, avec juste raison, de savoir ce que contenait cette vieille demi-page[1]. Le mot d'*in-*

[1] * Voyez lettre MMMMCXXXI et la note. (N. D.)

fame a toujours signifié le jansénisme, secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le presbytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les jésuites, ce qui devient incroyable; mais cependant c'est ce qui est. Si le roi sait mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des sujets très loyaux[1].

L'idée de faire imprimer le tout par Cramer m'était venue par deux raisons : la première, que j'évitais le honteux désagrément de passer par les mains de la police, qui peut-être se serait rendue difficile sur l'histoire des proscriptions, depuis les vingt-trois mille Juifs égorgés pour un veau, jusqu'aux massacres commis par les Camisards des Cévennes. La seconde raison est que sur l'inspection d'une feuille imprimée, je corrige toujours vers et prose. Les caractères imprimés parlent aux yeux bien plus fortement qu'un manuscrit. On voit le péril bien plus clairement; on y court, on fait de nouveaux efforts, on corrige, et c'est ma méthode.

Je renonce cependant à ma méthode *favorite*

[1] * On lisait ici deux alinéa qui se trouvent mot pour mot dans la lettre MMMMCLVI. Il est vraisemblable que c'était une interpolation. Peut-être même y en a-t-il d'autres dans cette lettre que M. Renouard a publiée comme inédite, et qui pourrait bien avoir été composée de plusieurs fragments comme tant d'autres. (N. D.)

pour satisfaire un libraire de Paris*, qui est un véritable homme de lettres, fort au-dessus de sa profession, et dont je veux me faire un ami.

M. le duc de Prâlin vous aura sans doute envoyé tout le manuscrit avant que vous receviez ma lettre, et vous serez en état de juger en dernier ressort. Je vous supplie très instamment de passer au petit ex-jésuite, ces vers de Fulvie :

Après m'avoir offert un criminel amour,
Ce protée à ma chaîne échappa sans retour.
Acte I, sc. 1.

J'ai eu dessein d'exprimer les débauches qui régnaient à Rome dans ces temps illustres et détestables; c'est le fondement des principales remarques. Je veux couler à fond la réputation d'Auguste; j'ai une dent contre lui depuis long-temps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux que lui. Quoi! l'aimable Ovide exilé en Scythie! ah le barbare! Brutus, où étais-tu?

Où êtes-vous, mes divins anges? Il fait froid, que je me fourre sous vos ailes.

* La Combe, auteur de plusieurs ouvrages.

LETTRE MMMMCCLXIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

1er janvier 1766.

Toute la masure de Fernei souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des Trois Graces * le jour qu'il prononça son discours. C'est être payé dans la monnaie qu'on a frappée. Il couche dans le lit de madame de Montpéroux. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. Nous le félicitons de tous ses triomphes.

A Fernei, premier jour de l'an, jour où il fait un froid de diable.

LETTRE MMMMCCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 3 janvier.

Eh mon Dieu! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait média-

* Le tableau des *Trois Graces*, par Carle Vanloo, le chef-d'œuvre de ce peintre, dont M. Hennin avait fait l'acquisition. Ce tableau est passé en Pologne depuis la révolution.

teur[1]? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche pas d'être conseiller d'honneur au Parlement, et je vous avertis que nos Génevois desirent passionnément un magistrat.

Vous verrez, par l'imprimé ci-joint[2], qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique,* qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne, et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition : on sort à présent de cette fange; mais, croyez-moi, il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion

[1] * Voyez lettre MMMMCCLI. (L. D. B.)

[2] * *Questions sur les Miracles.* (Les trois premières lettres.) FACÉTIES. (L. D. B.)

universelle. Voici des vers, mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine; voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

Ah! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève!

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un évènement fort triste [1]. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Prâlin et à M. le marquis de Chauvelin? Je me mets sous vos ailes.

LETTRE MMMMCCLXV.

A M. DAMILAVILLE.

Fernei, 3 janvier.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles; je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

[1] * *Épître à Henri IV,* à l'occasion de la mort du dauphin. POÉSIES, tome III. (L. D. B.)

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle ame. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infame piéce de Palissot[1]. Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur; qui a fait de très beaux vers, même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même autant que nous; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très fidèle de la prétendue[2] lettre à madame du Deffand, dont quelques fragments ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies, quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffand : vous savez en pareil cas combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouil-

[1] * La comédie *des Philosophes*. (L. D. B.)

[2] * Au lieu de *présente* qu'on lit dans les éditions antérieures, ce doit être vraisemblablement *prétendue*. (L. D. B.)

ler avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot[1] trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

LETTRE MMMMCCLXVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Fernei, 4 janvier.

C'est vous, monsieur, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la statue de Henri IV. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens. Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grace, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poésie allobroge, venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que

[1] * Architecte qui bâtit l'église de Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon. (L. D. B.)

je donne à l'adorable Henri IV sur sainte Geneviéve, ma passion pour ce grand homme m'a peut-être emporté trop loin : je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

Mon saint[1] à moi c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Au milieu des guerres de la Fronde, il fut également respecté des deux partis. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemi. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain-l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre. Il était si humble de cœur, qu'il refusait aux jours solennels de porter les superbes ornements qu'avait donnés Médicis, bien différent de François de Sales, qui écrivait à madame de Chantal : « Ma chère sœur, j'ai dit ce matin la

[1] * Cette fin de lettre n'avait pas encore paru dans les OEuvres de Voltaire. (L. D. B.)

« messe avec la belle chasuble que vous m'avez « brodée. »

LETTRE MMMMCCLXVII.

A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci [1] :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux;
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
Tu l'as trop mérité : c'est toi, c'est ton courage...

à la place des trois qui commencent ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très grande obligation. Je ne veux me brouiller ni avec sainte Geneviève ni avec ses moines.

LETTRE MMMMCCLXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous

[1] * Dans l'*Épître à Henri IV*. (L. D. B.)

envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève: en voici une[1] que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait long-temps ce qu'il a pu pour les apaiser; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie; ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du Czar Pierre et de J. J. Rousseau*[2] est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat insocial*[3] que Pierre Ier n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le *Dialogue sur les Anciens et les Modernes*[4] est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre

[1]* Les trois premières lettres des *Questions sur les Miracles*. FACÉTIES. (L. D. B.)

[2]* Voyez *Dictionnaire philosophique*, art. PIERRE-LE-GRAND. (L. D. B.)

[3] Chap. VIII. (L. D. B.)

[4]* DIALOGUES, tom. I. (L. D. B.)

musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention, et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche[1]. Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BOURSIER[2].

LETTRE MMMMCCLXIX.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 7 janvier.

S'il y a, monsieur, des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam, qui dit la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur

[1]* Libraire de Neuchâtel en Suisse. (L. D. B.)

[2]* Ce prétendu citoyen de Genève et commerçant, demeurant dans les Rues-Basses, est, je crois, propre frère de M. l'abbé Bazing, de M. Covelle, de M. Baudinet, de M. le proposant Théro, et d'une foule d'autres braves gens. Si vous savez bien votre *Catéchisme indien*, vous devez dire au bout de vos doigts les quarante-huit métamorphoses de Vishnou. Je crois que celles du patriarche sont plus nombreuses. (Note de la *Correspondance de Grimm.*)

gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très informe); il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore; les Génevois, qui se connaissent en vers moins que lui, ont imprimé ce rogaton; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grace, monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice.

J'ai lu le petit écrit intitulé *le Droit négatif** ; il paraît mériter attention. Il me semble que la seule chose dans laquelle on s'accorde au pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de ma main; les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects. V.

LETTRE MMMMCCLXX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 8 janvier.

Non, il n'est point de plus plaisant vieillard que vous. Vous avez conservé toute la gaieté et l'aménité de votre jeunesse. Votre lettre sur les Miracles m'a fait pouffer de

* Le droit négatif était le droit qu'avait le petit-conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le Conseil-général soit pour interpréter les lois obscures, soit pour maintenir les lois enfreintes.

rire. Je ne m'attendais pas à m'y trouver, et je fus surpris de m'y voir placé entre les Autrichiens et les cochons. Votre esprit est encore jeune, et tant qu'il restera tel, il n'y a rien à craindre pour le corps. L'abondance de cette liqueur qui circule dans les nerfs et qui anime le cerveau, prouve que vous avez encore des ressources pour vivre.

Si vous m'aviez dit, il y a dix ans, ce que vous dites en finissant votre lettre, vous seriez encore ici; sans doute que les hommes ont leurs faiblesses; sans doute que la perfection n'est point leur partage : je le ressens moi-même, et je suis convaincu de l'injustice qu'il y a d'exiger des autres ce qu'on ne saurait accomplir, et à quoi soi-même on ne saurait atteindre. Vous deviez commencer par-là, tout était dit; et je vous aurais aimé avec vos défauts, parceque vous avez assez de grands talents pour couvrir quelques faiblesses.

Il n'y a que les talents qui distinguent les grands hommes du vulgaire. On peut s'empêcher de commettre des crimes; mais on ne peut corriger un tempérament qui produit de certains défauts, comme la terre la plus fertile, en même temps qu'elle porte le froment, fait éclore l'ivraie. L'*inf*... * ne donne que des herbes venimeuses; il vous est réservé de l'écraser avec votre redoutable massue, avec le ridicule que vous répandez sur elle, et qui porte plus de coups que tous les arguments **. Peu d'hommes savent raisonner, tous craignent le ridicule.

Il est certain que ce que l'on appelle honnêtes gens en tout pays commence à penser. Dans la supertitieuse Bohême en Autriche, ancien siége du fanatisme, les personnes de mise commencent à ouvrir les yeux. Les images des saints

* La superstition. (*Édit. de Berlin.*)

** Et qui porte coup plus que tous les arguments. (*Édit. de Berlin.*)

n'ont plus ce culte dont elles avaient joui autrefois. Quelques barrières que la cour oppose à l'entrée des bons ouvrages, la vérité perce nonobstant toutes ces sévérités*. Quoique les progrès ne soient pas rapides, c'est toutefois un grand point que de voir un certain monde qui déchire le bandeau de la superstition.

Dans nos pays protestants on va plus vite; et peut-être ne faudra-t-il plus qu'un siècle pour que les animosités qui naquirent des parties *sub utrâque et sub unâ*, et la Sorbonne**, soient entièrement éteintes. De ce vaste domaine du fanatisme il ne reste guère que la Pologne, le Portugal, l'Espagne et la Bavière, où la crasse ignorance et l'engourdissement des esprits maintiennent encore la superstition.

Pour vos Génevois, depuis que vous y êtes, ils sont non seulement mécroyants, ils sont encore devenus tous de beaux esprits. Ils font des conversations entières en antithèses et en épigrammes. C'est un miracle par vous opéré. Qu'est-ce que ressusciter un mort en comparaison de donner de l'imagination à qui la nature en a refusé? En France, aucun conte de balourdise qui ne roule sur un Suisse; en Allemagne, quoique nous ne passions pas pour les plus découplés, nous plaisantóns cependant la nation helvétique. Vous avez tout changé. Vous créez des êtres où vous résidez: vous êtes le Prométhée de Genève. Si vous étiez demeuré ici, nous serions à présent quelque chose. Une fatalité qui préside aux choses de la vie n'a pas voulu que nous jouissions de tant d'avantages.

A peine eûtes-vous quitté votre patrie, que la belle littérature y tomba en langueur; et je crains que la géométrie

* Toutes ces précautions. (*Édit. de Berlin.*)

** La Sorbonne... le Portugal... l'Espagne... ne sont point dans l'édition de Berlin.

n'étouffe en ce pays le peu de germe qui pouvait reproduire les beaux-arts. Le bon goût fut enterré à Rome dans les tombeaux de Virgile, d'Ovide et d'Horace: je crains que la France, en vous perdant, n'éprouve le sort des Romains.

Quoi qu'il arrive, j'ai été votre contemporain. Vous durerez autant que j'ai à vivre, et je m'embarrasse peu du goût, de la stérilité, ou de l'abondance de la postérité.

Adieu; cultivez votre jardin, car voilà ce qu'il y a de plus sage. FÉDÉRIC.

LETTRE MMMMCCLXXI.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI[1].

A Fernei, 10 janvier.

Monsieur, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous avez daigné faire de *la Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous

[1]* Melchior Cesarotti, né à Padoue le 15 mai 1730, mourut le 3 novembre 1808; il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages tant en vers qu'en prose, et entre autres de bonnes traductions de *la Mort de César*, de *Sémiramis* et de *Mahomet*, tragédies de Voltaire. (L. D. B.)

ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre Discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnements servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue

italienne qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos ïambes latins; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentiments de mon estime, mes sincères remerciements, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

LETTRE MMMMCCLXXII.

A M. CHRISTIN.

10 janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous desirons infiniment à Fernei de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable

qu'avec d'honnêtes gens dont les sentiments sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras très véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste, car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous fesons tous les plus sincères compliments.

LETTRE MMMMCCLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'envéloppe d'un autre ministre que M. le duc de Prâlin ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion qui est devenue chez moi dominante de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le Conseil de Genève n'a écrit au roi et au Conseil de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que

ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. Hennin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, sans qu'on puisse reprocher à M. Hennin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hennin paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas le Conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le Conseil-général des quinze-cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénouement.

Plusieurs citoyens y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette piéce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat tel que je l'avais lu il y a plus d'un mois à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'état de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de Luxembourg, et peut-être M. le prince de Conti; et ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissension qui régne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits: un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Westphalie, aux dépens de l'Église. Je suis comme le vieux Caton qui disait toujours au sénat: Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage*[1].

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCLXXIV.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 13 janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet m'a paru d'une difficulté presque insurmontable.

[1] C'est le fameux « Delenda Carthago. » (L. D. B.)

Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce au théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue qu'il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelquefois barbare, mais il y a un très grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amants; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentiments romains de cette digne fille; qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentiments. Je voudrais que le doute sur sa naissance

fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire; un mot, quoique jeté au hasard et mal-à-propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne e suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentiments d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les compliments inutiles.

LETTRE MMMMCCLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai *tripot,* non celui de Genève, mais celui de la Comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Fernei; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté; on ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque *le Siége de Calais* a réussi; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la fesant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hennin, qui est actuellement chez moi,

trouve la pièce des Génevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez madame de Groslée; vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hennin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich : vous les dirigeriez; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Prâlin; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes, je l'avoue; la mienne est de mourir comme le bon vieillard Siméon, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc, si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable que ce que je vous propose, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre

peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

LETTRE MMMMCCLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres, de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'état de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai

heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Fréron et les Pompignan, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des *Lettres des sieurs Covelle, Baudinet, Montmolin*[1], etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces *lettres;* mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos états de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables : ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme : ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent, à mon

[1] * *Questions sur les Miracles* et *Lettre curieuse de Robert Covelle*. Facéties. (L. D. B.)

grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne, père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette; je ne réponds pas de sa conduite: il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers: il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

LETTRE MMMMCCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que

vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hennin vous logera très bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le *tripot* de Genève et les députés de Zurich et de Berne desirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant-général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer long-temps de M. le duc de Prâlin; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. Hennin vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Prâlin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hennin signera après vous, non seulement le traité, mais l'établissement de la Comédie. Ce qui reste dans Genève de pédants et de cuistres

du seizième siècle perdra ses mœurs sauvages. Ils deviendront tous Français. Ils ont déja notre argent, ils auront nos mœurs; ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. Hennin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise; il est plein d'esprit et de graces, très instruit, conciliant, laborieux, et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite[1] vous attend après Pâques. Je vous répete qu'on est très content de sa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au *Dictionnaire philosophique* ni aux *Lettres des sieurs Covelle et Baudinet;* il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Fréron, mais que l'innocence ne craint rien; que non seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque; mais que, s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

[1] * Voltaire avait voulu attribuer sa tragédie du *Triumvirat* à un jésuite, ou, comme disaient alors les parlements, un ci-devant soi-disant jésuite. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit-conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéraments que le Conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la Cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentiments dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hennin la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de

Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au Conseil aucune de mes démarches, et le Conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hennin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Prâlin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur ; M. Hennin le desire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de Prâlin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces

lettres qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Prâlin. Je ne puis pas répondre que la fréronnaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante-douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentiments et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCLXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Voilà donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de

raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Prâlin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à desirer qu'un arrangement projeté avec les fermes-générales réussisse; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre, qu'on favorise les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Prâlin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je

n'ai aucune part aux plaisanteries de M. Baudinet et de M. Montmolin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du seizième siécle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siécle présent; ils ont l'esprit juste, profond et quelquefois très délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parcequ'ils avaient condamné *le Vicaire savoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes OEuvres; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits, et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais

repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchants ; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Prâlin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hennin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Prâlin ; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie. Ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève ; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques ; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons lui et moi sous les ailes de nos anges.

LETTRE MMMMCCLXXX.

A M. D'ALEMBERT.

20 janvier.

Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes un sage, et Jean-Jacques est un fou; il a été fou à Genève, à Paris, à Motiers-Travers, à Neuchâtel; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse, et mourra fou. Or la folie fait grand tort à la philosophie, et c'est de quoi j'ai le cœur navré.

Je vous envoie les plats vers dont vous me parlez; ils sont encore moins plats que tous ceux qu'on a faits et fera sur ce sujet. Mon maudit aumônier, ex-jésuite imbécile, les avait portés à Genève, et on les a imprimés. J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver, parceque je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir préféré Henri IV à sainte Geneviève. Henri IV n'a fait que sauver le royaume; il n'a été que l'exemple des rois; et sainte Geneviève, qui servait un boulanger, le vola à bonne intention. J'avoue donc mon extrême faute d'avoir donné la préférence à mon Henri sur ma Geneviève. Brûlez mes vers, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quoi donc? est-ce que frère Damilaville ne vous

a pas dit qu'un certain duc, ministre, avait sollicité votre pension, ne sachant pas si elle était forte ou faible? Il faut pourtant que vous le sachiez; il faut que vous sachiez encore que, tout duc et tout ministre qu'il est, il a fait de très belles et très généreuses actions. Il a eu le malheur de protéger Palissot, j'en conviens; mais Palissot était le fils d'un homme qui avait fait les affaires de sa maison en Lorraine.

Le grand point, c'est que les sages ne soient pas persécutés, et certainement ce ministre ne sera jamais persécuteur. Dieu nous préserve des bigots! ce sont ces monstres-là qui sont à craindre.

Vous ne me mandez point ce que vous faites, où vous êtes, comment va votre santé, si vous êtes content, si vous resterez à Paris, si vous travaillez à quelque ouvrage; je m'intéresse pourtant très vivement à tout cela.

Les tracasseries de Genève m'amusent; mais je suis si malade qu'elles ne m'amusent guère. Je m'en vais mon grand chemin de l'autre monde, ce pays dont jamais aucun voyageur n'est revenu, comme dit Gilles Shakspeare. Faut-il que je meure sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de la mer? cela serait bien cruel. Adieu; je ne sais qui avait plus raison de Démocrite ou d'Héraclite dans le meilleur des mondes possibles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMMCCLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

20 janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas, par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven! Le véritable Élie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras, en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout*.

Platon était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la Philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes!

* Sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à d'Alembert après la mort de Clairaut. (Note de la *Correspondance de Grimm.*)

Les Romains, plus sages que vous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé *le Vicaire savoyard.* Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poëme de *la Loi naturelle.*

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée? Comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me résigne, et je vous aime. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCLXXXII.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,

A PARIS.

22 janvier.

J'ai fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Elle m'a fait un très grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais si la petite Geneviève de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers*, M. Dupuits et père Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin ; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots de la Cour; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zéle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède

* *Épître à Henri IV*. Poésies, tome III.

à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce-qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire : il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques uns de ses malades, qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

LETTRE MMMMCCLXXXIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

24 janvier.

Madame, la lettre dont votre majesté impériale m'honore m'a tourné la tête; elle m'a donné des patentes de prophète; je ne me doutais pas que l'archevêque de Novogorod se fût en effet déclaré contre le système absurde des *deux puissances*. J'avais raison sans le savoir, ce qui est encore un caractère de prophétie. Les incrédules pourront m'objecter que cet archevêque ne s'appelle pas Alexis, mais Démétri. Je pourrai répondre avec tous les commentateurs qu'il faut de l'obscurité dans les prophéties, et que cette obscurité rend toujours la vérité plus claire. J'ajouterai qu'il n'y a qu'à changer *Alex* en *Démé,* et *is* en *tri,* pour avoir le véritable nom de l'archevêque. Il n'y aura certainement que les impies qui puissent ne se pas rendre à des preuves si évidentes.

Je suis si bon prophète que je prédis hardiment à votre majesté la plus grande gloire et le plus grand bonheur. Ou les hommes deviendront entièrement fous, ou ils admireront tout ce que vous faites de grand et d'utile; cette prédiction

même vient un peu, comme les autres, après l'événement.

Il me semble que si cet autre grand homme, Pierre I[er], s'était établi dans un climat plus doux que sur le lac Ladoga, s'il avait choisi Kiovie, ou quelque autre terrain plus méridional, je serais actuellement à vos pieds en dépit de mon âge. Il est triste de mourir sans avoir admiré de près celle qui préfère le nom de Catherine aux noms des divinités de l'ancien temps, et qui le rendra préférable. Je n'ai jamais voulu aller à Rome; j'ai senti toujours de la répugnance à voir des moines dans le Capitole, et les tombeaux des Scipions foulés aux pieds des prêtres; mais je meurs de regret de ne point voir des déserts changés en villes superbes, et deux mille lieues de pays civilisés par des héroïnes. L'histoire du monde entier n'a rien de semblable; c'est la plus belle et la plus grande des révolutions: mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord.

D'Alembert a bien tort de n'avoir pas fait le voyage, lui qui est encore jeune. Il a été piqué de la petite injustice qu'on lui fesait; mais l'objet qui est fort mince ne troublait point sa philosophie. Tout cela est réparé aujourd'hui. Je crois que l'*Encyclopédie* est en chemin pour aller demander une place dans la bibliothèque de votre palais.

Que votre majesté impériale daigne recevoir

avec bonté ma reconnaissance, mon admiration, mon profond respect. *Feu l'abbé Bazing.*

LETTRE MMMMCCLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons, pour ne pas venir à Genève, extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très bien figurer avec un grand-trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de Groslée; mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite, et que celle qui donne

la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poëte; les honnêtes gens diront que suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod* contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances?* L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostou, qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophéte sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophétes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre [1]: « La tolérance est établie chez nous; elle fait loi « de l'état, et il est défendu de persécuter. »

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne régne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et

* Voyez Facéties.

[1] Lettre MMMMCCXXXII. (L. D. B.)

la raison nous viennent de la mer Glaciale! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand Tronchin ; je vous répondrai : Personne, ou le premier venu ; cela est absolument égal à mon âge; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne guérirait pas ce mal-là; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parcequ'il avait voulu m'en faire, et peut-être parcequ'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très insocial, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Émile;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève, que j'avais

engagé le Conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il vous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au Conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers-état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

LETTRE MMMMCCLXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais sûrement c'est un prophéte.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Gallitzin en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois contre la chimère absurde des *deux puissances*. Elle me dit qu'un évêque de Rostou, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Tronchin ne vous apporte rien, parceque je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les n°s 18 et 19. Fauche n'envoie

point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables et de tous les honnêtes gens éclairés. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCLXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques unes des lettres de MM. Covelle et

Baudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal-à-propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Baudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez, de plus, que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Baudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes graces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que depuis quelques années il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne, et que l'on commence même à penser en Bohême et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviéve ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils ar-

rivent à la fin, car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste; il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton et l'inoculation de la petite-vérole; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Tronchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville; on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le *tripot* de Genève[1]. Respect et tendresse.

[1]* Le chevalier du Buisson de Beauteville, d'une ancienne famille du Rouergue, frère du marquis de Beauteville et de l'évêque d'Alais, ambassadeur de France à Soleure. Il fut, au mois de février, nommé ministre plénipotentiaire chargé de la médiation pour

LETTRE MMMMCCLXXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 janvier.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie: vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au-delà du tombeau; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre, et vous avez dû voir par ma dernière avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous, il est continuellement sensible à votre état comme

l'arrangement des affaires de Genève. On connaît cette réponse républicaine que lui fit dans une discussion un citoyen de Genève; Beauteville crut lui imposer en lui disant: « Monsieur, savez-vous « bien que je représente ici le roi mon maître? — Et vous, monsieur, « lui répondit le Génevois, savez-vous bien que je représente ici mes « égaux? » — Ouspourguer et Sinner étaient les médiateurs du canton de Berne, Escher et Heidegger ceux de Zurich. (L. D. B.)

à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un Mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des états, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être

attaché à quelques uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que de toutes les amitiés la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent: je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre ame se peint tout entière dans tout ce qui vous passe par la tête; c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte; tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parceque j'aime le vrai: en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec sainte Geneviève.

LETTRE MMMMCCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

J'ai vu ce buste d'ivoire, mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout-à-fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête*.

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guislin, qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guislin, en y fourrant *Jeanne d'Arc*, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guislin, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter ! Portez-

* Il était question d'un buste de M. de Voltaire, exécuté par un ouvrier de Saint-Claude, qui fait de très jolies figures en ivoire.

vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *écr. l'inf*....

LETTRE MMMMCCLXXXIX.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 31 janvier.

J'ai tardé bien long-temps à vous répondre, monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux et sur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue est de dicter mes sentiments. Vous sentez combien je desire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de La Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi : mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille de Corneille, père, fille et petite-fille; vous trouverez ma-

dame Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie*. Nous raisonnerons de tout cela, quand j'aurai la force de raisonner; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends, et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

LETTRE MMMMCCXC.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1er février.

Sire, je vous fais très tard mes remerciements; mais c'est que j'ai été sur le point de ne vous en faire jamais aucun. Ce rude hiver m'a presque tué; j'étais tout près d'aller trouver Bayle, et de le féliciter d'avoir eu un éditeur qui a encore plus de réputation que lui dans plus d'un genre; il aurait sûrement plaisanté avec moi de ce que votre majesté en a usé avec lui comme Jurieu; elle a tronqué l'article *David*. Je vois bien qu'on a imprimé l'ouvrage sur la seconde édition de Bayle. C'est bien dommage de ne pas rendre à ce David toute la justice qui lui est due; c'était un abominable Juif, lui et ses psaumes. Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux qui, à mon gré, fait de meilleurs vers. Celui-là ne fait point dan-

ser les collines comme des beliers, et les beliers comme des collines. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants contre la muraille, au nom du Seigneur; il ne parle point éternellement d'aspics et de basilics. Ce qui me plaît sur-tout de lui, c'est que dans toutes ses épîtres il n'y a pas une seule pensée qui ne soit vraie; son imagination ne s'égare point. La justesse est le fonds de son esprit; et en effet sans justesse il n'y a ni esprit ni talent.

Je prends la liberté de lui envoyer un caillou du Rhin pour un boisseau de diamants. Voilà les seuls marchés que je puisse faire avec lui.

Les dévotes de Versailles n'ont pas été trop contentes du peu de confiance que j'ai en sainte Geneviève; mais le monarque philosophe prendra mon parti.

Puisque les aventures de Neuchâtel l'ont fait rire, en voici d'autres que je souhaite qui l'amusent. Comme ce sont des affaires graves qui se passent dans ses états, il est juste qu'elles soient portées au tribunal de sa raison.

Il y a en France un nouveau procès tout semblable à celui des Calas; et il paraîtra dans quelque temps un mémoire signé de plusieurs avocats, qui pourra exciter la curiosité et la sensibilité. On verra que nos papistes sont toujours persuadés que les protestants égorgent leurs enfants pour plaire à Dieu. Si sa majesté veut avoir ce mémoire,

je la supplie de me faire dire par quelle voie je dois l'adresser. J'ignore s'il le faut mettre à la poste, ou le faire partir par les chariots d'Allemagne.

LETTRE MMMMCCXCI.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Fernei, 1er février.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de maux; ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven, je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation; il paraphera toutes les pages, ses filles les parapheront aussi; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, monsieur, que je paie tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont à la vérité bien sots et bien fous, mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots ; je vous demande en grace de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord ; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur ; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté ; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original ; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas ; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressants. Vous vous êtes tiré de toutes ces diffi-

cultés par un coup de l'art, vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

LETTRE MMMMCCXCII.

A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière. Il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage. J'en suis très inquiet, mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très importants sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beau-

mont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire. Je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

LETTRE MMMMCCXCIII.

A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes; c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciements au généreux M. de Beaumont: je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnements, et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Génevois sont toujours très tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai tou-

jours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parceque dans une petite ville fort au-dessous d'Orléans et de Tours il y a deux avis différents. Depuis les grenouilles et les rats, qui prièrent Jupiter de venir les accommoder[1], il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très languissant. J'ai besoin du repos de l'ame. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres dont en effet quelques unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

[1]* Dans *la Batrachomyomachie*, poëme burlesque attribué à Homère. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCXCIV.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse, par la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

LETTRE MMMMCCXCV.

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Fernei, 3 février.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout-à-fait en vie; mes dernières volontés sont que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de

La Harpe et de Chamfort. Je vous serai très obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur le mauvais goût; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille; de trouver le roman de *Julie* détestable au nez des dames qui l'admiraient en bâillant, etc., etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cimetière. Pompignan se ferait enterrer sur le maître-autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux!

LETTRE MMMMCCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de La Voute pour les comédiens. Je les supplie très humblement de trouver que j'ai raison, parceque je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregis-

trée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le Parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très bons politiques; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant? On dit M. le chevalier de Beauteville malade; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. Cromelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Élie de Beaumont. Je me flatte qu'il fera un très grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme; c'est un monstre qui lève toujours la tête.

J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven ; vous m'aiderez.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCXCVII.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 février.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien; je vous dois autant de remerciements que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre II du livre II du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains, ce que sont, chez les Welches, Charondas, Rebuffe et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain ni aucun auteur qui aient dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit rapporté au livre II du *Digeste* parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentin, qu'on trouve au titre IV du livre I[er] du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodore, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3° La loi du même Code, au titre *de Lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathéma-

ticiens infames, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'Académie des sciences est déclarée infame par les lois romaines? Il est évident que, par le terme *mathematicos,* les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes,* ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente que, par la loi de Théodore, d'Arcadius et d'Honorius, *Si quis in publicis porticibus* (livre II, titre XXXVI), il n'est défendu qu'*aux pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs.* La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui fesaient profession de l'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques: ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les

Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette institution vient de Minos ; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presque à chaque page, regarde comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége, et il fallut toute l'éloquence de Démosthène (dans sa seconde Olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur ; Paulus fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très faux que la profession d'acteur fût ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talents de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Térence, Épictète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talents à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huerne a pu dire que « Roscius n'était pas citoyen romain ; « que Cicéron, son orateur adverse, employa « contre lui les lois de la république, sa naissance « et la vénalité des spectacles, et que Roscius n'eut « rien de solide à lui opposer. » Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse; qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? Cicéron dit que Roscius fut toujours très libéral et très généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas

voulu. Est-ce là un esclave? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talents sur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'*ancien* et du *nouveau Testament*. Cette mode barbare passa en Italie; de là nos mystères; et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon welche furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre*, etc.; cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens; une telle déclaration serait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le

prouva jamais; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte; vous le rectifierez. J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens, ne sont point ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie; certainement cette infamie qu'on objecte n'est qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentiments de votre, etc.

LETTRE MMMMCCXCVIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson. On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille compliments à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais

bien que ce divin Élie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestants et à l'impératrice de l'Église grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges*, et que je vous envoie pour en régaler l'Élie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

LETTRE MMMMCCXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

J'ai reçu hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Baral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le

mémoire d'Élie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon ame; les tragédies, les comédies, le *tripot,* ne me sont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'Élie fût déja débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de La Voute, en faveur du *tripot.* Je crois qu'il réussira; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques? Je les croirai bien fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration: *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand j'ai reçu une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève,* munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin, qui demande une collecte pour nos soldats qui sont esclaves à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme;

il demande environ huit cent mille francs pour deux cents esclaves; cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie, cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

LETTRE MMMMCCC.

A M. CONTANT D'ORVILLE[1].

A Fernei, 11 février

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire[2]; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de Bouttourlin, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois

[1]* André-Guillaume Contant d'Orville, né à Paris vers 1730, mort vers 1820; auteur de *Lettres sur l'Enfant prodigue*, et de beaucoup de compilations. (L. D. B.)

[2]* Il est intitulé *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, 2 vol. in-12. (L. D. B.)

sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des Fréron et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée? c'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siécle a ses vices dominants; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai, que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet

important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déja imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé Desfontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute Philosopher* du célèbre Berkecley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorants et plus méchants que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si madame de Bouttourlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof, que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à La Haie; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMMCCCI.

A M. DAMILAVILLE.

12 février.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire *Vingtième*, et j'en suis bien fâché; *Vingtième* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. d'Orville* que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne ame à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature**. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil? je les lui paierais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch. Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article *Dieu* un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction,

* La lettre précédente.

** Les *Pensées philosophiques*, citées plus haut.

je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Levesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

LETTRE MMMMCCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 12 février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Prâlin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangements qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville; mes terres sont à ses portes, beau-

coup de Génevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Prâlin qu'il ait la bonté de me recommander à M. l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hennin, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament de faire assembler le Conseil-Général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit-conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république, que le petit-conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables : mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le Conseil-Général selon ses caprices.

Il est très vraisemblable que les médiateurs,

éclairés et soutenus par M. le duc de Prâlin, fixeront les cas où le Conseil-Général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garants de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le Conseil-Général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hennin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au Conseil-Général demanderont qu'il soit assemblé, le Conseil des vingt-cinq, joint au Conseil des deux-cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; monsieur l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne et le bourguemestre de Zurich seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce réglement a lieu, comme il est très vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre

jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des graces que sa majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquents et considérables, les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hennin et M. Fabry croient qu'il sera très aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes-générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Fernei deviendrait une terre considérable : je l'avoue;

mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Prâlin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes, et mon très respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié.* Addison prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : « Louis XIV et monseigneur mon maître « ont toujours vécu en bonne intelligence, quand « la guerre était allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE MMMMCCCIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Fernei, 15 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

MALHERBE, paraph. du Ps. CXLV.

Il n'y aura ni vers ni ame. M. Racle viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est; mais si l'esprit est prompt, la chair est faible, je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis que vous buviez; nous avons bu à votre santé au bruit de ce tintamarre. Quand les médiateurs suisses viendront, les Génevois ne tireront pas leur poudre aux moineaux. On dit que ces médiateurs sont d'une taille énorme, et que le syndic l'Agneau leur passera entre les jambes.

Il est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressants. Nous en avons un très grand d'avoir l'honneur de vous voir. V.

LETTRE MMMMCCCIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 février.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi; mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être: j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout

doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo, qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde, lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureu-

sement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

LETTRE MMMMCCCV.

A M. DAMILAVILLE.

21 février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième**. C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J. B. Colbert. Il me semble qu'il ne

* Les articles *Vingtième* et *Population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger.

pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitants, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sulli n'avait point de Louvois qui le contrariât éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. S'il elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que

c'est très bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière, à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires,* en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi, et il envoyait en France des suppléments de *Corneille,* et d'autres œuvres permises. On s'est trompé: on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

LETTRE MMMMCCCVI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 25 février.

J'aurais été fâché de vous savoir sitôt en la compagnie de Bayle. Hâtez-vous lentement à faire ce voyage, et souvenez-vous que vous faites l'ornement de la littérature française dans ce siècle, où les lettres humaines commencent à dépérir. Mais vous vivrez long-temps: votre vieillesse est comme l'enfance d'Hercule. Ce dieu écrasait des serpents dans son berceau; et vous, chargé d'années, vous écrasez l'*inf*... *.

Vos vers sur la mort du dauphin [1] sont beaux. Je crois qu'ils ont attaqué sainte Geneviève mal-à-propos, parceque

* Vous écrasez le fanatisme. (*Édit. de Berlin.*)

[1] * L'*Épître à Henri IV*. (L. D. B.)

la reine et la moitié de la Cour ont fait des vœux ridicules, au cas que le dauphin en réchappât*. Vous n'ignorez pas sans doute la sainte conversation de l'évêque de Beauvais avec Dieu, qui lui répondit: « Nous verrons ce que nous avons à faire. »

Dans un temps où les évêques parlent à Dieu, et où les reines font des pélerinages, les ossements des bergères l'emportent sur les statues des héros, et on plante là les philosophes et les poëtes. Les progrès de la raison humaine sont plus lents qu'on ne le croit. En voici la véritable cause : presque tout le monde se contente d'idées vagues des choses ; peu ont le temps de les examiner et de les approfondir. Les uns, garrottés par les chaînes de la superstition dès leur enfance, ne veulent ou ne peuvent les briser ; d'autres, livrés aux frivolités, n'ont pas un mot de géométrie dans leur tête, et jouissent de la vie sans qu'un moment de réflexion interrompe leurs plaisirs. Ajoutez à cela des ames timides, des femmes peureuses ; et ce total compose la société. S'il se trouve donc un homme sur mille qui pense, c'est beaucoup. Vous et vos semblables écrivez pour lui ; le reste se scandalise, et vous damne charitablement. Pour moi, qui ne vous scandalise point, je ferai mon profit honnête du mémoire des avocats et de toutes les bonnes pièces que vous voudrez m'envoyer.

Je crois qu'il faut que toute la correspondance de la Suisse passe par Francfort-sur-le-Mein pour nous parvenir. Je n'en suis cependant pas informé au juste. Ah ! si du moins vous aviez fait quelque séjour à Neuchâtel, vous auriez donné de l'esprit au modérateur et à sa sainte séquelle. A présent ce canton est comme la Béotie en comparaison de Fernei et des lieux où vous habitez, et nous

* La reine a voulu aller à pied de Versailles à l'église de Saint-Médard. (*Édit. de Berlin.*)

comme les Lapons. N'oubliez pas ces Lapons; ils aiment vos ouvrages, et s'intéressent à votre conservation.

FÉDÉRIC.

LETTRE MMMMCCCVII.

A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population;* j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans *le Vingtième.* C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talents; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune, qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent

de la dépopulation ; leurs académies donnent, pour sujet de leurs prix, d'en trouver la cause et le reméde. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375,000 ames; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration, du temps de César, le tout se montait à 365,000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flater qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras; dites les choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante; je n'ai plus d'estomac : il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 27 février.

Il faut d'abord, monsieur, vous avouer que j'ai communiqué à M. le duc de Prâlin l'idée de faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je lui ai mandé que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en fesant valoir votre approbation. Je ne me mêle point des affaires d'autrui. Mais c'est ici la mienne. La terre de Fernei deviendrait très considérable, si la proposition réussissait. M. le duc de Prâlin l'approuve; il est fait pour penser comme vous. Il serait très important, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi bien que madame Denis, si vous aviez la bonté de venir dîner à Fernei quelqu'un de ces jours avec M. Jaco Tronchin et M. Lullin le secrétaire d'état. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Cromelin suivra dans cette affaire, car il faudra que ce soit la république qui demande la faveur que le ministère lui destine; et il y a encore une petite difficulté très légère à aplanir. Cette

négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le Conseil ne sente toute l'obligation qu'il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. Lullin et moi pour un petit malentendu; mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république, et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au Conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le *Droit négatif*. Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage. Cela m'est impossible. V.

Pouvez-vous venir dimanche?

LETTRE MMMMCCCIX.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Fernei, 1er mars.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison; je vous demande en grace de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons

d'abord qu'il est très certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infames. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain ; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique, et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus;* il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso* (dit Cicéron, *de Oratore*).

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos?* On déclare les mathématiciens infames sous les empereurs romains; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre Andreini, qui fut enterré avec beaucoup de pompe? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies sur-tout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je soumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remerciements, ainsi que les sentiments de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

LETTRE MMMMCCCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau pour le

conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et, si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le Conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'*Histoire de François Ier*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son histoire, je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard, qui demeure rue du Cimetière Saint-André-des-Arcs? Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de La Voute celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Prâlin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. Hennin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis ; c'est ce que je vous prie

instamment de dire à M. le duc de Prâlin. Les Génevois ne sont point aubains en France; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la terre de Tournei, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers; et, s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parcequ'ils craignent l'humiliation de la taille, et sur-tout la rigueur de la taille arbitraire.

En général les Génevois n'aiment point la France, et le moyen de les ramener, ce serait de leur procurer des établissements en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Cromelin se sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Prâlin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif, qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Prâlin, qui par-là deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs, qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du *tripot*. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots, et du fracas. M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie* et *Éponine;* il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général *houroux**; sans cela on ne tient rien.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCCXI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 3 mars.

Il y a un siècle, mon cher et illustre maître, que je ne vous ai demandé de vos nouvelles et donné des miennes. Vous voulez savoir comment je me porte? médiocrement, avec un estomac qui a bien de la peine à digérer: ce que

* Les Italiens prononcent *ou* la diphthongue *eu*.

je fais? bien des choses à-la-fois, géométrie, philosophie et littérature; je travaille à la dioptrique (non pas à celle de l'abbé de Molières, qui prouvait par la dioptrique la vérité de la religion chrétienne), à différents éclaircissements, que je prépare sur mes éléments de philosophie, et dans lesquels je touche délicatement à des matières délicates; à un supplément assez intéressant pour l'ouvrage *sur la Destruction des Jésuites;* enfin à quelques autres broutilles: voilà mes occupations. Vous voulez savoir si j'irai m'établir en Prusse? non, assurément; ni ma santé, ni mon amour pour l'indépendance, ni mon attachement pour mes amis, ne me le permettent: si je resterai à Paris? oui, tant que j'y serai forcé par mon peu de fortune, qui me rend nécessaire l'assiduité aux Académies. Mais, si je devenais plus à mon aise, j'irais m'enfermer dans quelque campagne, où je vivrais seul, heureux, et affranchi de toute espèce de contrainte. Vous devez juger par cette manière de penser que je suis bien éloigné du mariage, quoique les gazettes m'aient marié. Eh! mon dieu! que deviendrais-je avec une femme et des enfants? la personne à laquelle on me marie (dans les gazettes) est à la vérité une personne respectable par son caractère*, et faite, par la douceur et l'agrément de sa société, pour rendre heureux un mari; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien; et il n'y a entre nous ni mariage ni amour, mais de l'estime réciproque, et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison qu'elle, où il y a d'ailleurs dix autres locataires; voilà ce qui a occasioné le bruit qui a couru. Je ne doute pas d'ailleurs qu'il n'ait été appuyé par madame du Deffand, à laquelle on dit que vous écrivez de belles lettres (je ne sais pas pourquoi). Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage; mais elle voudrait faire croire qu'il y a

* Mademoiselle de Lespinasse.

autre chose. Une vieille et infame catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes; heureusement elle est bien connue, et crue comme elle le mérite.

Je ne sais pas si le ministre dont vous parlez est tel que vous dites; ce que je sais, c'est qu'à la mort de Clairaut il a mieux aimé partager entre deux ou trois polissons une pension que Clairaut avait sur la marine que de me la donner, quoique je fusse seul en état de remplacer Clairaut. Il est vrai que je ne l'ai pas demandée; j'étais trop sûr d'être refusé, et je ne me plains ni ne m'étonne qu'on ne soit pas venu me chercher; mais je suis sûr qu'on lui a parlé pour moi, et qu'il a donné à d'autres; ce qui prouve, comme on dit, *la bonne amitié des gens*. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur. On dit que le professeur Euler quitte Berlin: j'en serais fâché; c'est un homme fort maussade, mais un très grand géomètre. Nous sommes accablés d'oraisons funèbres faites par des évêques et des abbés. Dieu veuille que l'Europe, la philosophie et les lettres ne fassent la vôtre de long-temps!

LETTRE MMMMCCCXII.

A M. DAMILAVILLE.

5 mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Ève, et

qu'au sortir du sermon Ève le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave* de La Harpe. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme: il n'a que son talent pour ressource; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à mademoiselle de Lespinasse? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre, dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV*[1], par Collé. Quoique je n'aime point à voir Henri IV en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle; mais sur-tout *écr. l'inf....*

[1] * *La Partie de chasse d'Henri IV.* (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 mars.

Ce n'est point un jésuite, mon cher et illustre ami, qui vous remettra cette lettre de ma part; quelque aguerri que vous deviez être à voir cette robe, puisque vous en nourrissez un depuis dix ans, je ferais scrupule de vous surcharger de pareille marchandise. Ce n'est donc point un jésuite, mais beaucoup mieux à tous égards, que je vous prie de recevoir et d'accueillir; c'est un barnabite italien, nommé le père Frisi, mon ami depuis long-temps, et digne d'être le vôtre, grand géométre qui a remporté plusieurs prix dans les plus célèbres académies de l'Europe, excellent philosophe, malgré sa robe, et dont je vous annonce d'avance que vous serez très content. Il s'en retourne à Milan, où il est professeur de mathématiques, après avoir passé près d'un an à Paris, aimé et estimé de tous nos amis communs. Avant que de rentrer dans le séjour de la superstition autrichienne et espagnole, il a desiré d'en voir le fléau, qui n'est pas fait pour faire peur à mon barnabite. Il a voulu voir mieux encore, l'ornement et la gloire de la littérature française, ou plutôt européenne; car un homme tel que vous n'appartient pas au pays des Welches, où il est persécuté, tandis qu'on l'admire ailleurs. Le père Frisi a pour compagnon de voyage un jeune seigneur milanais de beaucoup d'esprit, que je vous recommande ainsi que lui. Je me flatte, mon cher philosophe, que vous voudrez bien les recevoir l'un et l'autre comme deux personnes de beaucoup de mérite, et pour lesquelles j'ai beaucoup d'amitié et d'es-

time. Adieu, mon cher maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez besoin d'indulgence, mes deux voyageurs pourront vous en ménager, car ils ont quelque crédit à la cour du Saint-Père, qui, par parenthèse, pourrait bientôt faire banqueroute; ainsi ceux qui veulent des absolutions doivent se dépêcher. *Iterum vale et me ama.*

LETTRE MMMMCCCXIV.

A M. D'ALEMBERT.

12 mars.

Mon très cher philosophe, si vous vous étiez marié, vous auriez très bien fait; et, en ne vous mariant pas, vous ne faites pas mal; mais, de façon ou d'autre, faites-nous des d'Alembert. C'est une chose infame que les Fréron pullulent, et que les aigles n'aient point de petits. Je me doute bien que votre dioptrique ne ressemble pas à celle de l'abbé Molières; vous n'êtes pas fait pour voir les choses comme lui.

Si vous avez quelque air d'un Molière, c'est de Jean-Baptiste Poquelin; vous en avez la bonne plaisanterie, et je crois qu'il y paraîtra dans le petit supplément que vous préparez pour ces renards de jésuites et pour ces loups de jansénistes.

C'est assurément un grand malentendu qu'un ministre qui a beaucoup d'esprit n'ait pas été au-devant de votre mérite, et qu'il ait laissé cet hon-

neur aux étrangers. Je crois qu'il avait grande envie de se raccommoder avec vous ; mais vous n'êtes pas homme à faire les avances. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie. Mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, et je pourrais bien être aveugle encore quelques semaines. Nous avons ici M. de Chabanon ; il est musicien, poëte, philosophe, et homme d'esprit ; il fait de vous le cas qu'il en doit faire. Nous avons tous été fort contents de la réponse de notre protecteur à messieurs du Parlement ; cette piéce nous a paru noblement pensée et noblement écrite; et, si l'auteur n'était pas notre protecteur, je le voudrais pour mon confrère.

Je me flatte que votre ami M. de La Chalotais sortira brillant comme un cygne de la bourbe où on l'a fourré; il a trop d'esprit pour être coupable.

Vous savez que le parlement d'Angleterre a révoqué son timbre; je ne pense pas qu'il raccommode celui de Jean-Jacques. Adieu, mon très cher philosophe; je me flatte que la personne avec qui vous vivez est philosophe aussi, et je fais des vœux pour que le nombre s'en augmente. Ne m'oubliez pas auprès de M. Turgot, s'il est à Paris. Je me sens beaucoup de tendresse pour les penseurs.

LETTRE MMMMCCCXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. Boulanger, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances. L'article *Unitaire* est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens : ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très beau présent en m'envoyant la réponse du roi au Parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble, et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas

protecteur de l'Académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif?* c'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parcequ'il ferait des d'Alembert; et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Le petit discours qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

LETTRE MMMMCCCXVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A PARIS.

A Fernei, 12 mars.

Quatre personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au Parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume ; que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que, s'il n'était pas protecteur de l'Académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne ; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du Conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé ; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre ; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc ; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit

tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énerguméne. Cela me prouve évidemment qu'il est trop loin d'avoir l'esprit juste; et je crois qu'il a très mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très mal. Vous savez sans doute que le livre *de la Prédication*[1], ou contre la prédication, est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Hornoi. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant saint Augustin, dans son sermon 125: « Quarante jours figurent évidemment la vie pré-« sente; dix jours la vie éternelle. Dix et quarante « font cinquante, ce qui fait l'accomplissement « de la loi. » Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma niéce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

[1] * *De la Prédication* (par l'abbé Coyer). Londres et Paris, 1766, in-12. Il y a des exemplaires qui portent sur le titre : *Par l'auteur du Dictionnaire philosophique*. Aux Délices, 1766; ce qui pourrait faire supposer, mais à tort, que Voltaire est auteur de cet ouvrage.

(N. D.)

LETTRE MMMMCCCXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mars.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parcequ'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre : je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfants : aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister : aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame? Il me semble qu'elle est consolante; elle détruit toute superstition, elle rend l'ame tranquille; ce n'est pas

la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une ame éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espéce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusements et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'ame. Il me vient très souvent entre mes rideaux des idées qui s'enfuient au

grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais sur-tout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au Parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et, s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et sur-tout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame; conservez au moins votre santé; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une ame selon mon cœur, à laquelle je serai très tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

LETTRE MMMMCCCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé,

Et tout rempli du dieu qui l'agitait sans doute [1].

Il m'apporta son drame; je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place, et ce qui me paraissait froid auparavant me fesait une très grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur, et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et fesait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'ame; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à-peu-près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame Denis fut très émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulants.—Ah! madame!—Qu'ils soient forts sans être durs.—Eh mais! est-ce que vous en avez trouvé de raboteux?—Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni

[1] * Racine, dans *Iphigénie*, dit :

Terrible, et plein du dieu qui l'agitait sans doute.

Act. V, sc. VI.

(L. D. B.)

un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture : il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, madame ; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, monsieur, car, dans cet intervalle, il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net; et M. de La Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Prâlin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce [1] que le roi a jouée au Parlement : elle réussit beaucoup dans l'Europe. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

[1] L'extinction des poursuites commencées contre La Chalotais dans l'affaire du parlement de Bretagne par rapport aux jésuites. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCXIX.

A M. DAMILAVILLE.

19 mars.

Monsieur de Laleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le mémoire de notre prophète Élie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie. Daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. de Laleu.

O que j'aime votre philosophie agissante et bienfesante ! Il y a dans le discours de M. de Castillon un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe ; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France ; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à-peu-près tout ce qu'il faut ; car il est à propos que le

peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV;* je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite; tant on aime mon cher Henri IV! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer *le Philosophe sans le savoir*[1]? J'ai bien de la peine à écrire de ma main. Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé[2].

Voici une petite lettre pour Laleu, et une autre pour Briasson, qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire;* les souscripteurs l'ont-ils? maître Baudet s'oppose-t-il à la publication? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*. Il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

[1]* Comédie en cinq actes par Sedaine, jouée en 1765. (L. D. B.)

[2]* Cet alinéa et le premier ne se trouvent pas dans les éditions précédentes. C'est la *Correspondance de Grimm* qui nous fournit ces passages omis. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCXX.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS[1],

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

A Fernei, 19 mars, par la commodité de M. Souchai, marchand de drap au *Lion d'or,* à Genève.

Quand je n'avais que soixante ans, monsieur, vous m'auriez vu venir à cheval au-devant de monsieur l'ambassadeur; mais j'en ai soixante-douze passés, et il y a plus d'un an que je ne suis pas en état de sortir de ma chambre; je m'adresse à vous hardiment pour faire agréer mes excuses et mon respect. Je prends cette liberté avec vous, parceque je vous ai obligation. On m'a dit, monsieur, que c'est à vous que je dois quelques anecdotes

[1]* Le chevalier de Taulès, né en Béarn vers 1725, servit d'abord dans les gendarmes de la garde du roi; il entra ensuite dans la carrière des affaires étrangères, et accompagna en 1766 le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse. Ce fut vers cette époque et pendant les troubles de Genève qu'il fit connaissance avec Voltaire à qui il avait envoyé dès 1762 des observations sur quelques passages du *Siècle de Louis XIV*, sous le pseudonyme de M. *Barrau*. En 1768, Taulès fut nommé capitaine de dragons et chargé d'une mission en Pologne. On lui confia à son retour un travail important sur les négociations de la France avec la Suisse; et en 1771 il partit avec le titre de consul général en Syrie et en Palestine. Sa santé s'étant très dérangée par l'influence de ce climat brûlant, Taulès demanda et obtint sa retraite en 1779. Mort il y a quelques années dans un état fort éloigné de l'opulence. (N. D.)

tirées du dépôt des affaires étrangères : de plus, M. de Chabanon, qui est très véridique, m'assure que vous m'honorez de quelque bonté; je vous supplie de me la conserver et de me procurer celle de son excellence. Si j'avais de la santé, je viendrais vous présenter cette double requête, et vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

M. de Chabanon dit encore que vous daignerez venir dans ma cabane, quand vous serez las de vous crever à Genève. Gardez-vous bien de me faire cet honneur avant deux heures. Demandez à M. Hennin.

LETTRE MMMMCCCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la piéce. Ces notes sont,

pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse: on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes contents de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du *tripot;* vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du *tripot,* ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très intéressant et très tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.

LETTRE MMMMCCCXXII.

A M. DAMILAVILLE.

24 mars.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit *Discours contre le Fanatisme,* qu'on prétend envoyer à quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le Mémoire du prophéte Élie. Ce mémoire m'a

paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *Unitaire,* mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

LETTRE MMMMCCCXXIII.

A M. MARIOTT,

A LONDRES.

A Fernei, 28 mars.

Votre lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à

quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le grand-turc, les rois d'Israël et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et sur-tout chacun de nos moines, qui passent pour être très capables de rendre à l'état de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui méne tout droit les hommes au péché d'Onan, et les filles aux pâles couleurs!

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue, que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMMCCCXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous, que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille, auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, madame Denis et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme; il liquide les affaires de sa famille; il paie toutes les dettes de son père et de sa mère; il se conduit en homme très sage, lui qui est à peine majeur, et notre bon homme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, madame Denis, M. Du-

puits et moi, de vous importuner d'une pareille affaire; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous, qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie? Non seulement Pierre a dépensé en superfluités tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Évreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Fernei; il ne parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariai sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées :

Sur M. Tronchin. . .	600 liv.	
Pension des fermiers-généraux.	400 liv.	1,400 liv.
Sa place à Évreux. . .	160 liv.	
Sur M. Dupuits. . . .	240 liv.	

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 livres de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à

Évreux : qui la paiera? Il faudra bien qu'il la revende à perte comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bon homme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de l'envoyer chercher, et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas, Attila* et *Suréna,* ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCCXXV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Fernei, 30 mars.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos graces auraient tourné la tête : rien de tout cela; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de Villepinte; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire*.

Adieu, mademoiselle; je vous supplie de vouloir faire souvenir de moi vos amis, et sur-tout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

* M. de Voltaire sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins sans doute pour engager mademoiselle Clairon à remonter sur le théâtre. (Voyez plus haut les lettres MMMMCCXCVII et MMMMCCCIX.)

LETTRE MMMMCCCXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons, mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage: il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius Le Kain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil entrois volumes, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner

les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hennin; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très simple et très accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentements dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges,

à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine[1]. Mon aîné est un peu vétillard; mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

LETTRE MMMMCCCXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

1er avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple, la populace, qui

[1] * *Remarques sur Racine*. D'Olivet les réunit à sa Prosodie en 1767; 1 vol. in-12. (L. D. B.)

n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous fesiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes: cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'Œcolampade. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemi. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine

le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de La Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrétement le *Dictionnaire des Sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle? faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le paiement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie [1]. Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive:

« *Sequitur* pede Pœna claudo. »

HOR., lib. III, od. II.

[1] * L'archevêque d'Auch J. F. Montillet, auquel Voltaire adressa

Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des maroufles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret. On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Hornoi : vous irez la voir ; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très cher ami ; je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf*....

LETTRE MMMMCCCXXVIII.

A M. THIERIOT.

1er avril.

Monsieur le marquis de Maugiron vient de mourir. Voici les vers qu'il a faits une heure avant sa mort.

Tout meurt, je m'en aperçois bien.
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Daumat * en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière ;
Venez, bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière.

une *Lettre pastorale* en 1766. Voyez, MÉLANGES HISTORIQUES, tome II la XXIIIe des *Honnêtetés littéraires*. (L. D. B.)

* Daumat était son médecin.

Qu'au murmure de vos baisers,
Tout doucement mon ame soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte;
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

Vous remarquerez qu'il logeait chez l'évêque de Valence, son parent. Tout le clergé s'empressait à lui venir donner son passe-port avec la plus grande cérémonie. Pendant qu'on fesait les préparatifs, il se tourna vers son médecin, et lui dit: *Je vais bien les attraper; ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il était mort en effet quand ils arrivèrent avec leur goupillon. Vous pourrez, mon ancien ami, régaler de cette anecdote certain génie à qui vous écrivez quelquefois des nouvelles*. Cela sera d'autant mieux placé, qu'il serait homme en pareil cas à imiter monsieur de Maugiron, et même à faire de meilleurs vers que lui.

Vous avez dû voir la lettre de M. Mauduit sur Bélisaire; cela peut encore amuser un philosophe.

Continuez à vivre de régime, afin de vivre long-temps. On me parle dans plusieurs lettres de monsieur l'évêque de Saint-Brieux et de son aventure, qu'on me dit fort plaisante. On suppose que je sais cette aventure, et je n'en sais rien du tout. Je suis bien aise d'ailleurs qu'un évêque amuse le monde, cela vaut mieux que de l'excommunier.

* Le roi de Prusse.

P. S. Ah! on vient de me conter l'aventure. Voilà une maîtresse femme. *Vale.*

LETTRE MMMMCCCXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. d'Alembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une lettre adressée à M. d'Auch, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Éloge de M. le dauphin*[1]. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues ; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage ; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le

[1] * Voltaire publia à ce sujet son *Petit Commentaire sur l'Éloge du dauphin*. Voyez MÉLANGES LITTÉRAIRES, année 1766. (L. D. B.)

chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? au nom de qui l'examine-t-on? qui sont les examinateurs? quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très cher philosophe.

LETTRE MMMMCCCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien[1] de François Ier qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre, et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi:

[1]* L'académicien Gaillard. François Ier a depuis été mieux apprécié dans un bon et philosophique ouvrage de M. le comte Rœderer, dont nous avons déja eu occasion de parler. (L. D. B.)

je puis à peine le servir : ils pourront le protéger fortement, en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe, mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile, de quelque manière qu'on s'y prenne, qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau, fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait, ce me semble, une manière assez sûre d'attacher les Génevois à la France, sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas affaire des Génevois ; mais les temps peuvent changer ; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que monsieur l'ambassadeur, et je croirais avoir tort ; mais j'aime ma chimère, et je voudrais que M. le duc de Prâlin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi, je vous prie, mes divins anges, comment réussit l'*Éloge de M. le dauphin*, par M. Thomas. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés, non seulement pour une lettre de remerciements que je dois à M. Thomas, mais pour un petit paquet que M. d'Alembert attend? Figurez-vous mon embarras; je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même.

N. B. M. d'Alembert ne demeure plus rue Michel-le-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est, je crois, près de Bellechasse. Encore une fois, pardon.

LETTRE MMMMCCCXXXI.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

A Fernei, 5 avril.

Je n'oublierai jamais, monsieur, le discours de M. Thomas; mais j'ai oublié sa demeure, et d'ailleurs je ne peux m'adresser qu'à vous pour le re-

mercier. De tous ceux qui ont fait l'éloge du dauphin, il est le seul qui m'ait fait connaître ce prince. Je n'ai vu que des mots dans tout ce que j'ai reçu de Paris, en prose et en vers, sur ce triste événement. La première chose qu'il faut faire quand on veut écrire, c'est de penser; monsieur Thomas ne s'exprime éloquemment que parcequ'il pense profondément.

A propos de penseur, puis-je vous supplier, monsieur, de présenter mes respects à Son Excellence? Elle donne des indigestions à tout Genève avant de lui donner une paix inaltérable; j'ose me flatter que quand nous aurons des feuilles, et que vous aurez le temps de prendre l'air, vous voudrez bien donner la préférence à l'air de Fernei; ce n'est pas assez de faire du bien à des hérétiques, il faut encore consoler les vieux catholiques malades. Je compte hardiment sur vos bontés et sur celles de M. Hennin.

Daignez, monsieur, être sans cérémonie avec votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

LETTRE MMMMCCCXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

J'ai montré au petit apostat la lettre de mes anges, et leurs judicieuses observations. En vérité ce pauvre jeune homme est à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points; mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle, lorsque je me meurs de la consomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéresser dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui se vengent n'arrachent point le cœur; c'est quand on se venge de ce qu'on adore qu'on fait des impressions profondes et qu'on enlève les suffrages; deux personnes qui manquent à-la-fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartements, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Écrivez donc à vos anges qu'ils aient la

bonté de me renvoyer mes cinq chambres, afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et nécessaire! On a bien de la peine avec les Welches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires à Genève d'un maudit livre intitulé *la France détruite par M. le duc de...*; je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il se vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges avec mon culte ordinaire.

LETTRE MMMMCCCXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 13 avril.

Nous avons reçu, monsieur, votre lettre du 6 avril. Nous avons été très affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela sera très important pour nos affaires, auxquelles vous daignez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de Voltaire, qui vous aime bien tendrement, et qui nous a

chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des *Lettres des sieurs Covelle, Baudinet et Montmolin*. En attendant, voici une piéce assez singulière, et qui est très authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur-le-champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre M. le chancelier et M. de Frêne, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de Choiseul reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de Prâlin les garde, nous sommes également reconnaissants envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différends. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contents des mé-

diateurs, et sur-tout de M. le chevalier de Beauteville, qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres très instruit qui aime les arts : il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothèque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat-général de Grenoble[1] qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes mon frère et moi beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons Dieu des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu : il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des vertus.

[1] * Servan, célèbre dans l'affaire des jésuites; homme de talent et de courage. (L. D. B.)

Il est bien certain que les pélerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que si à Naples les seigneurs donnaient à Dieu la préférence qu'ils donnent à saint Janvier, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide; mais si quelqu'un s'avisait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degrés; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit: il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, monsieur; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. Nous desirerions pouvoir imprimer quelques uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes avec les sentiments les plus inaltérables, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs, les frères Boursier.

LETTRE MMMMCCCXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Fernei, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talents; mais vous aurez de la gloire par votre conduite. Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom, m'a paru, par sa lettre, un drôle de prêtre: c'est tout ce que j'en sais*.

La petite tracasserie avec M. Dupuits doit être entièrement finie: je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médit dans le salon. M. Dupuits est en Franche-Comté: il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés; et, comme il sait mieux l'orthographe que madame

* Voyez la lettre MMMMCCCXXV.

sa femme, il ne manquera pas de vous écrire dès qu'il sera de retour.

Au reste, mademoiselle, je crois que, dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction, sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de Louis XIV est passé; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments. Je ne vous parle pas de mes sentiments pour vous; je n'ai pas assez d'éloquence.

LETTRE MMMMCCCXXXV.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrége les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle,

et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du Conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le Sextus-Pompée [1] de mon petit ex-jésuite était un très grand marin; il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau tant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

Mademoiselle Clairon me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de Louis XIII. On ne songe pas, ce me semble, que du temps de Louis XIII les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux re-

[1] * La tragédie du *Triumvirat*. (L. D. B.)

noncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de Beauteville, tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est Pradon. Pour le peu que j'ai vu M. de Beauteville, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. Hennin est fort fâché de la retraite de M. le duc de Prâlin et de celle de M. de Saint-Foix. M. de Taulès, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de Chabanon avec un plan, et ce plan mé paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit *Triumvirat* qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de Caveirac, le jour de la Saint-Barthélemi. Je lui ai proposé de donner les *Vêpres Siciliennes* pour petite piéce.

Je viens de lire une seconde édition des nouveaux *Mélanges* de Cramer. Je me suis mis à rire à ces mots : « L'ame immortelle a donc son berceau « entre ces deux trous! Vous me dites, madame, « que cette description n'est ni dans le goût de Ti- « bulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma « bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire « ici des galanteries. »

J'ai demandé à Cramer quel était l'original qui avait écrit tout cela. Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame Denis et moi nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre. M. Dupuits n'en sait encore rien, parcequ'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très avisée.

LETTRE MMMMCCCXXXVI.

A M. MARMONTEL.

23 avril.

Mon cher confrère, j'attends vorte *Lucain* [1], et

[1] * Marmontel est auteur d'une traduction en prose de *la Pharsale* de Lucain, et du roman philosophique de *Bélisaire*. (L. D. B.)

j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parcequ'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame Geoffrin? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres mêmes y gagneront plus qu'ils ne pensent, car étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants; et une

grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Égypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée* [1], ou plutôt très voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos Contes que tous ces fatras.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE MMMMCCCXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades; consolons-nous tous deux. Voilà déja du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai

[1] * Ouvrage posthume de Boulanger, refait sur le manuscrit original par le baron d'Holbach, avec un précis de la vie de l'auteur, par Diderot. Amsterdam, M. M. Rey, 1766, 3 vol. in-12. (N. D.)

quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoiselle Clairon ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque, ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'*Éloge du dauphin;* mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voie évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que Descartes et Gassendi ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. Boursier, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques piéces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. Boursier vous aime de tout son cœur; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très cher ami; ma faiblesse ne

me permet pas d'écrire de longues lettres. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

28 avril.

J'étais donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de Fréret, qui est, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands

progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au Châtelet, les procureurs et les notaires, soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé par-tout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer monsieur le vice-chancelier par des clameurs injustes : ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des Calas et le Mémoire de notre prophète Élie pour Sirven. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. de Laleu vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les Sirven seuls qui

m'occupent, parcequ'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

LETTRE MMMMCCCXXXIX.

A M. SERVAN,

AVOCAT-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison ; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence et la philosophie, ont faits dans ce siécle. On n'écrivait point ainsi autrefois ; et à présent les avocats-généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés ; je ne parle pas de Toulouse, où le fanatisme régne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les jeux floraux ; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même ; la France arrive tard, mais elle arrive ; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation ; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordi-

naire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur source. Elle s'oppose à quelques irrégularités, mais elle souffre qu'on paie quatre-vingt mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce; elle tolère les annates; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du Saint-Siége; enfin, elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites; elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. Orphée, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il fesait danser; non, mais il adoucissait les tigres :

« Mulcentem tigres, et agentem carmine quercus. »
VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 510.

La philosophie fait aimer la vertu, en fesant dé-

tester le fanatisme; et, si je l'ose dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très humbles remerciements. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de Gaulmin, imprimé en Allemagne il y a cent ans; mais il y aura sûrement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse, jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est païen. *Sursum corda, ite missa est*, sont les formules des mystères de Cérès. Toute l'histoire de Moïse est prise, mot pour mot, de celle de Bacchus. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *de la Prédication* est de l'abbé Coyer, qui voulait[1] mettre dans des boutiques les Montmorenci et les Châtillon, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, monsieur, un petit mot du roi de Prusse qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas *la Philosophie de l'Histoire*, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître.

[1]* Dans son ouvrage sur *la Noblesse commerçante*. (L. D. B.)

Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE MMMMCCCXL.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

30 avril.

Mon cher monsieur, le frère D'Auzières et le sieur Bourlier, natifs, viennent à moi, ainsi que syndics à qui j'ai prêté de l'argent, conseillers qui ont fait de bons marchés avec moi, citoyens à tête chaude et autres, y sont venus. J'ai prêché la paix à tous, et je suis toujours resté en paix chez moi; tout ceci est une comédie dont vous venez faire le dénouement. D'Auzières* est en prison, et vous protégez les malheureux; je ne connais point les rubriques de la ville de Calvin et je ne veux point les connaître. Une vingtaine de natifs est venue me trouver, comme les poissardes de Paris, qui

* George D'Auzières, l'un des chefs des natifs, devint plus tard un des habitants de la petite colonie de Voltaire, et l'un des locataires des maisons qu'il avait fait construire à Fernei.

me firent autrefois le même honneur ; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même ; c'est apparemment que messieurs des vingt-cinq sont plus grands seigneurs que le roi ; j'ignore si les poissardes ont plus de priviléges que les natifs. Mais je vous demande votre protection pour de pauvres diables qui ne savent ce qu'ils font. Ce n'est pas des perruques carrées que je parle, c'est des natifs. Tout en riant, honorez ces bonnes gens de vos bontés compatissantes et conservez-moi les vôtres.

LETTRE MMMMCCCXLI.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

Fernei, 1er mai.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à me faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cimetière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*.

Voilà mon état, mon cher monsieur ; ce n'est pas ma faute *si Jean-Jacques Rousseau s'imagina que le docteur Tronchin* et moi nous ne trouvions pas

son roman d'*Héloïse* assez bon. Souvenez-vous bien que voilà l'unique origine des petits troubles de Genève. Souvenez-vous bien, quand vous voudrez rire, que Jean-Jacques s'étant imaginé encore que nous avions ri des *baisers âcres,* et du *faux germe,* et de la proposition de marier l'héritier du royaume à la fille du bourreau, *s'imagina* de plus que tous les Tronchin et quelques conseillers s'étaient assemblés chez moi pour faire condamner Jean-Jacques, qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli. Souvenez-vous bien, je vous en prie, que le colonel Pictet écrivit une belle lettre qui n'avait pas le sens commun, dans laquelle il accusait le Conseil d'avoir transgressé toutes les lois, de concert avec moi ; que le Conseil fit emprisonner le colonel, qui depuis a reconnu son erreur ; que les citoyens alors se plaignirent de la violation de la loi, et que tous les esprits s'aigrirent. Quand je vis toutes ces querelles, je quittai prudemment les Délices, en vertu du marché que j'avais fait avec le conseiller Mallet, qui m'avait vendu cette maison 87,000 livres, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 quand je la quitterais.

Ayez la bonté de remarquer que pendant tout le temps que j'ai occupé les Délices, je n'ai cessé de rendre service aux Génevois. J'ai prêté de l'argent à leurs syndics ; j'ai tiré des galères un de leurs bourgeois ; j'ai fait modérer l'amende d'un

de leurs contrebandiers; j'ai fait la fortune d'une de leurs familles; j'ai même obtenu de M. le duc de Choiseul qu'il daignât permettre que les capitaines génevois au service de la France ne fissent point de recrues à Genève, et j'ai fait cette démarche à la prière de deux conseillers qui me furent députés. Voilà les faits, et les lettres de M. le duc de Choiseul en sont la preuve. Je ne lui ai jamais demandé de graces que pour les Génevois. Ils sont bien reconnaissants.

A la mort de M. de Montpéroux*, trente citoyens vinrent me trouver pour me demander pardon d'avoir cru que j'avais *engagé le Conseil à persécuter Rousseau*, et pour me prier de contribuer à mettre la paix dans la république. Je les exhortai à être tranquilles. Quelques conseillers vinrent chez moi, je leur offris de dîner avec les principaux citoyens et de s'arranger gaiement. J'envoyai un *Mémoire* à M. d'Argental pour le faire consulter par des avocats. Le *Mémoire* fut assez sagement répondu à mon gré. M. Hennin arriva, je lui remis la minute de la consultation des avocats, et je ne me mêlai plus de rien. Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir un compliment ennuyeux qu'ils voulaient

* Prédécesseur de Hennin. — Mort en septembre 1765.

faire, disaient-ils, à messieurs les médiateurs; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai leur compliment. Ils me montrèrent ensuite un Mémoire qu'ils voulaient présenter; je leur dis qu'il ne valait rien, et qu'il fallait s'adresser au Conseil.

J'ignore qui a le plus de tort, ou le Conseil, ou les bourgeois, ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches, et depuis l'arrivée de M. Hennin, je n'ai pas écrit un seul mot à M. le duc de Prâlin sur Genève.

A l'égard de M. Ouspourguer, j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner Daubigni de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies. Mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de m'excuser auprès de messieurs les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de monsieur l'ambassadeur. Pardonnez-moi ma longue lettre, et aimez le vieux bon homme

VOLTAIRE.

LETTRE MMMMCCCXLII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A PARIS.

Fernei, 2 mai.

Vous faites très bien, monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Hornoi. La nature est retardée partout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme qui juge, sur le *Panégyrique du dauphin*, que l'abbé Coyer est un athée, est apparemment une place aux Petites-Maisons, et je présume que votre ami le calculateur doit être de son Conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de Beauteville me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois; ils ne sont bons Français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le Conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cul des citoyens.

Il n'y a pas long-temps que messieurs du Conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur

ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Hornoi, mon cher monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de Lally, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de Lally et celui des Sirven, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de La Chalotais. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus Languedochien que jamais; mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitents blancs, bleus et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Fernei est devenu charmant tout d'un

coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois, nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Hornoi, messieurs; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir!

LETTRE MMMMCCCXLIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 4 mai.

Vous aimez, monsieur, à citer juste, et moi qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites qu'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocats de Paris, lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs. Mais aussi je n'ai pas tort quand je dis que dans le même mémoire, on trouve ces paroles : « On peut considérer que les « citoyens et bourgeois sont souverains conjointe-

« ment avec tous les Conseils quand ils sont assem-
« blés en corps de république. »

Ce que vous me dîtes à notre dernière entrevue me laissa, comme vous le croyez bien, le poignard dans le cœur. Je me voyais accusé cruellement par-devant le grand-juge des anecdotes, M. le chevalier de Taulès; toute ma réputation d'amateur de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux *mémoire à consulter*[1] que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que des théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire était si mal griffonné que ni vous, ni M. le chevalier de Taulès, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la Cour que M. Thomas était athée, parcequ'il a loué M. le dauphin de n'être pas persécuteur; on n'à ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontez-moi donc avec moi-même, et vous verrez combien mon cœur est à vous.

[1] * Ce mémoire avait été composé par Voltaire lui-même; il en est question dans les lettres MMMMCCL et MMMMCCLI. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCXLIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMONT.

A Fernei, près de Genève, 5 mai.

MADAME,

Votre département dans le ministère est toujours de faire du bien. Je ne puis vous séparer de M. le duc, votre frère.

Souffrez donc que je vous supplie, madame, de lire cette lettre, qui n'est point une lettre du bureau des affaires étrangères, mais du bureau des bienfaits. J'ose vous prier de la lui faire lire, quand il ne travaille point, supposé qu'il y ait de tels moments.

Soyez toujours ma protectrice auprès de mon protecteur.

Nous sommes à vos pieds, Marie Corneille et moi, son vieux père adoptif.

Agréez, madame, le profond respect et la reconnaissance de votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE MMMMCCCXLV.

A M. DAMILAVILLE.

12 mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe des Calas au chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, madame Calas et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie. On se plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseaux mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi, je suis si content d'avoir cette famille sous mes yeux, que je pardonne tout, et que je trouve tout bien.

Je console, autant que je puis, les Sirven; je leur fais espérer qu'ils auront incessamment le mémoire qui les justifie. Vous voyez sans doute quelquefois M. Élie, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. J'ai peine à croire qu'il ne réussisse pas dans cette affaire. Je pense toujours que le Conseil lui sera favorable. On n'est pas, ce me semble, assez content des parlements pour craindre celui de Toulouse; et je ne crois pas qu'une compagnie qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni son commandant ni

son premier président doive avoir à la Cour un crédit immense.

Je trouve que le sieur Le Breton a fait une haute sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque le clergé s'assemblait. Le ministère a fait très prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* avait indisposé beaucoup le ministère [1]; je ne le crois pas; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article.

Je suis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand Colbert. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés, mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs dans le même temps. Le grand malheur de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV. La guerre injuste et ridicule de 1672 obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentiments; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'état qui fût exigible.

[1] * Et sans doute le ministre ou contrôleur-général Laverdi qui avait défendu, par un édit royal, d'écrire de quelque manière que ce fût sur les matières de finances. (L. D. B.)

Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grace de Colbert à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Fernei. Mon petit château sera enfin entièrement bâti, mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées, tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

Vous ne me parlez point de Bigex; vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de Lally? M. de Florian ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philosophe d'Alembert. Bonsoir, mon cher frère; buvez à ma santé avec Platon.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis. Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des Calas. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous.

LETTRE MMMMCCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mai.

L'un de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous prodigieusement ridicule.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du triumvirat; mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de Cinna n'a jamais

existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédants, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que La Harpe n'en a pas pu trouver cinquante pour son beau *Gustave Vasa*. L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément que mademoiselle Dubois se forme, et que M. de Chabanon lui donne un beau rôle; mais il ne sait pas où est M. de Chabanon; il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été pendant quelque temps avocat consultant; j'ai toujours conseillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le Conseil. Le

Conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et le Conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux Conseil, bourgeois, et natifs, que, n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dîmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

Peut-être que M. le duc de Prâlin parle quelquefois avec M. le duc de Choiseul des tracasseries génevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander, ou me faire recommander à M. le chevalier de Beauteville. J'attends cette grace de vous, mes divins anges; car non seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève;

qu'il y ait un peu de dissension dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très belle et bonne action, non seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de Beauteville, mais sur-tout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître; ce tempérament est si convenable; il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme Parmesan; vous êtes puissance d'Italie. Henri IV vous a ôté le marquisat de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Prâlin approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de Choiseul. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris; je crois que c'est une sage précaution du minis-

tère, qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a dans ce livre d'excellents articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien; mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

LETTRE MMMMCCCXLVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Fernei, 12 mai.

Je suis, monsieur, comme les vieux philosophes grecs, qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que

personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de Louis XIV, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talents ; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des Racine, ni des Molière, ni des La Fontaine, ni des Boileau, et je crois même que nous n'en aurons jamais ; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très petits en fait de philosophie. Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et La Fontaine est mort comme un sot. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

Je vous suis très obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon, qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous ; mais vos lettres m'attachent à vous, monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

LETTRE MMMMCCCXLVIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 17 mai.

Je reçois la lettre du 1er de mai, dont mon héros m'honore. M. le chevalier de Beauteville m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, monseigneur, de pouvoir toujours courir! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route!

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux-arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiselle Clairon, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle fesait valoir mes sottises; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de Louis XIII en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles graces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommu-

nié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de Satan. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre Lally. Je le connaissais pour un Irlandais un peu absurde, très violent, et assez intéressé; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable; s'il l'avait été, serait-il revenu en France? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuse: ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoient des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des fables d'Ésope qui priait Hercule de lui prêter sa massue pour écraser ses puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du

genre humain; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois; mais conservez-moi des bontés qui adoucissent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les passe, pénétré pour vous de respect et du plus tendre attachement.

LETTRE MMMMCCCXLIX.

A M. DAMILAVILLE.

17 mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les souscripteurs ne pensent pas aussi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*[1], qu'on disait imprimé en Hollande: vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé: je suis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de Beaumont et ses affaires retardent le mémoire de Sirven, et j'ai bien peur que tant de délais ne soient funestes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur dans les maladies qui accablent ma vieil-

[1] * *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* (Par Lévesque de Burigni, revu par Naigeon, 1766, in-8°.) (L. D. B.)

lesse. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Histoire de Henri IV*, qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui est donc ce M. de Buri qui compare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macédoine, et qui ose dire que notre illustre De Thou n'est qu'un pédant satirique? est-ce qu'on ne fera point justice[1] de cet impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice!

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCL.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 18 mai.

Venez, monsieur, reconnaître au plus tôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de M. l'ambassadeur; je m'informe tous les jours de

[1] * Il la fit. Voyez la lettre MMMMCCCLI. (L. D. B.)

sa santé; et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez-vous bien (si vous m'aimez) de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taulès.

J'ai déja fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignorée sans lui*. Si sa belle mémoire veut encore m'aider, le siécle de Louis XIV ne s'en trouvera pas plus mal. Je ne me mêle, Dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siécle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à M. l'ambassadeur sur sa santé, je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma niéce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

Adieu, monsieur, toute ma petite famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir. V.

* Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole fait en très grand secret par Louis XIV et l'empereur Léopold dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VIII.

LETTRE MMMMCCCLI.

A M. DAMILAVILLE.

21 mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérants.

Le buste en ivoire d'un homme très tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie de Henri IV*, par un M. de Buri qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à Philippe, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à Pharaon. Je vous ai déja dit que cet homme s'était déchaîné, dans sa préface, contre le président De Thou. Nous avons trouvé un vengeur : un de mes amis s'est chargé de la cause de De Thou contre Buri[1].

[1] * Voyez, MÉLANGES HISTORIQUES, tome III, l'article XIV des *Fragments sur l'histoire*. (L. D. B.)

Il a inséré dans cette défense quelques anecdotes assez curieuses. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur Merlin.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du *Philosophe ignorant*[1]. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui fesait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire; mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoiselle Clairon à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame Calas vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour son défenseur et celui de Sirven. Nos pauvres Sirven trouveront la pitié du public bien épuisée; mais enfin nous serons contents, si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à Du Molard.

J'attends les mémoires pour et contre Lally, et

[1] * Voltaire publia en 1766 *le Philosophe ignorant*. Cet ouvrage se trouve PHILOSOPHIE, tome II. (L. D. B.)

le factum pour M. de La Luzerne. J'attends surtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

LETTRE MMMMCCCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

J'aime beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de Fulvie. Il y avait long-temps qu'il était embarrassé de cette Fulvie et de ce petit Pompée qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avions sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contents des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comp-

tons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation de votre avocat, je la remis à M. Hennin dès le moment de son arrivée; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment; mais quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir; mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de messieurs de Prâlin et de Choiseul, dont je vous ai

l'obligation; et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires; et quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. Baudinet et de M. Covelle; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie.

LETTRE MMMMCCCLIII.

A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous a envoyé, sous l'enveloppe de M. de Courteilles, la défense de l'illustre De Thou contre les accusations du sieur Buri. Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer, vous pourriez la faire parvenir au

Journal encyclopédique, en l'envoyant contre-signée à un M. Rousseau, auteur de ce journal, à Bouillon. Ce Buri mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat et un très bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déja mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Du Molard, et une autre pour mon cher Beaumont. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien à Paris? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne pas les avoir fait tirer à la milice, au lieu des enfants des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des factums qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

LETTRE MMMMCCCLIV.

A M. DAMILAVILLE.

26 mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection compléte de mes Œuvres. Le libraire en question s'appelle La Combe. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

LETTRE MMMMCCCLV.

A M. LE DUC DE PRALIN.

A Fernei, 26 mai.

Sextus-Pompée était secrétaire d'état de la marine; par conséquent il a le droit de s'adresser à monseigneur le duc de Prâlin; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très tendre et très profond respect.

Ce billet est très bref; mais à grands seigneurs peu de paroles.

LETTRE MMMMCCCLVI.

A M. LA COMBE [1],

LIBRAIRE A PARIS.

A Fernei, 26 mai.

J'ai été si charmé, monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de Patru pour celle des Estienne; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des Cramer, ce serait peut-être rendre service à la littérature: j'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et sur-tout l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont

[1] * Jacques La Combe, né à Paris en 1724, avocat, puis libraire en 1766, mort le 16 septembre 1801. Compilateur infatigable, auteur d'une foule d'ouvrages, tous au-dessous du médiocre.

(L. D. B.)

permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre : en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux et quelques additions assez curieuses. Comptez, monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer par des services l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie[1] ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, monsieur; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir;

[1] * *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages concernant la versification française*, etc. (Par La Combe.) Genève et Paris, La Combe, 1766, deux parties in-8°. (N. D.)

mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

LETTRE MMMMCCCLVII.

A M. COLLINI.

A Fernei, 28 mai.

Voici le temps, mon cher ami, où j'éprouve les regrets les plus vifs. Mon cœur me dit que je devrais être à Schwetzingen, et aller voir tantôt votre belle bibliothéque, tantôt votre cabinet d'histoire naturelle. Mais il y a deux ans que je ne sors plus de ma chambre, et c'est beaucoup que je sorte de mon lit. La fin de ma vie est douloureuse; ma consolation est dans les bontés de monseigneur l'électeur, dont je me flatterai jusqu'au dernier moment.

Il y a long-temps que vous ne m'avez écrit. Votre bonheur est apparemment si uniforme, que vous n'avez rien à m'en apprendre de nouveau. Votre cour est gaie et tranquille; il n'en est pas de même à Genève. Votre auguste maître sait rendre ses sujets heureux, et les Génevois ne savent pas l'être. Il est plaisant qu'il faille trois puissances pour les accommoder au sujet d'une querelle d'auteur. Leurs tracasseries m'ont amusé d'abord, et ont

fini par m'ennuyer. Adieu, mon ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

LETTRE MMMMCCCLVIII.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 29 mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis long-temps pour M. Damilaville; vous me ferez un très grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre Lally; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce Lally s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitants de Pondichéri; mais il n'y a dans tous ces mémoires ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée comme les gazettes de la semaine passée. Il

n'en sera pas de même d'*Eudoxie*[1] ou *Eudocie* : vos talents et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée; vous faites de sang-froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMMCCCLIX.

A M. THIERIOT.

30 mai.

Mon cher et ancien ami, je vous fais mon sincère compliment sur votre nouveau traité avec les puissances du Nord. Tâchez de jouir long-temps des avantages que cette bonne fortune vous procure. Vous avez le département le plus agréable du monde, *levia carmina et faciles versus*. Je souhaite que vos beaux esprits de Paris vous fournissent une ample matière; mais votre santé me

[1] * Cette tragédie ne fut pas représentée. L'auteur la fit imprimer en 1769 in-8°. (L. D. B.)

donne autant d'inquiétude que votre nouvelle correspondance me fait de plaisir. Prenez garde à votre hydrocèle, imposez-vous un régime qui vous mette en état de courir pour chercher des nouvelles. Lorsque vous ne pourrez point écrire, je vous conseillerais de vous munir d'un homme qui écrirait sous votre dictée, afin que la correspondance ne fût pas interrompue. Je ne pourrai guère vous aider dans votre ministère; nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses. Il vient de paraître un ouvrage bien plat contre M. d'Alembert, M. Hume et les encyclopédistes[1]; j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. Il n'est question dans Genève que des tracasseries pour lesquelles on a fait venir trois plénipotentiaires. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

[1] * *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article* Genève *du Dictionnaire encyclopédique, et sur la Lettre de d'Alembert à Rousseau sur les spectacles.* 1766, 2 vol. in-8°. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCLX.

A M. DAMILAVILLE.

30 mai.

Je me console, vendredi au soir, d'un très vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé, par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard à Paris;

2° La Défense du président De Thou, dont il est bon de faire retentir tous les journaux, et dont il convient sur-tout d'envoyer copie au Journal de Bouillon;

3° Le recueil complet que je suppose envoyé chez M. Chabanon;

4° Un autre recueil complet, en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat-libraire La Combe, quai de Conti;

5° Un autre, relié, pour M. Thomas.

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Élie pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me

paraît victorieux; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France; ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon desir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret; je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très rares; mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt *Lettres de MM. Covelle, Baudinet et compagnie;* on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois

que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à La Combe deux petits volumes. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre; l'exemplaire vous sera très exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thieriot. Aimez-moi.

LETTRE MMMMCCCLXI.

A M. DAMILAVILLE.

2 juin.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon *Lally*, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je ne sais ce que c'est que la *Lettre sur Jean-Jacques*[1]. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au Conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû

[1] * C'est la lettre MMMMCCXXI, à Tronchin, du 13 novembre 1765. (N. D.)

confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au Conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs; ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour La Combe.

On me fait espérer un *Fréret* de Hollande, mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous : la diligence de Lyon à Meyrin est très expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue, qu'ils avaient quittées très mal-à-propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés; mais, puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste; l'original est bien languissant : il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

LETTRE MMMMCCCLXII.

A M. DE VILLEVIEILLE.

A Fernei, 2 juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui régne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que, si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris; ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter; c'était un Écossais, homme de qualité, nommé Lesley. Il est homme de lettres, et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère Élisée, prédicateur du roi. Ceux-là

pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, monsieur; je vais écrire au premier secrétaire; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris.

LETTRE MMMMCCCLXIII.

A M. DE CHABANON.

2 juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie par M. Tabareau votre très belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques : la principale est que cette piéce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentiments du cœur humain dans le rôle d'Eudoxie; tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, desir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvements tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces piéces que la sin-

gularité des événements multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir; tout dépendra du style et de la chaleur des sentiments. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous six mois, vous trouverez au bout de ce temps des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

LETTRE MMMMCCCLXIV.

A M. DAMILAVILLE.

13 juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président De Thou. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à Fréret. Si ce livre est d'un capitaine au régiment du Roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne coup sur coup ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à Lally, je suis très sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéri.

Le Parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à desirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour Protagoras.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentiments ne diminuent point. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCLXV.

A M. D'ALEMBERT.

13 juin.

Vous aurez pu savoir, mon cher philosophe, par la *Lettre de Covelle* [1], quelle a été l'absurde insolence du nommé Vernet, digne professeur en théologie. Je sais que vous dédaignerez à Paris les

[1] * *Lettre curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville.* (FACÉTIES.) (N. D.)

coassements des grenouilles du lac de Genève; mais elles se font entendre chez toutes les grenouilles presbytériennes de l'Europe, et il est bon de les écraser en passant.

Je ne sais pas qui sont les auteurs qui travaillent actuellement au *Journal encyclopédique*[1]; ce journal est très maltraité dans le libelle du professeur. Voyez si vous pouvez lui faire donner quelques coups de fouet dans ce journal. Pour moi, je me dispose à faire une justice exemplaire de la personne dudit huguenot, lorsqu'il viendra sur mes terres catholiques. Je ne souffrirai pas qu'il attaque impunément notre saint-père le pape, et vous, et frère Hume, et frère Marmontel, et même faux frère Rousseau, et la comédie.

Vous avez peut-être vu le livre attribué à Fréret, qu'on dit être d'un capitaine au régiment du Roi. Ce capitaine est plus savant que dom Calmet, et a autant de logique que Calmet avait d'imbécillité. Ce livre doit faire un très grand effet; j'en suis émerveillé, et j'en rends graces à Dieu. Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally, et de son gros cou, que le fils aîné de monsieur l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai? Je connaissais beaucoup cet Irlandais, et j'a-

[1] * Les rédacteurs du *Journal encyclopédique* fondé en 1756 furent jusqu'en 1769 l'abbé Prévost, P. Rousseau, Morand, le chevalier de Méhégan, et quelques autres littérateurs. (L. D. B.)

vais eu même avec lui des relations fort singulières en 1746. Je sais bien que c'était un homme très violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point traître. L'arrêt ne dit point qu'il ait été concussionnaire. Cet arrêt lui reproche vaguement des vexations, et ce mot de vexations est si indéterminé, qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste.

La France est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés. Les parlements crient contre le despotisme; mais ceux qui font mourir des citoyens, sans dire précisément pourquoi, sont assurément les plus despotiques de tous les hommes.

Savez-vous quand finira l'assemblée du clergé, et quand on débitera l'*Encyclopédie?* j'imagine qu'elle paraîtra quand l'assemblée sera disparue.

Est-il vrai qu'on fait beaucoup de niches à mademoiselle Clairon? est-il vrai qu'on fait ce qu'on peut pour trouver admirable une nouvelle actrice par qui on prétend qu'elle sera remplacée?

Vous avez lu sans doute, en son temps, la *Prédication* de l'abbé Coyer. Ne trouvez-vous pas qu'il prend bien son temps pour louer Genève? La moitié de la ville voudrait écraser l'autre, et les deux moitiés sont bien basses et bien sottes devant les médiateurs. Adieu, mon très cher et très aimable philosophe; quand vous aurez un

moment de loisir, répondez à mes questions, et aimez-moi.

Croyez-vous que la *Préface* de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Église* soit de mon ancien disciple?

LETTRE MMMMCCCLXVI.

A M. LE BARON GRIMM.

Fernei, 13 juin.

Je demande une grace à mon cher prophète; c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes de baume qu'elles ont versé sur les blessures des innocents infortunés. J'attends de jour en jour un factum de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge : il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais, dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion sont, à mon avis, un objet bien inté-

ressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe *.

LETTRE MMMMCCCLXVII.

A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Fernei, 21 juin.

Monseigneur, les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche m'ont privé long-temps de l'honneur de renouveler mes hommages à votre altesse sérénissime. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentiments qui encouragent les miens. J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre et un cœur aussi généreux protégeraient une cause qui est celle du genre humain.

Permettez, monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné aider les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à tous les esprits tolérants et à toutes les ames sensibles.

* Madame d'Épinai.

Je suis persuadé que votre altesse sérénissime sera touchée après avoir lu seulement la page qui expose le malheur des Sirven. Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre cette affaire comme celle des Calas. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moindre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je les venir implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos états! Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

LETTRE MMMMCCCLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Mon ame est entièrement réformée à la suite de mes anges; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation; le temps ne fait rien à l'affaire; et, si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la

force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de Prâlin et M. de Chauvelin ont été contents. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du *Siége de Calais*, ni sur celui qu'aura la comédie de *Henri IV*. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de Fontenelle. Il paraît un livre intitulé *Examen critique des Apologistes*, etc., par Fréret. Je ne suis pas bien sûr que Fréret en soit l'auteur, mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront

leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que dans dix ans la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le régne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlements. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné Lally; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés; il y a dans cette jurisprudence welche une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire; et je suis si malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentiments ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres.

LETTRE MMMMCCCLXIX.

A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être; c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neuchâtel. Je vous envoie, en attendant, la lettre sur Jean-Jacques que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée. Je me flatte que j'aurai incessamment le mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infatigable de l'innocence. Le petit discours qu'on a préparé pour seconder ce mémoire n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le Parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne

les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parents le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *des Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV* sur le théâtre de Paris? Son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres compliments à Platon, je vous en prie.

LETTRE MMMMCCCLXX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 25 juin.

Je savais bien, mon cher et illustre maître, que le nommé Vernet, au cou tord ou tors, avait publié incognito des lettres contre vous, contre moi, et contre bien d'autres; mais j'ignorais qu'il voulût les ressusciter; elles étaient si bien mortes, ou plutôt elles étaient mort-nées. Quoi qu'il en soit, j'aurai soin de ce jésuite presbytérien, et je ne manquerai pas de lui dire un mot d'honnêteté à la première occasion; mais un mot seulement, parcequ'il n'en mérite pas davantage, et que je ne veux pas tout-à-fait demeurer en reste avec un honnête prêtre comme lui: *Ne prorsùs insalutatum dimittam.*

A propos de latin, quoique cela ne vienne pas à ce que

nous disons, dites-moi, je vous prie (j'ai besoin de le savoir, et pour cause), si c'est vous, comme je le crois, qui avez fait les deux vers latins qui sont à la tête de votre *Dissertation sur le feu*[1], et si le second est *cuncta fovet* ou *cuncta parit*.

J'ai actuellement entre les mains le livre de Fréret, où, si vous le voulez, d'un capitaine au régiment du Roi, ou de qui il vous plaira. Si ce capitaine était au service de notre saint-père le pape, je doute qu'il le fît cardinal, à moins que ce ne fût pour l'engager à se taire; car ce capitaine est un vrai cosaque, qui brûle et qui dévaste tout. C'est dommage que l'assemblée du clergé finisse, elle aurait beau jeu pour demander que le capitaine Fréret fût mis au conseil de guerre pour être ensuite livré au bras séculier, et traité suivant la douceur des ordonnances de notre mère la sainte Église.

Quoi qu'il en soit, ce livre est, à mon avis, un des plus diaboliques qui aient encore paru sur ce sacré sujet, parcequ'il est savant, clair, et bien raisonné. On dit qu'il y a un curé de village d'auprès de Besançon qui y avait fait une réponse; mais que, toutes réflexions faites, on l'a prié de la supprimer, parceque la défense était beaucoup plus faible que l'attaque.

Le bâillon de Lally a révolté jusqu'à la populace, et l'énoncé de l'arrêt a paru bien absurde à tous ceux qui savent lire. Je suis persuadé, comme vous, que Lally n'était point traître, car l'arrêt n'aurait pas manqué de le dire; et, trahir les intérêts du roi, ne signifie rien, puisque c'est trahir les intérêts du roi que de frauder quelques sous d'entrée; ce qui, à mon avis, ne mérite pas la corde. Je crois bien que ce Lally était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau. Les voleurs du Canada étaient bien

[1] * Voyez ci-après lettre MMMMCCCLXXIV. (L. D. B.)

plus dignes de la hart; mais ils avaient des parents premiers commis, et Lally n'avait pour parents que des prêtres irlandais, à qui il ne reste d'autres consolations que de dire force messes pour lui. Quoi qu'il en soit, qu'il repose en paix, et que ses respectables juges nous y laissent!

Je n'ai point vu l'actrice nouvelle par qui on prétend que mademoiselle Clairon sera remplacée; mais j'entends dire qu'elle a en effet beaucoup de talent, d'ame, et d'intelligence; qu'elle n'a que des défauts qui se perdent aisément, mais qu'elle a toutes les qualités qui ne s'acquièrent point. Pour mademoiselle Clairon, elle a absolument quitté le théâtre, et a très bien fait; il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible, et il ne faut pas rester dans un état que tout concourt à avilir. Elle a pourtant joué dans une maison particulière le rôle d'Ariane, pour le prince de Brunswick, qui en a été enchanté. Ce prince de Brunswick a été ici fort goûté et fort fêté de tout le monde, et il le mérite. Il y a un gros prince de Deux-Ponts qui a commandé dans la dernière guerre l'armée de l'Empire, et qui durant la paix protége Fréron et autres canailles.

Ledit prince trouve très mauvais qu'on accueille le prince de Brunswick, et qu'on ne le regarde pas, lui gros et grand seigneur, héritier de deux électorats, et sur-tout, comme vous voyez, amateur des gens de mérite; c'est que, par malheur, le prince de Brunswick a de la gloire, et que le gros prince de Deux-Ponts n'en a point.

Oui, j'ai lu dans son temps la *Prédication* de l'abbé Coyer, et je crois qu'après la prédication même c'est un des livres les plus inutiles qui aient été faits.

Je crois aussi que la *Préface* de l'*Histoire de l'Église* est de votre ancien disciple; il y a des erreurs de fait, mais le fond est bon. Quant à l'ouvrage, il est maigre, mais il est aisé de lui donner de l'embonpoint dans une seconde édition; et c'est un corps de bon tempérament qui ne demande qu'à

devenir gros et gras. Je présume qu'il le deviendra; la carcasse est faite, il n'y a plus qu'à la couvrir de chair. Dans ces sortes d'ouvrages, c'est beaucoup que d'avoir le cadre, et un nom tel que celui-là à mettre au bas, parce-qu'on n'ose pas brûler, à peine de ridicule, les cadres qui portent des noms pareils.

Adieu, mon cher et illustre maître; vous devez avoir vu l'abbé Morellet, ou *Mords-les*, qui sûrement ne vous aura point mordu, et que vous aurez bien caressé, comme il le mérite. Vous avez vu aussi M. le chevalier de Rochefort, qui est un galant homme, et qui m'a paru aussi enchanté de la réception que vous lui avez faite qu'il l'est peu du séjour de Versailles et de la société des courtisans. *Iterum vale.* Je vous embrasse de tout mon cœur. Réponse, je vous prie, sur les deux vers latins, j'en suis un peu pressé. J'oubliais de vous dire que mademoiselle Clairon a déja rendu le pain bénit; voilà ce que c'est que de quitter le théâtre.

LETTRE MMMMCCCLXXI.

A M. D'ALEMBERT.

26 juin.

Mon digne et aimable philosophe, je l'ai vu, ce brave *Mords-les,* qui les a si bien mordus; il est du naturel des vrais braves, qui ont autant de douceur que de courage; il est visiblement appelé à l'apostolat. Par quelle fatalité se peut-il que tant de fanatiques imbéciles aient fondé des sectes de fous, et que tant d'esprits supérieurs puissent à peine venir à bout de fonder une petite

école de raison? c'est peut-être parcequ'ils sont sages; il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes; ils se contentent de rire des erreurs des hommes au lieu de les écraser. Les missionnaires courent la terre et les mers; il faut au moins que les philosophes courent les rues; il faut qu'ils aillent semer le bon grain de maison en maison. On réussit encore plus par la prédication que par les écrits des pères. Acquittez-vous de ces deux grands devoirs, mon cher frère; prêchez et écrivez, combattez, convertissez, rendez les fanatiques si odieux et si méprisables, que le gouvernement soit honteux de les soutenir.

Il faudra bien à la fin que ceux à qui une secte fanatique et persécutrice a valu des honneurs et des richesses se contentent de leurs avantages, qu'ils se bornent à jouir en paix, et qu'ils se défassent de l'idée de rendre leurs erreurs respectables. Ils diront aux philosophes : Laissez-nous jouir, et nous vous laisserons raisonner. On pensera un jour en France comme en Angleterre, où la religion n'est regardée par le parlement que comme une affaire de politique; mais, pour en venir là, mon cher frère, il faut du travail et du temps.

L'Église de la sagesse commence à s'étendre dans nos quartiers, où régnait, il y a douze ans, le plus

sombre fanatisme. Les provinces s'éclairent, les jeunes magistrats pensent hautement; il y a des avocats-généraux qui sont des anti-Omer. Le livre attribué à Fréret, et qui est peut-être de Fréret, fait un bien prodigieux. Il y a beaucoup de confesseurs, et j'espère qu'il n'y aura point de martyrs. Il y a beaucoup de tracasseries politiques à Genève; mais je ne connais pas de ville où il y ait moins de calvinistes que dans cette ville de Calvin. On est étonné des progrès que la raison humaine a faits en si peu d'années. Ce petit professeur de bêtises, nommé Vernet, est l'objet du mépris public. Son livre contre vous et contre les philosophes est le plus inconnu des livres, malgré la prétendue troisième édition. Vous sentez bien que la *Lettre curieuse de Robert Covelle*, que je vous ai envoyée, n'est calculée que pour le méridien de Genève, et pour mortifier ce pédant. Il a un frère qui possède une métairie dans ma terre de Tournei, il y vient quelquefois : je compte avoir le plaisir de le faire mettre au pilori dès que j'aurai un peu de santé; c'est une plaisanterie que les philosophes peuvent se permettre avec de tels prêtres, sans être persécuteurs comme eux.

Il me semble que tous ceux qui ont écrit contre les philosophes sont punis dans ce monde : les jésuites ont été chassés; Abraham Chaumeix s'est enfui à Moscou; Berthier est mort d'un poison

froid [1]; Fréron a éte honni sur tous les théâtres, et Vernet sera pilorié infailliblement.

Vous devriez, en vérité, punir tous ces marauds-là par quelqu'un de ces livres, moitié sérieux, moitié plaisants, que vous savez si bien faire. Le ridicule vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes, et personne ne la manie mieux que vous. C'est un grand plaisir de rire en se vengeant. Si vous n'écrasez pas l'*inf*..., vous avez manqué votre vocation. Je ne peux plus rien faire. J'ai peu de temps à vivre: je mourrai, si je puis, en riant; mais, à coup sûr, en vous aimant.

LETTRE MMMMCCCLXXII.

A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'Omer veut persécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des Pères, qui

[1] * Voyez la *Relation de la maladie, de la confession, de la mort, et de l'apparition du jésuite Berthier*. FACÉTIES. (N. D.)

puisse avoir fait l'*Examen critique des Apologistes.* J'avoue que le livre est sage et modéré; tout critique doit l'être : mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord Bolyngbrocke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable. Il fait, ce me semble, passer son enthousiasme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de sang-froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de Cicéron et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que mademoiselle Sainval* a réellement du talent. Il est à souhaiter qu'elle soutienne le théâtre, qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. Grimm [1]. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les Sirven. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les Sirven et moi nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à Fréret doit en

* Mademoiselle Sainval l'aînée.

[1] * Plus haut, lettre MMMMCCCLXVI. (L. D. B.)

tenir lieu pour long-temps : il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse, vous et les votres!

LETTRE MMMMCCCLXXIII.

A M. THIERIOT.

26 juin.

Mon cher et ancien ami, j'aurais plus de foi à votre régime qu'à l'eau de M. Vyl. La véritable eau de santé est de l'eau fraîche, et tous ceux qui prétendent faire subsister ensemble l'intempérance et la santé sont des charlatans. Une meilleure recette est celle qu'on vous envoie de Brandebourg tous les trois mois. Votre arrangement me paraît très bien fait et très adroit; il n'y a personne auprès de votre correspondant qui puisse l'avertir qu'on lui donne du vieux pour du nouveau. Il serait à souhaiter que le public donnât dans le même panneau, et qu'il relût nos auteurs du bon temps, au lieu de se gâter le goût par les misérables nouveautés dont on nous accable.

Vous êtes sans doute informé du nouveau livre qui paraît sous le nom de *Fréret*[1] ; c'est un excellent ouvrage qui doit déja être connu en Alle-

[1] * *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, par Fréret, 1766, gr. in-8°. Ce livre n'est pas de Fréret, mais de Lé-

magne. Les citations sont aussi fidèles que curieuses, les preuves claires, et le raisonnement si vigoureux, qu'il n'y a qu'un sot qui puisse y répliquer. Les lettres sur les miracles de Baudinet et de Covelle ne sont point encore connues en France.

Si je trouve dans mes paperasses quelques petits morceaux qui puissent figurer dans vos envois, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais à présent je suis si occupé de l'édition in-4° que les Cramer font de mes anciennes sottises, je suis si enseveli dans des tas de papiers, que je ne peux rien débrouiller; mais quand je serai défait de cet embarras désagréable, je chercherai tous les matériaux qui pourront vous convenir. Nous comptons avoir incessamment un des neveux de votre correspondant. J'aime bien autant les voir chez moi que de les aller chercher chez eux. Nous avons eu l'abbé Morellet; c'est un homme très aimable, très instruit, très vertueux. Voilà comme les vrais philosophes sont faits, et ce sont eux qu'on veut persécuter. Adieu, mon cher ami; vivez tranquille et heureux.

vêque de Burigni, comme le prouve Barbier, n° 6129 du *Dictionnaire des anonymes*. (N. D.)

LETTRE MMMMCCCLXXIV.

A M. D'ALEMBERT.

1er juillet.

« Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
« Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit[1]. »

Oui, mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi. Je suis comme l'évêque de Noyon, qui disait dans un de ses sermons : « Mes frères, « je n'ai pris aucune des vérités que je viens de « vous dire ni dans l'Écriture, ni dans les Pères ; « tout cela part de la tête de votre évêque. »

Je fais bien pis ; je crois que j'ai raison, et que le feu est précisément tel que je le dis dans ces deux vers. Votre Académie n'approuva pas mon idée, mais je ne m'en soucie guère. Elle était toute cartésienne alors, et on y citait même les petits globules de Malebranche ; cela était fort douloureux. Je vous recommande, mon cher frère et mon maître, les Vernet dans l'occasion.

Vous m'enchantez de me dire que mademoiselle Clairon a rendu le pain bénit ; on aurait bien dû la claquer à Saint-Sulpice. Je m'y intéresse

[1] * Ce distique, qui est bien loin d'offrir des longueurs, est de Voltaire, et servait d'épigraphe à son *Essai sur la nature du feu, et sur sa propagation*. PHYSIQUE, tome II. (L. D. B.)

d'autant plus, moi qui vous parle, que je rends le pain bénit tous les ans avec une magnificence de village que peut-être le marquis Simon Le Franc n'a pas surpassée. Je suis toujours fâché que le puissant auteur de la belle *Préface** ait pris martre pour renard, en citant saint Jean. Les pédants tireront avantage de cette méprise, comme Cyrille se prévalut de quelques balourdises de l'empereur Julien; et de là ils concluront que les philosophes ont toujours tort.

Nous aurons incessamment dans notre ermitage un prince qui vaut un peu mieux que le protecteur de Catherin Fréron.

Êtes-vous homme à vous informer de ce jeune fou nommé M. de La Barre, et de son camarade, qu'on a si doucement condamnés à perdre le poing, la langue, et la vie, pour avoir imité Polyeucte et Néarque? On me mande qu'ils ont dit à leur interrogatoire qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par la lecture des livres des encyclopédistes.

J'ai bien de la peine à le croire; les fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations. La chose est importante. Tâchez d'approfondir un bruit si odieux et si dangereux.

* Voyez les lettres MMMMCCCLXV, MMMMCCCLXX et MMMMCCCXCVIII.

M. le chevalier de Rochefort m'a bien consolé de tous les importuns qui sont venus me faire perdre mon temps dans ma retraite. Dieu merci, je ne les reçois plus; mais quand il me viendra des hommes tels que M. le chevalier de Rochefort, qui me parleront de vous, mes moments seront bien employés avec eux. Je viens de voir aussi un M. Bergier*, qui pense comme il faut; il dit qu'il a eu le bonheur de vous voir quelquefois, et il ne m'en a pas paru indigne.

N'oubliez pas, je vous en supplie, Polyeucte et Néarque; mais sur-tout mandez-moi si vous êtes dans une situation heureuse, et si vous vous consolez des niches qu'on fait tous les jours à la philosophie.

LETTRE MMMMCCCLXXV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1er juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Fernei pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en

* Frère de Bergier le théologien.

vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfesant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très obligé de ces *Ruines de la Grèce;* je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de M. Fréret, secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothéque; il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et, si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

Madame Denis est très touchée de votre souvenir. Agréez, monsieur, mes tendres respects, que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez Henri IV, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du

président De Thou contre le sieur de Buri, auteur d'une nouvelle *Vie de Henri IV*.

LETTRE MMMMCCCLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

1er juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés[1], dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu, et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de Socrate; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parcequ'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leurs folies que par leurs talents.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un

[1] * Le chevalier de La Barre et d'Étallonde de Morival. (L. D. B.)

bruit si odieux et si ridicule? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'Holbach; son nom est, je crois, Bergier[1]. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiselle Clairon a rendu le pain bénit, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de Brunswick vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puisque Fréron et Omer se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCLXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

4 juillet.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter;

[1]* Frère du théologien. (L. D. B.)

il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zéle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophéte Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne. C'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet.

Je vous avais déja dit que j'avais vu frère Bergier et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux. Avez-vous la préface du roi de Prusse? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue. L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

LETTRE MMMMCCCLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Mon divin ange, voici un homme plus heureux que moi. C'est un de mes compatriotes des déserts de Gex, qui a l'honneur de paraître devant vous : c'est le syndic de nos grands états, c'est le maire de la capitale de notre pays, qui a deux lieues de large sur cinq de long; c'est le subdélégué de monseigneur l'intendant, c'est celui qui a posé les limites de la France avec l'auguste république de Genève. M. le duc de Prâlin lui avait promis d'orner sa poitrine d'une figure de saint Michel[1] terrassant le diable; il soupire après ce rare bonheur, et moi j'attends mes roués. Vous avez vu sans doute M. de Chabanon; je me mets aux pieds de madame d'Argental.

[1] * L'ordre de Saint-Michel. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCLXXIX.

A M. LULLIN[1],

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENÈVE.

A Fernei, 5 juillet.

Monsieur, parmi les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le Conseil de Genève à condamner les livres du sieur Jean-Jacques Rousseau, et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessein de sévir contre le sieur Rousseau, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugements portés contre le citoyen et contre le sieur Jean-Jacques Rousseau ont été les deux premiers objets des plaintes des représentants: c'est là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au Conseil et à

[1] * Probablement Lullin de Châteauvieux, né à Genève en 1695, mort en 1781. (L. D. B.)

tout Genève que, s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aie parlé ou fait parler contre le sieur Rousseau, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infame que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur Jean-Jacques Rousseau de Suisse. Je vous envoie, monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

LETTRE MMMMCCCLXXX.

A MADAME GEOFFRIN,

A VARSOVIE.

5 juillet.

Vous êtes, madame, avec un roi qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à sa majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi, le petit écrit ci-joint. Ceux qui secourent les Sirven, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMMCCCLXXXI.

A MADAME D'ÉPINAI.

6 juillet. Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur; s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu dans le même corps, qui a été bien élevé et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemi; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre : il faut

espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi je dois être languissant : aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

LETTRE MMMMCCCLXXXII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 juillet.

C'est moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous dans ma retraite les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est Antoine qui voudrait recevoir Paul. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos ermites vous aiment, tous chantent vos louanges et desirent passionnément votre retour.

Le livre de Fréret est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de Du Marsais et de Chénelart ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivants, et

même à de bons vivants, les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accuse e pajon lodi.* Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédants; et ces pédants irrités poursuivent avec rage de pauvres innocents qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit en plein Parlement que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens. On les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais eu rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas

surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'-chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. Damilaville les paiera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusements, vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des ermites qui vous seront très tendrement attachés.

LETTRE MMMMCCCLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

7 juillet.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démence* à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais; j'ai trop à dire.

* L'affaire du chevalier de La Barre.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques, et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres.

LETTRE MMMMCCCLXXXIV.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 8 juillet.

Tout malade que je suis, mon cher monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince victorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, monsieur l'ambassadeur l'est aussi, vous l'êtes aussi.

Pouvons-nous sans indiscrétion, madame Denis et moi, supplier S. E. de vouloir bien nous protéger de sa présence, et d'amener M. le prince de Brunswick? Nous leur donnerons du lait de nos vaches, du miel de nos abeilles, et des fraises de notre jardin. Négociez cette affaire avec S. E.; mettez-moi à ses pieds, dites-lui qu'après qu'il se sera crevé avec le prince par sa trop bonne chère, il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la

campagne, respirer un air pur, et oublier les tracasseries génevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettez-moi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté, secourez-moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués. V.

LETTRE MMMMCCCLXXXV.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 29 juin (9 juillet).

Monsieur, la lueur de l'étoile du Nord n'est qu'une aurore boréale.

Les bienfaits répandus à quelques centaines de lieues, et dont il vous plaît de faire mention, ne m'appartiennent pas: les Calas doivent ce qu'ils ont reçu à leurs amis; M. Diderot, la vente de sa bibliothèque au sien; mais les Calas et les Sirven vous doivent tout. Ce n'est rien que de donner un peu à son prochain de ce dont on a un grand superflu; mais c'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Ces deux causes vous attirent la vénération due à de tels miracles. Vous avez combattu les ennemis réunis des hommes: la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges, et la partie du pouvoir qui repose entre

les mains des uns et des autres. Il faut bien des vertus et des qualités pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez : vous avez vaincu.

Vous desirez, monsieur, un secours modique pour les Sirven : le puis-je refuser ! me louerez-vous de cette action ? y a-t-il de quoi ? Je vous avoue que j'aimerais mieux qu'on ignorât ma lettre de change. Si cependant vous pensez que mon nom, tout peu harmonieux qu'il est; fasse quelque bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je me remets à votre prévoyance, et vous me nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas. J'ai mes raisons pour le croire. Mes aventures avec l'évêque de Rostou ont été traitées publiquement, et vous en pouvez, monsieur, communiquer le mémoire à votre gré, comme une piéce authentique.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'imprimé qui accompagnait votre lettre. Il est bien difficile de réduire en pratique les principes qu'il contient. Malheureusement le grand nombre y sera long-temps opposé. Il est cependant possible d'émousser la pointe des opinions qui ménent à la destruction des humains. Voici mot à mot ce que j'ai inséré, entre autres choses, à ce sujet dans une instruction au comité qui refondra nos lois :

« Dans un grand empire qui étend sa domination sur « autant de peuples divers qu'il y a de différentes croyances « parmi les hommes, la faute la plus nuisible au repos et à « la tranquillité de ses citoyens serait l'intolérance de leurs « différentes religions. Il n'y a même qu'une sage tolérance « également avouée de la religion orthodoxe et de la poli- « tique qui puisse ramener toutes les brebis égarées à la « vraie croyance. La persécution irrite les esprits ; la tolé- « rance les adoucit et les rend moins obstinés ; elle étouffe « ces disputes contraires au repos de l'état et à l'union des « citoyens. »

Après cela suit un précis du livre de l'*Esprit des Lois*, *Sur la magie*, etc. *, qu'il serait trop long de rapporter ici. Il y est dit tout ce qu'on peut dire pour préserver d'un côté les citoyens des maux que peuvent produire de pareilles accusations, sans cependant troubler de l'autre la tranquillité des croyances, ni scandaliser les consciences des croyants. J'ai cru que c'était l'unique voie praticable d'introduire le cri de la raison, que de l'appuyer sur le fondement de la tranquillité publique, dont chaque individu sent continuellement le besoin et l'utilité.

Le petit comte de Schowalow, de retour dans sa patrie, m'a fait le récit de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à tout ce qui me regarde. Je finis par vous en marquer ma gratitude. CATERINE.

LETTRE MMMMCCCLXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

* Liv. XII.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé *Barneveldt*[1]?

Avez-vous vu M. de Chabanon? êtes-vous contents de son plan?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les Félix[2] qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les Polyeucte et les Néarque. Je conviens que les Polyeucte et les Néarque ont très grand tort; ce sont de grands extravagants: mais les Félix n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles piéces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, sur-tout après avoir lu l'excellent traité *des Délits et des Peines*. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va souper.

Respect et tendresse.

[1] * Tragédie de Le Mierre. (L. D. B.)

[2] * Dans le *Polyeucte* de Corneille. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCLXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Mon cher frère, Polyeucte et Néarque déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de Collé: je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécents, comme *la Chandelle d'Arras, le Compère Matthieu, l'Espion chinois* [1]; et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'état; et

[1] * Les deux premiers de ces ouvrages sont du malheureux abbé du Laurens; le troisième est du chevalier Ange Goudard.

(L. D. B.)

l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de Beaumont ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des Sirven. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville ; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides ?

Adieu, mon cher ami ; adoucissez, par vos lettres, la tristesse où je suis plongé.

LETTRE MMMMCCCLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 14 juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin ; dites-lui que je pense comme lui ; dites-lui que la pièce inspire je ne sais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point ; qu'elle est un peu dans le goût anglais ; qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on pense d'Auguste et d'Antoine, et que d'ailleurs elle est assez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon possible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée : c'est la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre * que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grace, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de La Barre et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par Belleval. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le Parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais, quand plus d'un tiers des opinants penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie

* Voyez ci-après la note de la lettre MMMMCCCXCIX.

des hommes! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourments, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie? Que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père?

En vérité, si le Parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'Ormesson. Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais sûrement elles me feront mal; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques, mais j'en suis très affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire *le Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi sur-tout, qui vous adore autant que je hais, etc., etc., etc., etc.

Je vous demande en grace de m'envoyer la consultation des avocats; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

LETTRE MMMMCCCLXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 14 juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la relation que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu[1] d'Abbeville? La première idée qui vient est que cet élu est un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt? ne l'aurai-je point, cette consultation?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du Parlement les plus éclairés et les plus équitables. Je

[1] * Il se nommait Belleval. (L. D. B.)

suis persuadé que, si sa majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grace; elle est juste et bienfesante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de Beaumont copie de la relation, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé *les Délits et les Peines?*

LETTRE MMMMCCCXC.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière, qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à La Combe. Mes amis savent sans doute que je suis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que « Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus « noir qui ait jamais déshonoré la nature hu-

« maine; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de « se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux in- « stances de ses protecteurs; qu'il avait mis le « scorpion dans son sein, et qu'il en avait été pi- « qué; que le procès, avec cet homme affreux, al- « lait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le « traduisît en français, et qu'on vous en envoyât « un exemplaire. »

LETTRE MMMMCCCXCI.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT,

AVOCAT.

Aux eaux de Rolle, le 14 juillet.

Êtes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siécle? vous en êtes bien capable. Je vous en révèrerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. Damilaville doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que notre jurisprudence criminelle est encore bien barbare! Ne vous découragez point, mon cher Cicéron, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les Sirven, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous ré-

pète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre; qu'il mettra le comble à votre réputation; et, quant aux Sirven, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés; c'est votre vocation. Soyez sur-tout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

LETTRE MMMMCCCXCII.

A M. LA COMBE,

LIBRAIRE A PARIS.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je ne crois point du tout, monsieur, que cette pièce* puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres: ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

* *Le Triumvirat.*

Il paraît depuis peu une *Histoire du Commerce et de la Navigation des Égyptiens*. Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

LETTRE MMMMCCCXCIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Mercredi matin à huit heures, à Fernei, (... juillet.)

Figurez-vous donc, monsieur, qu'hier mardi, M. le prince de Brunswick m'écrit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon ermitage. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, et de renoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'aviez mandé des pompes, je vous prie de vouloir bien venir avec M. de Taulès pour me bouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que ce jeune héros me mande qu'il est engagé pour des crevailles avec monsieur l'ambassadeur, et qu'il ne viendra que demain! Je n'ose plus supplier son excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campagne. Qu'il se créve, qu'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra; il est le maître, je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites-moi la grace d'instruire un pauvre vieux ermite de vos marches et de vos plaisirs.

Votre grand diable de cosaque qui dit avoir la poitrine perdue, est un fort bon homme. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

LETTRE MMMMCCCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grace de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des Sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Gréve à l'opéra-comique, rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens

qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris! Je m'arrête, car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

LETTRE MMMMCCCXCV.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 juillet.

Votre ami, monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. Souchai à Genève, tant pour les affaires de Bugei que pour le vingtième.

Nous vous supplions très instamment, M. Frégote et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. Souchai, la consultation des avocats, les con-

clusions du procureur-général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sûreté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers Mignot et d'Hornoi, qui vous donneront sans doute les éclaircissements nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très particulièrement, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs, J. L. B. et compagnie.

LETTRE MMMMCCCXCVI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des *Ruines de la Grèce*, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois

dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous desirez de voir.

Voici une relation[1] qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grace.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des Calas, des Sirven et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune, qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour

[1] * Celle qui est jointe à la lettre MMMMCCCXCIX. (N. D.)

être humains. Démocrite doit rire de nos folies; mais Héraclite doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'ermitage où vous m'avez vu, pour recevoir le prince de Brunswick. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, monsieur, qui pensez comme le prince de Brunswick. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

LETTRE MMMMCCCXCVII.

DE M. D'ALEMBERT.

16 juillet.

Avez-vous connu, mon cher maître, un certain M. Pasquier, conseiller de la cour, qui a de gros yeux, et qui est un grand bavard? on a dit de lui que sa tête ressemblait à une tête de veau, dont la langue était bonne à griller. Jamais cela n'a été plus vrai qu'aujourd'hui; car c'est lui qui, par ses déclamations, a fait condamner à la mort des jeunes gens qu'il ne fallait mettre qu'à Saint-Lazare. C'est lui qui a péroré, dit-on, contre les livres des philosophes, qu'il a pourtant dans sa bibliothèque, et qu'il lit même avec plaisir, comme le lui a reproché une femme de ma connaissance; car il n'est point du tout dévot, et c'est lui qui du temps de M. de Machault fit contre le clergé une assez plate

levée de bouclier dans une assemblée de chambres. Quoi qu'il en soit, je ne sais ce que les jeunes écervelés condamnés par nosseigneurs ont dit à leur interrogatoire; mais je sais bien qu'ils n'ont trouvé dans aucun livre de philosophie les extravagances qu'ils ont faites, extravagances, au reste, qui ne méritaient qu'une correction d'écoliers; car le plus âgé n'a pas vingt-deux ans, et le plus jeune n'en a que seize. On vous aura sans doute envoyé le bel arrêt qui les condamne, arrêt digne du siècle du roi Robert. Vous verrez la belle kyrielle des crimes qu'on leur reproche, et qui ne sont que des sottises de jeunes gens libertins et échauffés par la débauche. En vérité il est abominable de mettre à si bon marché la vie des hommes. Il y a ici un religieux italien *, homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, et qui dit qu'à l'inquisition de Rome ces jeunes fous auraient tout au plus été condamnés à un an de prison. Au reste, le seul de ces jeunes gens qui ait été exécuté, car les autres sont en fuite, est mort avec un courage, ou, ce qui est encore mieux, un sang-froid digne d'une meilleure tête. Il a demandé du café, en disant qu'*il n'y avait pas à craindre que cela l'empêchât de dormir.* Le bourreau a voulu se joindre au confesseur pour l'exhorter, il a prié le bourreau de *se borner à son ministère:* il lui a seulement recommandé de ne le point faire souffrir, et de lui bien placer la tête; et ses derniers mots, étant à genoux et les yeux bandés, ont été: *Suis-je bien comme cela?* Vous savez qu'on a brûlé, conjointement avec lui, le *Dictionnaire philosophique*, où il n'a assurément rien trouvé de toutes les platitudes dont on l'accuse, d'avoir passé devant une procession sans ôter son chapeau, d'avoir dit des grossièretés sur des burettes, d'avoir donner des coups de canne à un crucifix de bois, et autres sottises semblables. Je ne veux plus parler de tout

* Le nonce du pape.

cet auto-da-fé si honorable à la nation française, car cela me donne de l'humeur, et je ne veux que me moquer de tout.

Frère *Mords-les* est arrivé, il y a deux jours, enchanté du séjour qu'il a fait chez le respectable patriarche des Alpes. Il dit qu'il vous a trouvé plongé dans les lectures les plus édifiantes, entouré de *Bibles* et de Pères de l'Église, et qu'il vous a procuré un grand secours, celui d'une *Concordance de la Bible,* ouvrage de génie, dont il dit que vous n'aviez jamais entendu parler. Pour moi, il y a long-temps que j'avais l'honneur de connaître cette rapsodie digne de Pasquier-Quesnel et de Pasquier tête-de-veau.

J'oubliais vraiment de vous parler d'une grande nouvelle; c'est la brouillerie de Jean-Jacques et de M. Hume. Je me doutais bien qu'ils ne seraient pas long-temps amis; le caractère féroce de Jean-Jacques ne le permettait pas: mais je ne m'attendais pas à la noirceur dont M. Hume l'accuse. Vous savez sans doute de quoi il s'agit. M. Hume a demandé une pension du roi d'Angleterre pour Rousseau, du consentement de ce dernier; il l'a obtenue avec beaucoup de peine; il s'est pressé de lui écrire cette bonne nouvelle; Rousseau lui a répondu, en l'accablant d'injures, qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer, qu'il ne voulait ni de la pension du roi, ni de l'amitié de M. Hume, et qu'il renonçait à tout commerce avec lui. On peut dire de M. Hume, comme dans la comédie: « Voilà « un bourgeois bien payé de ses bons services. » Ce qu'il y a de fâcheux pour Jean-Jacques, c'est que tous les gens raisonnables croiront M. Hume, quand il dit qu'il avait le consentement de Rousseau pour cette pension; mais Rousseau le niera, et il trouvera aussi des gens qui le croiront; car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. Il paraît que son plan a été de laisser agir M. Hume, en lui donnant un simple consentement verbal, et de refu-

ser ensuite la pension avec éclat, pour se faire des amis dans le parti de l'opposition ; se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et envers la nation, pourvu que Jean-Jacques ait des partisans, et fasse parler de lui. Le bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour.

Il se prépare à donner toute cette histoire au public. Que de sottises vont dire à cette occasion tous les ennemis de la raison et des lettres ! les voilà bien à leur aise : car ils déchireront infailliblement ou Rousseau ou M. Hume, et peut-être tous les deux.

Pour moi, je rirai, comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur. Adieu, mon maître.

P. S. J'oubliais de vous dire un mot de Socin Vernet ; j'en aurai soin, ne vous mettez pas en peine. Cela ne m'empêche pas de vous le recommander. J'espère le rendre ridicule sous tous les méridiens *.

LETTRE MMMMCCCXCVIII.

A M. D'ALEMBERT.

18 juillet.

Frère Damilaville vous a communiqué sans doute la *Relation* d'Abbeville, mon cher philosophe. Je ne conçois pas comment des êtres pensants peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai

* Voyez la lettre MMMMCCCLXXI.

honte d'être même sur la frontière. En vérité voici le temps de rompre ses liens, et de porter ailleurs l'horreur dont on est pénétré. Je n'ai pu parvenir à recevoir la consultation des avocats; vous l'avez vue, sans doute, et vous avez frémi. Ce n'est plus le temps de plaisanter; les bons mots ne conviennent point aux massacres. Quoi! des Busiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans! et cela malgré l'avis de dix juges intègres et humains! et la nation le souffre! A peine en parle-t-on un moment, on court ensuite à l'Opéra-Comique; et la barbarie, devenue plus insolente par notre silence, égorgera demain qui elle voudra juridiquement; et vous sur-tout, qui aurez élevé la voix contre elle deux ou trois minutes. Ici Calas roué, là Sirven pendu, plus loin un bâillon dans la bouche d'un lieutenant-général; quinze jours après, cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint-Lazare. Qu'importe l'Avant-propos du roi de Prusse[1]? Apporte-t-il le moindre remède à ces maux exécrables? est-ce là le pays de la philosophie et des agréments? c'est celui de la Saint-Barthélemi. L'inquisition n'aurait pas osé faire ce que des juges jansénistes viennent d'exécuter. Mandez-moi, je vous en prie, ce qu'on

[1] * La *Préface* de l'*Histoire de l'Église*. Voyez les lettres MMMMCCCLXV et MMMMCCCLXX. (N. D.)

dit du moins, puisqu'on ne fait rien. C'est une misérable consolation d'apprendre que des monstres sont abhorrés, mais c'est là seule qui reste à notre faiblesse, et je vous la demande. M. le prince de Brunswick est outré d'indignation, de colère et de pitié. Redoublez tous ces sentiments dans mon cœur par deux mots de votre main, que vous enverrez, par la petite poste, à frère Damilaville. Votre amitié et celle de quelques êtres pensants est le seul plaisir auquel je puisse être sensible.

La méprise de l'Avant-propos consiste en ce qu'on suppose que ces paroles, *In principio erat*, etc., ont été falsifiées. Ce sont les deux passages sur la trinité qui ont été interpolés dans l'épître de Jean. Quelle pitié que tout cela! on perd à déterrer des erreurs un temps qu'on emploierait peut-être à découvrir des vérités.

N. B. Le théologien Vernet s'est plaint au Conseil de Genève qu'on se moquait de lui; le Conseil lui a offert une attestation de vie et de mœurs, comme quoi il n'avait pas volé sur les grands chemins, ni même dans la poche. Cette dernière partie de l'attestation paraissait bien hasardée.

LETTRE MMMMCCCXCIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 juillet.

Je ne sais où vous êtes, monseigneur; mais quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux : vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée*. Je suis persuadé que,

* *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 juillet.*

. . . .

Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé Belleval, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancourt, fille de M. de Brou, lorsque deux jeunes gentilshommes, parents de l'abbesse, nommés de La Barre, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mousquetaires. Le plus jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse; on y soupait, on y passait une partie de la nuit.

Le sieur Belleval, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de La Barre avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par-derrière, et sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de La Barre d'avoir passé à trente pas d'une pro-

si on avait été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grace. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment est entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilége fut commise dans la ville de

cession qui portait le Saint-Sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines; le bruit fut si grand, que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville, pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins; il les menaça, il les fit trembler; il se servit de toutes les armes de la religion, enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner; il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudents complices du chevalier de La Barre, il trouva le fils du délateur Belleval à la tête.

Belleval désespéré fit évader son fils avec le sieur d'Étallonde, fils du président de Bancour, et le jeune d'Ouville, fils du maire de la

Dijon; les coupables furent condamnés à six mois de prison, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des suites dangereuses, et dont la punition est arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence plutôt que vers la cruauté.

Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de re-

ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de La Barre, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur Moisnel son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant Moisnel répondit plus sagement que La Barre. Celui-ci se perdit lui-même; vous savez le reste.

Je me trouvai samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de La Barre et Moisnel, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre Belleval, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait Belleval; il est sorti d'Abbeville, et on ne sait où il est.

Nota benè. Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de La Barre a été seul exécuté; on continue le procès du sieur Moisnel. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

méde aux choses faites; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de telles horreurs; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE MMMMCCCC.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 juillet.

En vérité, monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse.

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage[1], et il y en aura plus d'une. L'Avant-propos est violent; cet avant-propos est

[1]* L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique,* dont Frédéric avait composé la Préface. 2 vol. in-8°. (L. D. B.)

du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'Évangile de Jean. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'Évangile qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'histoire est de l'abbé de Prades; il a besoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La relation que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas au moins de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressants.

Je souhaite passionnément, monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de Vauvenargues. Vous me consolerez de sa perte et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, monsieur,

avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

LETTRE MMMMCCCCI.

A M. DAMILAVILLE.

19 juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour Protagoras*, est pour vous comme pour lui; il est écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que Protagoras ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de long-temps. Je vous répète toujours la même chose, je vous fais toujours la même prière. La consultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des Sirven, ce sont là mes deux pôles. On m'assure que celui qui est mort n'avait pas dix-sept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'est aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction sera bien cruelle; mais si j'ai la consultation des avo-

* M. d'Alembert.

cats, je recevrai au moins quelque consolation. Je sais que c'est après la mort le médecin; mais cela peut du moins sauver la vie à d'autres. L'assassinat juridique des Calas a rendu le parlement de Toulouse plus circonspect; les cris ne sont pas inutiles, ils effraient les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse.

LETTRE MMMMCCCCII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 21 juillet.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère; mais ma douleur, ma colère, et mon indignation, redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre, que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays où je pourrai faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la vraie religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me

suivre; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déja à prendre des mesures; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont, le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au *Lion d'or*.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir!

LETTRE MMMMCCCCIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 juillet.

Vous voyez bien, monsieur le prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'ob-

tient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan; c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des Calas; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame; vous y verriez d'ailleurs des choses très curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos graces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans,

pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
RACINE, *Mithridate*, act. III, sc. I.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement.

LETTRE MMMMCCCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Un Génevois, nommé Ballessert, qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle Académie par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir par leur protection une audience de M. le duc de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grace à lui demander; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront : ce sera une nouvelle grace que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de Chauvelin; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aie la consultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne sommes pas heureux en consultations. Celle de l'avocat qui joue si bien la comédie n'a point réussi; celle qui devait porter les juges à l'humanité n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la consultation de Beaumont pour les Sirven ne vient point. Les horreurs du fanatisme qui vous environnent semblent avoir glacé la main d'Élie; il me paraît au contraire qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugements injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de Socrate; et Socrate a moins de mérite que lui : car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais, mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peu-

ple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas : il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

LETTRE MMMMCCCCV.

A M. D'ALEMBERT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 23 juillet.

Oui vraiment je le connais, ce mufle de bœuf, et ce cœur de tigre, qui mérite par ses fureurs ce qu'il a fait éprouver à l'extravagance; et vous voulez prendre le parti de rire, mon cher Platon! il faudrait prendre celui de se venger, ou du moins quitter un pays où se commettent tous les jours tant d'horreurs. N'auriez-vous pas déja lu la *Relation* ci-jointe? Je vous prie de l'envoyer à frère Frédéric, afin qu'il accorde une protection plus marquée et plus durable à cinq ou six hommes de mérite qui veulent se retirer dans une province méridionale de ses états, et y cultiver en paix la raison, loin du plus absurde fanatisme qui ait jamais avili le genre humain, et loin des scélérats qui se jouent ainsi du sang des hommes. L'extrait de la première relation est d'une vérité

reconnue : je ne suis pas sûr de tous les faits contenus dans la seconde; mais je sais bien qu'en effet il y a une consultation d'avocats; et si je puis, par votre moyen, parvenir à l'avoir, vous ferez une œuvre méritoire. Je sais que vous n'êtes pas trop lié avec le barreau; mais voilà de ces occasions où il faut sortir de sa sphère. L'abbé Morellet, M. Turgot, pourraient vous procurer cette pièce. Vous pourriez me la faire tenir par Damilaville, qui la cherche de son côté.

Pourquoi faut-il n'avoir que de telles armes contre des monstres qu'il faudrait assommer! C'est bien dommage, encore une fois, que Jean-Jacques soit un fou et un méchant fou; sa conduite a fait plus de tort aux belles-lettres et à la philosophie que le *Vicaire savoyard* ne leur fera jamais de bien.

Non, encore une fois, je ne puis souffrir que vous finissiez votre lettre en disant : *Je rirai.* Ah! mon cher ami, est-ce là le temps de rire? riait-on en voyant chauffer le taureau de Phalaris? Je vous embrasse avec rage.

LETTRE MMMMCCCCVI.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse par Genève, 23 juillet.

Mon indignation, mon horreur, augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage; vous devez en avoir vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon *. Il faudrait tâcher de prendre un parti, et si vous me donnez votre parole, je vous réponds du succès, je dis même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grace de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentiments sont extrêmes, et sur-tout celui de mon amitié pour vous.

LETTRE MMMMCCCCVII.

A M. DIDEROT.

23 juillet.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate,

* M. Diderot.

quand les Mélitus et les Anytus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infames que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothéque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau et à portée de tout. L'Uranienbourg de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

LETTRE MMMMCCCCVIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les Sirven et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le *Recueil des Ordonnances,* et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1766 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagants infortunés, je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de La Luzerne. Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

LETTRE MMMMCCCCIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 25 juillet.

J'ai reçu, monsieur, les ruines d'Athènes*, et père Adam celles de mon visage. Vous nous comblez de présents. Une nouvelle visite mettrait le comble à tant de bontés. Si jamais vous allez dans vos terres, daignez regarder Fernei comme une terre qui vous appartient sur la route.

Votre cœur a été touché, sans doute, de la relation que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. On n'a guère profité de l'excellent livre *Des Délits et des Peines;* on ne connaît pas les proportions. Vous voyez par le lieu dont je date que ma santé n'est pas trop bonne: elle diminue tous les jours et l'âge augmente. On quitterait la vie sans regret s'il n'y avait pas des ames telles que la vôtre, qui réparent par leur vertu aimable les horreurs qu'on voit de tous côtés.

Toute ma petite famille vous fait les plus tendres compliments. Père Adam vous donne sa bénédiction, et vous renouvelle ses plus sincères hommages. V.

* *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, par Julien-David Le Roy. Paris, 1758, in-fol., fig.

LETTRE MMMMCCCCX.

DE MADAME GEOFFRIN.

A Varsovie, 25 juillet.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre, monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa majesté me fit l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original :

« J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la « raison qui s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. « Quand je ferai une statue de l'amitié, je lui donnerai vos « traits. Cette divinité est mère de la bienfesance : vous êtes « la mienne depuis long-temps, et votre fils ne vous refu-« serait pas, quand même ce que Voltaire me demande ne « m'honorerait pas autant. »

Comme c'est à vous, monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa majesté a été très touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! eh bien ! l'ame, le cœur, l'esprit et les agréments de celui-ci, auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je paierai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne fesait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venue chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets; et que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentiments me rend digne, monsieur, de vous louer et de vous respecter. Sa majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

LETTRE MMMMCCCCXI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à Sirven. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin Élie produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon et quelques amis, on ne vous fît des conditions très avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. Platon pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez très sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle: les grandes choses sont souvent plus faciles

qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie sur-tout, mon cher ami, de presser Élie. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour Sirven, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à Élie, et une grande consolation pour Sirven.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné, qui est mort avec plus de courage que Socrate; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir:

« Le chevalier de La Barre a soutenu les tourments et la mort sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur Belleval dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis Belleval en pièces, s'il n'y avait pas eu main-forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant-général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal Le Camus, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes; car

il avait communié un cochon avec une hostie; et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal, et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons, et pour n'avoir pas oté son chapeau. »

BOURSIER, chez M. Souchai, au *Lion d'or*.

LETTRE MMMMCCCCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un Ballessert, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de Choiseul; mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre, que même on manque violemment de respect dans ce libelle à monsieur l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce Ballessert; mais il me semble que, dans les circonstances présentes, et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de Choiseul est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Génevois, et je ne voudrais pas que

vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être on serait mécontent. Je retire donc très humblement ma requête; mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des Polyeuctes et des Néarques. Je vous envoie un petit extrait des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet en toile cirée adressé à Meyrin par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc., m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, madame Dupuits et moi: elles ne nous feront nul bien; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCCCXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A HORNOI.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parceque de cinq accusés il

y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violents démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique avec une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés mêmes. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parents de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc de tous les côtés l'amour qui est la cause d'un si grand malheur ; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix ; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés ; et cette action est probablement d'un soldat ivre de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régiments. L'une est intitulée, *La Madelène;* et l'autre, *La Saint-Cyr.*

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très constant que de vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Hornoi ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune La Harpe? Il vaut mieux faire des tragédies que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

LETTRE MMMMCCCCXIV.

A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez

dans le pays du chevalier de La Barre; il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang-froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant-général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grace, au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès; mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMMCCCCXV.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place, et dans la même résolution. Il y a un homme puis-

sant dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des ames fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire, je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *Des Délits et des Peines*. On dit que ce commentaire paraîtra bientôt; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déja dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne [1] voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé, encore une fois, qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac [2] et de tant d'autres, de fortifier

[1] * Diderot. (L. D. B.)

[2] * Cahusac, compatriote de Le Franc de Pompignan, mourut à Paris le 22 juin 1759. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, il est auteur

tant de bons articles, et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

LETTRE MMMMCCCCXVI.

A M. D'ALEMBERT.

30 juillet.

Ma rage vous embrasse toujours tendrement, mon cher et aimable philosophe. Il m'a tant passé d'horreurs par les mains depuis quelques jours, que je ne sais plus ce que je vous ai écrit. Vous ai-je mandé que j'avais obtenu de frère Frédéric une gratification pour les Sirven? Cette goutte de baume sur tant de blessures, faites à la raison et à l'innocence, m'a un peu soulagé, mais ne m'a pas guéri. Je suis honteux d'être si sensible et si vif à mon âge. Je m'afflige du tremblement de terre à Constantinople, tandis que vous examinez gaiement combien il faut de parties sulfu-

de plusieurs pièces de théâtre fort médiocres comme ses articles de littérature. (L. D. B.)

reuses pour renverser une ville dont les dimensions sont données. Je pleure les gens dont on arrache la langue, tandis que vous vous servez de la vôtre pour dire des choses très agréables et très plaisantes. Vous digérez donc bien, mon cher philosophe, et moi je ne digère pas. Vous êtes encore jeune, et moi je suis un vieux malade; pardonnez à ma tristesse. Je viens de voir dans la *Gazette de France* un article du tonnerre qui a pulvérisé un vieille femme; et le tonnerre n'est point tombé sur les juges d'Abbeville! comment cela peut-il se souffrir?

Si vous savez quelque chose sur Polyeucte et Néarque*, daignez m'en écrire un petit mot aux eaux de Rolle.

J'ai vu le mémoire des huit avocats [1]; il dit peu de chose, il ne m'apprend rien, il me laisse dans ma rage.

Les plénipotentiaires viennent de commencer leurs opérations à Genève, en déclarant Jean-Jacques Rousseau un calomniateur infame. Un parti vient de faire un libelle abominable contre tous les particuliers de l'autre parti. On cherche à pendre l'auteur du libelle. Vernet a fait un nouveau mémoire, mais il ne trouve personne

* La Barre et d'Étallonde. Voyez la lettre MMMMCCCLXXIV.

[1]* Celier, d'Outremont, Gerbier, Muyart de Vouglans, Timbergue, Benoît fils, Turpin et Linguet. (N. D.)

qui veuille l'imprimer; les libraires y ont été déja attrapés.

Vivez gaiement, mon grand philosophe; mais pourquoi les gens qui pensent ne vivent-ils pas ensemble?

LETTRE MMMMCCCCXVII.

A M. DAMILAVILLE.

30 juillet.

Je vous ai déja mandé, monsieur, que j'avais reçu toutes vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromei, Bugei et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg en Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Fernei. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres compliments.

J'attends, monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez eu la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux pe-

tits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si long-temps à établir cette manufacture nécessaire.

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement, et par écrit, que J. J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat, par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie; d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos compliments, je vous prie, à M. Tonpla [1].
Votre très humble et très obéissant serviteur,

BOURSIER.

LETTRE MMMMCCCCXVIII.

A M. THIERIOT.

Fernei, 31 juillet.

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, mon ancien ami, et vous devez en avoir reçu une de moi du 26. Je souhaite que le paquet que vous me destinez soit un peu gros; il n'y a qu'à l'envoyer par la di-

[1] * Anagramme de Platon (Diderot). (L. D. B.)

ligence de Lyon à Meyrin : tout arrive sûrement par cette voie presque aussi promptement que par la poste. Je croyais qu'on vous avait envoyé les trois volumes des *Mélanges;* je vais tout-à-l'heure recommander au libraire de vous les faire parvenir sans délai. Le livre de Fréret est autre chose que cette *Lettre de Thrasibule*[1]. C'est un assez gros volume in-8° imprimé en Allemagne depuis quelques mois ; il est intitulé *Examen critique des Apologistes.* On dit que c'est un excellent livre, plein de recherches curieuses et de raisonnements vigoureux ; les connaisseurs en font un très grand cas. Je vous serai très obligé de me faire avoir la critique de Thomas, la *Cacomonade*[2] et l'*Histoire des Jésuites.* J'ai le mémoire des sept avocats : il ne me paraît pas si intéressant que les extraits que vous enverrez sans doute à votre correspondant : sur-tout gardez-vous de nommer celui qui a fait tenir ces extraits. La personne dont vous vous plaignez est inébranlable dans la fermeté de ses sentiments, et met dans l'amitié une chaleur toujours active. Elle aura peut-être été effarouchée d'un peu de tiédeur ou de mollesse qu'on vous re-

[1]* *Lettre de Thrasibule à Leucippe, ouvrage posthume de M. F.* (Fréret). Londres (*sans date*), in-12. Selon Foncemagne, c'est le seul des ouvrages philosophiques qui lui ont été attribués qui soit véritablement de lui. (N. D.)

[2]* *La Cacomonade, histoire philosophique et morale,* par Linguet. 1767, in-12. (N. D.)

proche quelquefois, et de cette insensibilité apparente qui vous fait oublier vos amis pendant plusieurs mois; mais il faut pardonner à vos maladies. Nous prenons toujours les eaux en Suisse avec mademoiselle Corneille. Je crois vous avoir mandé que votre correspondant a donné cinq cents francs aux Sirven. Je m'étais trompé, c'est cent écus d'Allemagne; mais c'est toujours un bienfait honorable dont ils doivent être reconnaissants. Je vous souhaite une meilleure santé qu'à moi, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'aimerai toujours mon ancien ami.

LETTRE MMMMCCCCXIX.

A M. DAMILAVILLE.

1er auguste.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugei. La douleur de la mort de M. de Balarre [1], causée par de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la

[1] * Anagramme de La Barre. (L. D. B.)

maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation et qu'à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là ! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique, dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infame calomniateur ? Voilà la qualification qu'il reçoit à-la-fois de la France et des deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments.

Votre très humble, etc.
BOURSIER et compagnie.

LETTRE MMMMCCCCXX.

A M. DAMILAVILLE.

4 auguste.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondants de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Allemagne pour l'établissement en question. Je suis toujours très persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet; mais, si la chose était une fois en train, ni ses maladies ni sa mort ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand à qui on s'est adressé a eu la petite indiscrétion d'en dire quelque chose à un jeune homme* qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails; on ne lui avait point recommandé le secret; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

* Le fils de M. Tronchin qui se trouvait alors à Berlin.

On soutient toujours à Hornoi que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très bien s'accorder avec les autres; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris; car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* soit donné de long-temps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le projet de réduire cet ouvrage et de l'imprimer en pays étranger est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise! je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déja mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet. Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres compliments. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton, et ensuite celui du Languedochien.

Adieu, monsieur; on vous aime bien tendrement. BOURSIER et compagnie.

On me recommanda, ces jours passés, une let-

tre pour un notaire; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur: l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

LETTRE MMMMCCCCXXI.

A M. DAMILAVILLE.

6 auguste.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'ame. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentiments de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui font sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains qui pensent entièrement com-

me vous. L'un d'eux offrait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir, que les hommes ne veulent pas assez, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur Sirven, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les Sirven. Il ne tiendra qu'à M. de Beaumont de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, monsieur, déterrer le mémoire de M. de Gennes, en faveur de M. de La Bourdonnais, vous me rendriez un très grand service. Nous avons ici un jurisconsulte qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci: il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations. Celui de M. de La Bourdonnais doit être à la tête: c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentiments que vous nous connaissez, monsieur, votre, etc.

BOURSIER et compagnie.

LETTRE MMMMCCCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 6 auguste.

Le petit prêtre a reçu les roués; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents [1]; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'Opéra-Comique à la Grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentiments d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave et le jeune Pompée,* dans sa lettre du 22 juillet,

[1] * La Chalotais, dont le cure-dent, disait Voltaire, gravait pour l'immortalité, lorsqu'il écrivit son mémoire en prison. (L. D. B.)

dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voci la critique :

Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment. Est-ce du ressentiment d'Octave dont vous voulez parler, madame, ou du ressentiment du sénat de Rome? c'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très juste, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugements.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le mémoire écrit avec un cure-dent lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé, et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays. Respect et tendresse.

LETTRE MMMMCCCCXXIII.

A M. D'ALEMBERT.

7 auguste.

Vous pensez bien, mon vrai philosophe, que mon sang a bouilli quand j'ai lu ce mémoire écrit

avec un cure-dent; ce cure-dent grave pour l'immortalité. Malheur à qui la lecture de cet écrit ne donne pas la fièvre! Il doit au moins faire mourir d'apoplexie le..., et le..., et le.... N'admirez-vous pas les sobriquets que le sot peuple donne à de certaines gens? C'est donc de tous les côtés à qui se couvrira d'horreur et d'infamie. Je vous plains d'être où vous êtes. Vous pouvez me dire: « Ubicumquè calculum ponas, ibi naufragium invenies. »

Vous avez des liens, des pensions, vous êtes enchaîné; pour moi, je mourrai bientôt, et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître, il y a bientôt soixante et treize ans. Je vous demande en grace d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec votre pinceau. J'ai de fortes raisons pour qu'il sache à quel point on doit nous mépriser. Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches. On gémit, on se tait, on soupe, on oublie. Je vous remercie par avance des coups de foudre dont vous écrasez les jansénistes. Il est bon de marcher sur le basilic après avoir foulé le serpent. Donnez-vous le plaisir de pulvériser les monstres sans vous commettre. Genève est une pétaudière ridicule, mais du moins de pareilles horreurs n'y arrivent point. On n'y brûlerait pas un jeune homme pour deux

chansons faites il y a quatre-vingts ans. Rousseau n'est qu'un fou et un plat monstre d'orgueil. Adieu ; je vous révère avec justice, et je vous aime avec tendresse.

Gardons pour nous notre douleur et notre indignation ; gardons-nous le secret de nos cœurs.

LETTRE MMMMCCCCXXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 7 auguste.

Mon neveu m'a écrit qu'il se proposait de visiter en passant le philosophe de Fernei. Je lui envie le plaisir qu'il a eu de vous entendre. Mon nom était de trop dans vos conversations ; et vous aviez tant de matières à traiter, que leur abondance ne vous imposait pas la nécessité d'avoir recours au philosophe * de Sans-Souci pour fournir à vos entretiens.

Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves : je ne m'y oppose point ; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits.

La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique : mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis ? faut-il heurter de front des préjugés que le temps a consacrés dans l'esprit des peuples ? Et, si l'on veut jouir de la liberté de

* Au solitaire. (*Édit. de Berlin.*)

penser, faut-il insulter à la croyance établie? Quiconque ne veut point remuer est rarement persécuté. Souvenez-vous de ce mot de Fontenelle: « Si j'avais la main pleine de vé-« rités, je penserais plus d'une fois avant de l'ouvrir. »

Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé; et si votre parlement a sévi contre ce malheureux jeune homme qui a frappé le signe que les chrétiens révèrent comme le symbole de leur salut, accusez-en les lois du royaume*. C'est selon ces lois que tout magistrat fait serment de juger; il ne peut prononcer la sentence que selon ce qu'elles contiennent; et il n'y a de ressource pour l'accusé qu'en prouvant qu'il n'est pas dans le cas de la loi.

Si vous me demandiez si j'aurais prononcé un arrêt aussi dur, je vous dirais que non, et que, selon mes lumières naturelles, j'aurais proportionné la punition au délit. Vous avez brisé une statue, je vous condamne à la rétablir: vous n'avez pas ôté le chapeau devant le curé de la paroisse qui portait ce que vous savez, eh bien! je vous condamne à vous présenter quinze jours consécutifs sans chapeau à l'église: vous avez lu les ouvrages de Voltaire; oh çà! monsieur le jeune homme, il est bon de vous former le jugement; pour cet effet, on vous enjoint d'étudier la *Somme* de saint Thomas et le guide-âne de monsieur le curé. L'étourdi aurait peut-être été puni plus sévèrement de cette manière qu'il ne l'a été par les juges; car l'ennui est un siècle, et la mort un moment.

Que le ciel ou la destinée écarte cette mort de votre tête, et que vous éclairiez doucement et paisiblement ce siècle

* Il n'existait aucune loi en France d'après laquelle on pût condamner le chevalier de La Barre; et ce qui le prouve c'est que depuis vingt ans aucun des membres du tribunal que cet arrêt a couvert d'opprobre n'a osé la citer; mais il est vrai qu'ils en ont supposé l'existence: ce qui prouve ou une ignorance honteuse de la législation, ou un fanatisme porté jusqu'à la démence.

que vous illustrez! Si vous venez à Clèves, j'aurai encore le plaisir de vous revoir et de vous assurer de l'admiration que votre génie m'a toujours inspirée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

LETTRE MMMMCCCCXXV.

A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEI.

Fernei, 8 auguste.

Votre Vigne et votre Laurier sont très ingénieux, mon cher président. Votre académie devient de jour en jour plus brillante; il faut espérer que ces établissements feront beaucoup de bien aux provinces; ils accoutumeront les hommes à penser et à sacrifier les préjugés aux vérités. Les jeux floraux n'ont guère contribué qu'à perpétuer dans Toulouse le mauvais goût; mais des prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

Il y a dans le recueil de l'Académie des belles-lettres de Paris, des mémoires qu'on cite dans toute l'Europe: mais tous les compliments faits à l'Académie française sont oubliés, et c'est bien tout ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours, et ce n'est pas seulement parceque j'ai bientôt soixante-

treize ans, c'est parceque je suis né extrêmement faible.

« Ipse fecit nos, et non ipsi nos. »

Madame Denis, qui se porte bien, fera les honneurs à M. le marquis de La Tour-du-Pin, et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'âge.

Je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de La Marche.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Le Goux. Conservez-moi sur-tout vos bontés.

LETTRE MMMMCCCCXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

9 auguste.

Je vous prie, monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'*à M. Boursier, chez M. Souchai, au Lion d'or, à Genève*. Mes associés sont toujours dans les mêmes sentiments. Il y a des blessures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que

nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déja dit; les plus petits liens arrêtent les plus grandes révolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parceque les Hercules qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du Parlement. Nos politiques prétendent que, si le Parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de La Chalotais, il aurait touché sa majesté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins, comme vous, un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais, comme on dit que ce sont des enfants de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais. BOURSIER et compagnie.

LETTRE MMMMCCCCXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 11 auguste.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaigu, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n° 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à MM. Diderot, Tronchin, Hume, d'Alembert et tant d'autres ; sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un Montmolin, sa noble promesse d'écrire contre M. Helvétius, toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge, n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses états.

Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. Boursier, votre ami, nous est venu voir aux eaux, où nous sommes toujours; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture, et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla, et il doute fort que ce Hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très grands avantages: mais on voit les choses de loin, sous des points de vue si différents, qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié: ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent* dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

* M. de La Chalotais.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que M. de Beaumont travaillait pour les Sirven. Puisse mon baume ne point s'aigrir!

Adieu; mon ame embrasse la vôtre.

LETTRE MMMMCCCCXXVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 11 auguste.

Il n'y a rien de nouveau, que je sache, mon cher et illustre maître, sur l'atroce et absurde affaire d'Abbeville. On dit seulement, mais ce n'est qu'un ouï-dire, que le jeune Moisnel, qui était resté en prison et qui a seize ans, a été condamné par les Torquemada d'Abbeville à être blâmé: sur quoi je vous prierai d'abord d'observer la cruauté de ce jugement, qui déclare infame un pauvre enfant digne tout au plus d'être fouetté au collége; et puis de voir la singulière gradation du jugement que ces Busiris en robe[1], comme vous les appelez très bien, ont prononcé contre des jeunes gens tous également coupables; le premier, brûlé vif, le second, décapité; le troisième, blâmé; j'espère que le quatrième sera loué. Je ne veux plus parler de cette exécration, qui me rend odieux le pays où elle s'est commise.

Vous saurez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces marauds, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de La Chalotais. Il est transféré à Rennes, et appa-

[1] * Voltaire a dit dans *la Pucelle*, ch. VII:

Cruel prélat, Busiris en soutane.

(L. D. B.)

remment sera bientôt jugé. Son mémoire lui a concilié tout le public, et rend ses persécuteurs bien odieux. Laubardemont de Calonne sur-tout (car on l'appelle ainsi) ne se relèvera pas de l'infamie dont il est couvert; c'est ce que j'ai entendu dire aux personnes les plus sages et les plus respectables.

Une autre sottise (car nous sommes riches en ce genre) qui occupe beaucoup le public, c'est la querelle de Jean-Jacques et de M. Hume. Pour le coup, Jean-Jacques s'est bien fait voir ce qu'il est, un fou et un vilain fou, dangereux et méchant, ne croyant à la vertu de personne, parcequ'il n'en trouve pas le sentiment au fond de son cœur, malgré le beau pathos avec lequel il en fait sonner le nom; ingrat, et, qui pis est, haïssant ses bienfaiteurs (c'est de quoi il est convenu plusieurs fois lui-même), et ne cherchant qu'un prétexte pour se brouiller avec eux, afin d'être dispensé de la reconnaissance. Croiriez-vous qu'il veut aussi me mêler dans sa querelle, moi qui ne lui ai jamais fait le moindre mal, et qui n'ai jamais senti pour lui que de la compassion dans ses malheurs, et quelquefois de la pitié de son charlatanisme? Il prétend que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole[1], que je

[1] * Horace Walpole, né en 1717 ou 1718, mort le 2 mars 1797. Ce fut au mois de septembre 1765 qu'il fit à Paris la connaissance de madame du Deffand avec laquelle il entretint une longue correspondance qui a été publiée et réimprimée en 4 vol. in-8°. Après un séjour de sept mois à Paris, Walpole quitta cette ville le 17 avril 1766. Sa correspondance avec madame du Deffand, semée d'anecdotes curieuses, ne fait guère aimer ni l'*amie* de Voltaire, ni le grand seigneur anglais. A l'occasion de la dispute entre J. J. Rousseau et Hume, Walpole répandit une prétendue lettre du roi de Prusse au philosophe genèvois, et par ce moyen peu délicat contribua beaucoup à aigrir des esprits déja trop irrités. (L. D. B.)

ne connais même pas, et à qui je n'ai jamais parlé. Jean-Jacques est une bête féroce qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux, et toucher qu'avec un bâton. Vous ririez de voir les raisons d'après lesquelles il a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis. M. Hume a parlé contre lui en dormant; il logeait à Londres, dans la même maison, avec le fils de Tronchin; il avait le regard fixe, et sur-tout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfesance fût sincère. Adieu, mon cher maître; que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles!

Je vous embrasse *ex animo*.

LETTRE MMMMCCCCXXIX.

A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 11 auguste.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin; c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non seulement votre ouvrage est couronné, mais il est bon; et non seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime [1].

[1] * Vers de la pièce de La Harpe, intitulée *le Poëte*, pièce couronnée à l'Académie française en 1766. — « Les grandes pensées « viennent du cœur. » Cette pensée de Vauvenargues, souvent citée, n'est pas autre chose que ces maximes de Quintilien et de Longin : « C'est le cœur qui rend éloquent; — Une grande pensée est le son « que rend une grande ame. » (L. D. B.)

Hornoi et Fernei seront donc vos deux sommets du mont Parnasse : vous passerez l'automne dans l'un, et l'hiver dans l'autre ; vous serez également bien reçu par-tout.

Madame Denis s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous fesons les plus sincères compliments, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

LETTRE MMMMCCCCXXX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 auguste.

Je compte que vous aurez déja reçu ma réponse à votre avant-dernière lettre. Je ne puis trouver l'exécution d'Abbeville aussi affreuse que l'injuste supplice de Calas. Ce Calas était innocent ; le fanatisme se sacrifie cette victime, et rien dans cette action atroce ne peut servir d'excuse aux juges. Bien loin de là, ils se soustraient aux formalités des procédures, et ils condamnent au supplice sans avoir des preuves, des convictions, des témoins.

Ce qui vient d'arriver à Abbeville est d'une nature bien différente. Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays ; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, sur-tout le respect que tout citoyen doit aux lois, obligent donc de ne point insulter au culte reçu, et d'éviter le scandale et l'insolence. Ce sont ces lois de sang qu'on devrait réfor-

mer, en proportionnant la punition à la faute; mais tant que ces lois rigoureuses demeureront établies, les magistrats ne pourront pas se dispenser d'y conformer leur jugement.

Les dévots en France crient contre les philosophes, et les accusent d'être la cause de tout le mal qui arrive. Dans la dernière guerre, il y eut des insensés qui prétendirent que l'*Encyclopédie* était cause des infortunes qu'essuyaient les armées françaises. Il arrive pendant cette effervescence que le ministère de Versailles a besoin d'argent, et il sacrifie au clergé, qui en promet, des philosophes qui n'en ont point et qui n'en peuvent donner. Pour moi, qui ne demande ni argent ni bénédictions, j'offre des asiles aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages et qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend*; car toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'ame, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je desirerais que les hommes fussent raisonnables, et sur-tout qu'ils fussent tranquilles.

Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie; son caractère doit être la douceur et la modération. Elle doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance; elle doit démontrer la rigueur excessive d'une loi faite dans un temps grossier et ignorant; mais il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni quelle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait.

Socrate n'adorait pas les *Deos majores et minores gentium*; toutefois il assistait aux sacrifices publics. Gassendi allait à la messe, et Newton au prône.

* L'exige (*Édit. de Berlin.*)

La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments, qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation.

Je parie que vous pensez en lisant ceci : Cela est bien allemand, cela se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées.

Nous sommes, il est vrai, une espèce de végétaux en comparaison des Français : aussi n'avons-nous produit ni *Jérusalem délivrée,* ni *Henriade.* Depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens, en nous égorgeant, nous le sommes restés; à quoi peut-être a contribué notre ciel toujours chargé de nuages, et les frimas de nos longs hivers.

Enfin prenez-nous tels que nous sommes : Ovide s'accoutuma bien aux mœurs des peuples de Tomes; et j'ai assez de vaine gloire pour me persuader que la province de Clèves vaut mieux que le lieu où le Danube se jette par sept bouches dans la mer Noire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

LETTRE MMMMCCCCXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on

suppose. J'en serais très capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'est que le roi de Prusse m'ayant mandé qu'il donnerait aux Sirven un asile dans ses états, je lui ai fait un petit compliment; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu sa préface de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Église;* c'est une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il est assez aisé d'empêcher la raison de naître; mais, quand une fois elle est née, il n'est pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous fesons tant de cas; les notes achévent de peindre la nature humaine

dans toute son exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des ames comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de Chauvelin combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le mémoire de M. de La Chalotais a faite dans Paris?

LETTRE MMMMCCCCXXXII.

A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

15 auguste.

Monseigneur, M. de Vinci m'avertit que votre altesse sérénissime ajoute à ses œuvres de charité celle de venir guérir demain un malade vers les deux heures. Vous avez cru sans doute que le plaisir rendait la vie : vous ne vous êtes pas trompé.

LETTRE MMMMCCCCXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

16 auguste.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'auguste, avec le mémoire concernant le procès, et votre correspondant remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées, et dont nous espérions ample détail.

La manufacture réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencements aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit mémoire assez mal imprimé de M. de La Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges.

Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien

dans une affaire que nous avions à Rennes il y a quatre ans.

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, avec M. et madame Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espéce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Fernei, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zéle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. BOURSIER.

LETTRE MMMMCCCCXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

18 auguste.

Ils en ont menti, les vilains Welches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sûreté dans cette lettre : c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philoso-*

phique au *Portier des Chartreux*[1], que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non seulement aux fureurs des méchants, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de Jaucourt, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jehan Chauvin, et

[1] * Roman obscène de l'avocat Gervaise. (L. D. B.)

il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle, qu'on outrage! Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infame persécution qui nous opprime.

Je dois être très mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentiments. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par-là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens : ils étaient frères, ils fesaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. Boursier sur la manufacture, sur M. Tonpla, sur toutes les choses qu'il entendra à demi-mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère : *Écr. l'inf...*, car c'est l'inf. qui nous écr. Voici un petit mot pour le prophète Élie.

LETTRE MMMMCCCCXXXV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

19 août, comme disent les Welches,
car ailleurs on dit auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau[1]; elle s'en retourne à tire-d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de La Barre m'a fait plier la tête. Il faut bien

[1] * Madame de Saint-Julien, née La Tour-du-Pin, était parente du duc de Choiseul. Son frère, le marquis de La Tour-du-Pin, était commandant en Bourgogne. Le frère et la sœur allèrent voir Voltaire en auguste 1766. Voyez les deux lettres qui suivent à Damilaville et à Élie de Beaumont. (L. D. B.)

que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des Calas n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus avilissantes et les plus odieuses.

Je ne suis pas étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheureuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les Calas, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un

asile dans ses états, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de Brunswick fesait à mes petits pénates le même honneur[1] que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les états du roi de Prusse; chose dont je suis très éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Souabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterai même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force; mais je n'en ai eu jusqu'à présent nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre dans l'arrêt qui condamne le chevalier de La Barre, qu'il fesait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique;* il n'avait jamais eu ce livre. Le procès-verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant *le Portier des Chartreux*, et l'*Ode à Priape* de Piron; ils récitaient les *Litanies du c..;* ils fesaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un

[1] * Vers le 17 juillet 1766. (L. D. B.)

livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de La Barre, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très homme de bien; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis longtemps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie

jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à Fréron.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale; c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez long-temps: voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de Brunswick se désespérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardents et mon très respectueux hommage, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire à M. de Saint-Florentin, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutse vos forces? Quand on peut, avec des paroles, ti-

rer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : je vous le demande en grace.

LETTRE MMMMCCCCXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

20 auguste.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Fernei, mon cher frère. Je vous ai écrit par madame de Saint-Julien, sœur de M. le marquis de La Tour-du-Pin, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de Choiseul. Elle est venue avec monsieur son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de Beaumont. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. Boursier, pour qui vous avez toujours les mêmes bontés : il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture; il est toujours dans les mêmes sentiments. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zéle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il desirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr, qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il

se plaint beaucoup d'un de ses camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un Négre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grace de me faire avoir le mémoire de feu M. de La Bourdonnais; il manque à mon petit recueil des causes véritablement célébres.

Adieu; vos sentiments sont ma plus chère consolation.

LETTRE MMMMCCCCXXXVII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT,

AVOCAT.

Le 20 auguste.

J'ai reçu, mon cher Cicéron, une lettre du 8 août (puisque les Welches ont fait *août* d'*auguste*); cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur-le-champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de Prâlin, M. le duc de

Choiseul, et M. de Saint-Florentin, que madame de Saint-Julien, parente de M. le duc de Choiseul, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *monsieur*. Fi! que cela est horrible de se rétracter! Je ne veux pas vous en croire; je m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déja répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. Damilaville, dont madame de Saint-Julien a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de La Luzerne n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les Sirven, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a quelques mois me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'état, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop

négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les Calas qui ait eu de la réputation en Europe; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher Cicéron. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

LETTRE MMMMCCCCXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Du 23 auguste.

Mon cher frère, je ne sais rien. Tout est-il oublié? Que dit-on? Un petit paquet pour vous et pour M. de Beaumont ne partira pas sitôt: mais il partira. L'incluse à laquelle je vous prie de donner cours est pour un homme qui est honnête malgré sa profession. Je ne peux pas écrire[1] aujourd'hui fort au long parceque je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

[1] * Au lieu d'*écrire* on lit *être* dans la *Correspondance de Grimm* d'où cette lettre est tirée. (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCCXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

25 auguste.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'est que tout est prêt pour l'établissement de la manufacture. Plus d'un prince en disputerait l'honneur; et, des bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, Platon trouverait sûreté, encouragement, et honneur. Il est inexcusable de vivre sous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper sous le fanatisme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraser ce monstre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir seulement deux disciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de santé et de vie; ma peur est de mourir avant d'avoir rendu service.

Vous apprendrez peut-être avec plaisir le jugement qu'a rendu le roi de Prusse contre le chevalier de La Barre et ses camarades*. Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de

* Lettre MMMMCCCCXXIV.

bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chansons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de saint Thomas. Voilà un arrêt qui paraît tout-à-fait juste. On donne de tous côtés aux Welches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave Élie.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'Alembert; il m'ouvre son cœur, et M. Diderot me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre humain sera à-la-fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à Élie s'il est vrai que ce bœuf de Pasquier mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux sur-tout

avoir l'ancien mémoire pour M. de La Bourdonnais; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité, et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre humain.

Adieu, mon cher frère; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Écr. l'inf...*, *écr. l'inf...*, *écr. l'inf....*

LETTRE MMMMCCCCXL.

A M. D'ALEMBERT.

25 auguste.

Le roi de Prusse, mon cher philosophe, me mande* qu'il aurait condamné ces cinq jeunes gens à marcher quinze jours chapeau bas, à chanter des psaumes, et à lire quelques pages de la *Somme* de saint Thomas. Gardez-vous bien de dire à qui il a écrit ce jugement de Salomon. Il faut qu'on tourne les yeux vers le Nord, le Midi n'a que des marionnettes barbares. Vous savez qu'on vient de donner en Scythie le plus beau, le plus galant, le plus magnifique carrousel qu'on ait jamais vu; mais on n'y a brûlé personne pour

* Lettre MMMMCCCCXXIV.

n'avoir pas ôté son chapeau. Je suis fâché que vous ne soyez pas là. Tout ce que j'apprends de votre pays fait hausser les épaules et bondir le cœur. Je crois que vous verrez bientôt le mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous en serez plus content que de celui des Calas.

Je recommande les Sirven à votre éloquence. Parlez pour eux à ceux qui sont dignes que vous leur parliez; échauffez les tièdes: c'est une belle occasion d'inspirer de l'horreur pour le fanatisme.

Si vous avez oublié l'ami Vernet, voici une occasion de vous souvenir de lui. On dit que cette autre tête de bœuf dont la langue doit être fumée* mugit beaucoup contre moi. En avez-vous ouï dire quelque chose? Je brave ses beuglements et ceux des monstres qui peuvent crier avec lui. J'ai peu de temps à vivre, mais je ne mourrai pas la victime de ces misérables. Je mourrai en souhaitant que la nature fasse naître beaucoup de Français comme vous, et qu'il n'y ait plus de Welches.

Je voulais vous envoyer une facétie sur Vernet, je ne la retrouve point; la perte est médiocre.

Ah! mon cher maître! que les philosophes sont à plaindre! Leur royaume n'est pas de ce monde, et ils n'ont pas l'espérance de régner dans un autre.

* Pasquier. Voyez la lettre MMMMCCCXCVII.

Monstres persécuteurs, qu'on me donne seulement sept ou huit personnes que je puisse conduire, et je vous exterminerai.

LETTRE MMMMCCCCXLI.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

25 auguste.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en Apollon. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays m'ont rendu si triste; il y a si peu de sûreté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu long-temps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre; les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raison en paix, je vous prierais d'y venir, et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez sur-tout sur mon amitié inaltérable.

LETTRE MMMMCCCCXLII.

A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Fernei, le 25 auguste.

Monseigneur, pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils à ne remercier votre altesse sérénissime qu'en lui écrivant! pourquoi suis-je privé de la consolation de vous faire ma cour! j'ai été pénétré au fond du cœur de voir en vous un prince philosophe. La justesse de votre esprit et la vérité de vos sentiments m'ont charmé. Votre façon de penser semble réparer les actions tyranniques que la superstition a fait commettre à tant de princes. Vous êtes éclairé et bienfesant. Que de princes ne sont ni l'un ni l'autre! mais en récompense ils ont un confesseur, et ils gagnent le paradis en mangeant le vendredi pour deux cents écus de marée.

Votre altesse sérénissime m'a attaché à elle, je ne souhaite de la santé que pour m'aller mettre à ses pieds. Je ne vais jamais à la ville de Calvin : mais je veux aller à la capitale d'un prince qui connaît Calvin, et qui le méprise. Puisse la nature m'en donner la force comme elle m'en donne le desir!

Votre altesse sérénissime m'a paru avoir envie de voir les livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. Il en paraît un intitulé *le Recueil nécessaire*[1]. Il y a sur-tout dans ce Recueil un ouvrage de milord Bolyngbrocke qui m'a paru ce qu'on a jamais écrit de plus fort contre la superstition. Je crois qu'on le trouve à Francfort; mais j'en ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si elle le souhaite, soit par la poste, soit par les chariots. Cette dernière voie est fort longue, l'autre est un peu coûteuse. J'attendrai ses ordres. Je suis, etc.

LETTRE MMMMCCCCXLIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Je crois que vous avez déja reçu les lettres que je vous ai écrites sur le sujet des émigrants. Il ne dépend que des philosophes de partir et d'établir leur séjour dans le lieu de mes états qui leur conviendra le mieux. Je n'entends plus parler de Tronchin; je le crois parti; et supposé qu'il soit encore ici, cela ne le rendra pas plus instruit de ce qui se passe chez moi et de ce que je vous écris. Quant à ceux

[1] * *Le Recueil nécessaire* parut pour la première fois en 1765. 1 vol. in-8°; Leipzik (Amsterdam). La plus belle édition est de 1776, in-8° de 280 pages. On y joint un second volume de même format. *Le Recueil nécessaire*, proprement dit, contient l'*Analyse de la religion chrétienne, le Vicaire savoyard, le Catéchisme de l'honnête homme, le Sermon des Cinquante, l'Extrait des Sentiments de Jean Meslier*, et divers autres ouvrages philosophiques de Voltaire. (L. D. B.)

de Berne, je suis très résolu à les laisser brûler des livres, s'ils y trouvent du plaisir, parceque tout le monde est maître chez soi; et qu'importe à nous autres qu'ils brûlent M. de Fleury? N'avez-vous pas fait passer par les flammes les cantiques de Salomon pour les avoir mis en beaux vers français? Lorsque les magistrats et les théologiens se mettent en train de brûler, ils jetteraient la *Bible* au feu, s'ils la rencontraient sous leurs mains. Toutes ces choses qui viennent d'arriver aux Calas, aux Sirven, et en dernier lieu à Abbeville, me font soupçonner que la justice est mal administrée en France, qu'on se précipite souvent dans les procédures, et qu'on s'y joue de la vie des hommes. Le président Montesquieu était prévenu pour cette jurisprudence qu'il avait sucée avec le lait; cela ne m'empêche pas d'être persuadé qu'elle a grand besoin d'être réformée, et qu'il ne faut jamais laisser aux tribunaux le pouvoir d'exécuter des sentences de mort, avant qu'elles n'aient été revues par des tribunaux suprêmes, et signées par le souverain. C'est une chose pitoyable que de casser des arrêts et des sentences, quand les victimes ont péri; il faudrait punir les juges et les restreindre avec tant d'exactitude, qu'on n'eût pas désormais de pareilles rechutes à craindre. Sancho Pança était un grand jurisconsulte; il gouvernait sagement son île de Barataria; il serait à souhaiter que les présidiaux eussent toujours sa belle sentence sous les yeux; ils respecteraient au moins davantage la vie des malheureux, s'ils se rappelaient qu'il vaut mieux sauver un coupable que de condamner un innocent. Si je me le rappelle bien, c'est à Toulouse où il y a une messe fondée pour la pie qui couvre encore de honte la mémoire des magistrats inconsidérés qui firent exécuter une fille innocente, accusée d'un vol qu'une pie apprivoisée avait fait[1]; mais ce qui me révolte

[1] * La messe de la Pie voleuse se disait à Rouen, où l'évènement

le plus, est cet usage barbare de donner la question aux gens condamnés, avant de les mener au supplice : c'est une cruauté en pure perte et qui fait horreur aux ames compatissantes qui ont encore conservé quelque sentiment d'humanité. Nous voyons encore chez les nations que les lettres ont le plus polies, des restes de l'ancienne férocité de leurs mœurs. Il est bien difficile de rendre le genre humain bon, et d'achever d'apprivoiser cet animal le plus sauvage de tous. Cela me confirme dans mon sentiment, que les opinions n'influent que faiblement sur les actions des hommes ; car je vois par-tout que leurs passions l'emportent sur le raisonnement. Supposons donc que vous parvinssiez à faire une révolution dans la façon de penser, la secte que vous formeriez serait peu nombreuse, parce-qu'il faut penser pour en être, et que peu de personnes sont capables de suivre un raisonnement géométrique et rigoureux. Et ne comptez-vous pour rien ceux qui par état sont opposés aux rayons de lumière qui découvrent leur turpitude ? ne comptez-vous pour rien les princes auxquels on a inculqué qu'ils ne régnent qu'autant que le peuple est attaché à la religion ? ne comptez-vous pour rien ce peuple qui n'a de raison que les préjugés, qui hait les nouveautés en général, et qui est incapable d'embrasser celles dont il est question, qui demandent des têtes métaphysiques et rompues dans la dialectique pour être conçues et adoptées ? Voilà de grandes difficultés que je vous propose et qui, je crois, se trouveront éternellement dans le chemin de ceux qui voudront annoncer aux nations une religion simple et raisonnable.

Si vous avez quelque nouvel ouvrage dans votre portefeuille, vous me ferez plaisir de me l'envoyer ; les livres

avait eu lieu, dans la rue appelée encore aujourd'hui la rue de la Pie. C'est le sujet du mélodrame de *la Pie voleuse*. (L. D. B.)

nouveaux qui paraissent à présent font regretter ceux du commencement de ce siècle. L'histoire de l'abbé Velli est ce qui a paru de meilleur; car je n'appelle pas des livres tout ce tas d'ouvrages faits sur le commerce et sur l'agriculture, par des auteurs qui n'ont jamais vu ni vaisseaux ni charrues. Vous n'avez plus de poëtes dramatiques en France, plus de ces jolis vers de société dont on voyait tant autrefois. Je remarque un esprit d'analyse et de géométrie dans tout ce qu'on écrit; mais les belles-lettres sont sur leur déclin; plus d'orateurs célèbres, plus de vers agréables, plus de ces ouvrages charmants qui fesaient autrefois une partie de la gloire de la nation française. Vous avez le dernier soutenu cette gloire; mais vous n'aurez point de successeurs. Vivez donc long-temps, conservez votre santé et votre belle humeur, et que le dieu du goût, les muses et Apollon, par leur puissant secours, prolongent votre carrière et vous rajeunissent plus réellement que les filles de Pélée n'eurent intention de rajeunir leur père! J'y prendrai plus de part que personne. Au moins, ayant parlé d'Apollon, il ne m'est plus permis, sans commettre un mélange profane, de vous recommander à la sainte garde de Dieu.

LETTRE MMMMCCCCXLIV.

A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres très ennuyeuses, écrites, il y a vingt-deux ans, par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose,

sinon qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux*.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non seulement parcequ'elles me sont nécessaires, mais parcequ'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme aît écrit cinquante bonnes pages. Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchants. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais avec quelque impatience.

* Il s'agit sans doute des lettres écrites par J. J. Rousseau à M. de Montaigu lorsqu'il était attaché à cet ambassadeur. (Note de la *Correspondance de Grimm.*)

LETTRE MMMMCCCCXLV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 29 auguste.

Je ne sais trop où vous prendre, mon cher maître, mais je vous écris à tout hasard à Fernei. M. le chevalier de Rochefort m'avait chargé d'un paquet pour vous, qui contenait le mémoire des avocats sur l'affaire d'Abbeville, et un petit mot de lettre; mais, comme frère Damilaville me dit qu'il vous avait déja envoyé le mémoire, j'ai gardé le paquet, que j'ai remis à M. le chevalier de Rochefort. Je ne sais rien de nouveau sur les suites de l'assassinat juridique commis à Abbeville par un arrêt des *pères de la patrie,* sinon que ces pères de la patrie en sont aujourd'hui l'excrément et les tyrans aux yeux de tous ceux qui ont conservé le sens commun. Ce qui occupe à présent nos Welches, ce sont deux affaires d'un genre fort différent: celle de M. de La Chalotais, et celle du trop fameux Jean-Jacques, qu'on punirait bien et qu'on attraperait bien en ne parlant point de lui. M. Hume vient de m'envoyer une longue lettre de ce drôle (car il ne mérite pas d'autre nom), qui excite tour-à-tour l'indignation et la pitié en la lisant; c'est le commérage et le cailletage le plus plat joint à la plus vilaine ame. Je crois qu'il serait bon qu'elle fût imprimée. Imaginez-vous que ce maraud m'accuse aussi d'être de ses ennemis, moi qui n'ai d'autre reproche à me faire que d'avoir trop bien parlé et trop bien pensé de lui. Je l'ai toujours cru un peu charlatan, mais je ne le croyais pas un méchant homme. Je suis bien tenté de lui faire un défi public d'administrer les preuves qu'il a contre moi; ce défi l'embarrasserait beaucoup: mais en vaut-il la peine?

A l'égard de M. de La Chalotais, il paraît que tous les gens du métier conviennent que toutes les règles ont été violées dans la procédure qu'on a faite contre lui; et que le roi, si plein de bonnes intentions, a été bien indignement et bien odieusement trompé dans cette affaire. Toute la France en attend la décision; et, en attendant, ses persécuteurs sont l'objet de l'exécration publique. Adieu, mon cher maître; la colère me rend malade, et m'empêche de vous en écrire davantage. Portez-vous bien, dormez (c'est ce que j'ai bien de la peine à faire), digérez de votre mieux (je ne parle pas de ce qui se fait, car cela est impossible à digérer), et sur-tout aimez-moi toujours.

LETTRE MMMMCCCCXLVI.

A MADAME D'ÉPINAI.

Fernei, 30 auguste.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés! qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie! qu'ils jouissent d'une vie heureuse en plaignant le genre humain! Le prophète me l'avait bien dit, que les étoiles du Nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du Nord. On pourrait tirer une ligne droite de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver par-tout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes qui savent penser, et qui m'ont dit que presque par-tout on pensait comme eux. J'ai béni l'Éternel, et j'ai dit à la Raison : Quand gouverneras-tu le Midi et l'Occident? Elle m'a répondu qu'elle demeurait six mois de l'année à *La Chevrette*[1] avec l'Imagination et les Graces, et qu'elle s'en trouvait très bien; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrait jamais; et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

LETTRE MMMMCCCCXLVII.

A M. DE CHABANON.

30 auguste.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite ; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne saurais m'accoutumer à voir des singes métamorphosés en tigres; *homo sum*, cela

[1] * Dans la *Correspondance littéraire de Grimm et Diderot*, cette lettre est datée du 30 auguste et adressée à Grimm; il n'y a qu'une seule variante; on y lit *La Briche* au lieu de *La Chevrette*. (N. D.)

suffit pour justifier ma douleur. Je vois avec plaisir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît, vous en sentez tout le vide, il est effrayant pour quiconque pense. Vous avez heureusement deux consolations toujours prêtes, la musique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera; car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration, et ne la jamais chercher.

Vous souvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de Scallier? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon ermitage avec son mari; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans son carrosse; elle en joua à vous rendre jaloux, si vous pouviez l'être; ensuite elle se mit à chanter, et chanta comme mademoiselle Le Maure, et tout cela avec une bonté, avec un air si aisé et si simple, que j'étais transporté. C'était madame de Scallier elle-même avec son mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point, mais elle a une imagi-

nation et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes graces que madame de Scallier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir : si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talents et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un *Artaxerxe*[1] qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra-comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra-comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille, mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de Racine, ni une comédie de Molière.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiselle Clairon pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie, mais j'aime bien autant sa société que ses talents. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle pense et ce qu'elle dit vaut

[1] * Tragédie de Le Mierre. (L. D. B.)

mieux que tous les vers qu'elle récite, sur-tout les vers nouveaux.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre souvenir, la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentiments que vous m'avez inspirés pour toute la vie.

LETTRE MMMMCCCCXLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

31 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencements sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. Tonpla de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un très grand bien, et que l'utile y serait joint à

l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir ; la protection dont on vous a parlé est sûre.

Le petit voyage que je propose peut se faire dans un grand secret; et M. Tonpla, allant à Lyon, *sous le nom de M. Tonpla,* ou sous celui de monsieur son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très intéressantes. Nous aurons du drap de Van-Robais, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. Sirven me charge de vous présenter ses très humbles remerciements. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays: on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. Votre très humble et très obéissant serviteur, BOURSIER.

LETTRE MMMMCCCCXLIX.

A M. LA COMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer

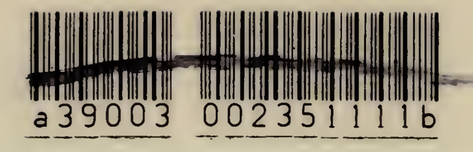
des livres ; passe encore si vous les aviez imprimés. Épargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la piéce[1] m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragédie. Je ne puis penser qu'une piéce de théâtre sans intérêt se fasse jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la piéce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la représentation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux, dans une tragédie, un beau vers qu'une belle estampe. Enfin je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentiments d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

[1] * La tragédie du *Triumvirat ou Octave et le jeune Pompée*, qui avait été représentée le 5 juillet 1764, et qui ne fut imprimée qu'en 1766. (L. D. B.)

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.

CE



CE PQ 2070
1824 V085
COO VOLTAIRE, FR OEUVRES COMP
ACC# 1218398


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 06 18 2